This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

BIBLIOTHÈQUE CANTONALE ET UNIVERSITAIRE DE LAUSANNE

EX DONO

JEAN LARGUIER DES BANCELS

1876
1961

1961

Digitized by Google

ESSAIS
HISTORIQUES
SUR PARIS.

TOME TROISIEME.

Digitized by Google

Digitized by Google

ESSAIS HISTORIQUES SUR PARIS,

De Monsieur DE SAINT-FOIX.

CINQUIEME ÉDITION.

TOME TROISIEME.

Az 4627

A PARIS,

Chez la Veuve DUCHESNE, Libraire, rue S.-Jacques, au-dessous de la Fontaine S.-Benoît, au Temple du Goût.

M. DCC. LXXVI.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

Digitized by Google

BIBLIOTHÈQUE CANTONALE
LAUSANNE
ET UNIVERSITAIRE

51395

Digitized by Google

PRÉFACE.

PARMI tant d'hommes utiles & d'un mérite distingué que la révocation de l'Edit de Nantes obligea de sortir du Royaume, on citera toujours Larrey & Rapin de Toiras; l'un & l'autre ont écrit l'Histoire d'Angleterre; la premiere est à présent peu estimée; celle de Rapin de Toiras a eu un grand succès & le mérite à bien des égards; mais on voit clairement que c'est en partie le chagrin, l'aigreur & la haîne qui lui ont

Digitized by Google

mis, comme à Larrey, la plume à la main, & qu'il s'eſt orgueilleuſement flatté de faire repentir ſa Patrie de l'avoir contraint à s'exiler. Tous nos Rois, ſelon cet Hiſtorien, ont été des Princes injuſtes, toujours occupés des moyens de dépouiller leurs grands vaſſaux * de leurs poſſeſſions, & ne ſe faiſant aucun ſcrupule d'enfreindre les Traités les plus ſolemnels, dès qu'ils entrevoyoient quelques avantages à les violer. Ses réfle-

*Les Rois d'Angleterre écrivoient à nos Rois: *Illuſtri Domino Noſtro, Regi Franciæ:* Nos Rois leur répondoient, *Fideli noſtro & amico, Regi Angliæ.*

Digitized by Google

xions sur le caractère de la Nation en général, ne sont pas moins outrageantes & moins odieuses.

Depuis 1727 que son ouvrage a paru & qu'on le lit dans toute l'Europe, il est étonnant qu'en France personne n'ait pensé à lui répondre : *Un peuple*, dit Plutarque, *doit s'intéresser à la gloire & à la réputation de ses ancêtres, non-seulement par un sentiment naturel, mais encore parce que les préjugés pour ou contre le caractère d'une Nation sont de la plus grande conséquence.*

Dans l'Histoire des guerres que je traite, il y a quatre époques principales ; la confisca-

Digitized by Google

tion faite par Philippe-Auguſte, ſur Jean *ſans terre*, en 1203 : le Traité de S. Louis avec Henri III, en 1259 ; les prétentions d'Edouard III à la couronne de France, en 1339 ; le Traité de Brétigni en 1360. Rapin de Toiras a fait des diſſertations, ou de longues réfléxions ſur ces quatre points principaux ; je crois que j'y ai répondu d'une façon convaincante & qui ne laiſſe aucuns moyens à la réplique. Dans le cours des autres évènemens, c'eſt preſque toujours par ſes garans mêmes & par les Actes publics d'Angleterre, que je fais voir ſes fréquentes prévarications & la tournure infidelle de ſa narration.

Digitized by Google

On a dit dans un Journal, en parlant de la troisième partie de ces Essais, que je donnois *une face nouvelle à l'Histoire.* L'expression est équivoque; est-ce une louange? est-ce une critique? Je me contenterai de répondre que, lorsque je suis en contradiction avec nos Historiens, & par conséquent avec ceux qui les ont copiés sans réflexion & sans examen, je dis mes raisons; que c'est au Lecteur à juger si elles sont bonnes; que nous avons aujourd'hui, sur-tout depuis la publication * des Actes d'Angle- * En 1715
terre, des secours & des éclaircissemens que ces Historiens n'avoient pas; & qu'enfin qui-

Digitized by Google

conque n'aura pas lu & relu ces Actes avec beaucoup d'attention, ne pourra jamais donner qu'un tableau peu fidèle de ce qui s'eſt paſſé ſous les règnes de Philippe-Auguſte, de Louis VIII, de Louis IX, de Philippe-de-Valois, du Roi Jean, de Charles V, de Charles VI, & de Charles VII.

Digitized by Google

ESSAIS

HISTORIQUES

SUR

PARIS.

GUERRES ENTRE LA FRANCE ET L'ANGLETERRE.

QUELQUES Auteurs à système exaltent beaucoup le gouvernement féodal ; on peut juger de la justesse de leurs idées, par les dissensions continuelles & les guerres que cette forme de gouvernement occa-

Digitized by Google

sionna. J'ai dit, au commencement de ces Essais, que mon principal objet étoit de faire connoître les anciennes coutumes, les usages, & sur-tout les mœurs & le fond du caractère des François. Jusqu'ici je les ai peints entr'eux & dans la vie civile; à présent on va les voir à la guerre, & dans une guerre de près de trois-cents ans contre un ennemi qu'ils chasserent enfin, mais dont ils ne vaincront jamais la haîne & l'orgueilleuse jalousie. Cette partie si considérable de notre histoire n'a jamais été particulièrement traitée; j'ai cru que le lecteur me sauroit gré de lui présenter de suite, & sous un même coup-d'œil, des évènemens qui ont une intime liaison les uns avec les autres, & dont le fil, dans les histoires générales, est sans cesse interrompu par d'autres évènemens qui leur sont étrangers. On sera

Digitized by Google

en même tems étonné des fautes que la pareſſe, l'inattention, & des guides très-ſuſpects, ont fait faire à nos Hiſtoriens; elles attaquoient l'honneur & la gloire de la nation. J'ai travaillé avec ſoin; j'ai dit la vérité; je cite ſans ceſſe les Hiſtoriens Anglois mêmes; je ne ſuis que narrateur; les faits dépoſent. On verra que Rapin de Toiras, avec beaucoup de talent pour écrire l'hiſtoire, l'altère ſouvent, ou la déguiſe. A l'égard de la collection des actes publics d'Angleterre par Thomas Rymer, il n'y a qu'à la parcourir pour être convaincu qu'il a mis beaucoup de pièces à l'écart.

ROLLON étoit un des Chefs de ces bandes de Normands qui ravagèrent la France ſous la ſeconde race; Charles-le-Simple, en 911, lui céda la Neuſtrie, appellée depuis Normandie, pour la tenir comme fief

Digitized by Google

relevant de la Couronne : à l'égard de la suzeraineté sur la Haute-Bretagne qu'il obtint aussi, à ce qu'on prétend, c'étoit lui donner un titre à conquérir, & l'on ne fut pas sans doute fâché de le mettre aux prises avec les Bretons. Il règna avec beaucoup d'équité; il est vrai qu'à l'heure de la mort, flottant toujours entre l'idolâtrie & le christianisme qu'il avoit embrassé, il légua cent livres d'or pur aux principales Eglises de Normandie, & fit en même tems couper la tête à cent de ses anciens captifs en l'honneur des Dieux du pays de sa naissance; mais apparemment que tout le monde fut content, & que cette précaution ne parut aux Moines de ce tems-là qu'une finesse de Normand, puisque, dans leurs annales & leurs chroniques, ils ne lui en ont pas moins donné le titre de Prince très-dévôt & très-

Digitized by Google

pieux. Il eut pour successeur son fils Guillaume *longue-épée*; à Guillaume *longue-épée* succéda Richard *sans peur*; à Richard *sans peur*, Richard *le bon*; à Richard *le bon*, Richard III; à Richard III, Robert son frere, dit *le diable*, qui ne se maria point, & qui destina pour son héritier un enfant qu'il avoit eu de la fille (1) d'un Pelletier de Falaise. Il l'amena à Paris; Henri I, qui lui avoit des obligations, voulut bien donner à cet enfant l'investiture de la Normandie, & se chargea de veiller sur son éducation. Robert partit quelque tems après pour un pélerinage à Jérusalem, & mourut en revenant, à Nicée en Bythinie.

(1) Elle s'appelloit *Harlotte*; ce mot en Anglois signifie *fille de joie*. Elle dansoit dans la rue, lorsque le Duc, qui la regardoit d'une fenêtre, la fit appeller.

Digitized by Google

Le jeune Guillaume qu'on avoit surnommé *le bâtard*, devint un grand Prince, & mérita dans la suite le surnom de *conquérant*. Il prétendit que S. Edouard *le confesseur* l'avoit désigné pour lui succéder au trône d'Angleterre. Si l'on en croit la plupart des Historiens, Saint Edouard avoit fait vœu de chasteté, & n'avoit épousé une des plus belles personnes de son Royaume, que pour mieux exercer cette vertu par une tentation continuelle; il est bien singulier qu'un Prince qui s'étoit privé, par un pareil motif, du plaisir d'avoir des enfans, jettât les yeux précisément sur un bâtard pour en faire son héritier. Guillaume reçut du Pape un étendard béni, un cheveu de Saint Pierre, & une bulle d'excommunication contre quiconque s'opposeroit à son entreprise. Les Comtes de Bretagne & de

Larrey, Hist. d'Anglet T. 1. p. 211.

Digitized by Google

Flandres l'aiderent de troupes & d'argent, & une partie de la Nobleſſe de Normandie le ſuivit. Il s'embarqua au port de S.-Valeri le 22 Septembre 1066, aborda ſur les côtes de Suſſex le 28, conquit l'Angleterre par une ſeule bataille, traita d'abord les Anglois avec beaucoup de douceur; mais il crut bientôt reconnoître qu'un Roi ne pouvoit jamais eſpérer de s'en faire aimer, parce qu'une mélancolie naturelle les rendoit inquiets & toujours mécontens; il réfléchit ſur la facilité qu'il avoit trouvée à les conquérir, & ſe perſuada que tout autre les auroit conquis auſſi aiſément; qu'ils avoient moins de force que d'âpreté dans l'eſprit; plus d'arrogance que d'élévation dans l'ame; que leur courage tenoit moins à la vraie valeur qu'à la préſomptueuſe rudeſſe de leur caractere; que leur orgueil étoit

Digitized by Google

étonné, quand ils voyoient qu'on ne les craignoit point ; qu'alors ils commençoient à craindre, & qu'il falloit donc paroître ne pas même les estimer assez pour les traiter avec sévérité. Il ne daigna donc plus châtier leurs révoltes par des suplices & l'effusion de leur sang ; il se contenta de les accabler d'impôts, & de leur faire essuyer de temps en temps quelques-uns de ces caprices d'autorité, d'autant plus humilians qu'ils marquent à une nation le peu de cas qu'on fait d'elle. Ils s'en vengeoient d'une façon lâche : *il ne se passoit presque point de jour*, dit Rapin de Toiras, *qu'on ne trouvât dans les bois, ou dans les grands chemins, des Normands assassinés, sans qu'il fût possible de découvrir les auteurs de ces meurtres, tant les Anglois se favorisoient les uns les autres.* Guillaume *le conquérant* laissa trois fils,

Hist. d'Angleterre. T. 2. pag. 27 & 28.

Digitized by Google

Robert, Guillaume dit *le roux*, & Henri. Jamais cœur ne fut plus franc, plus généreux, plus humain (1) que celui de Robert; jamais Prince n'en eut un plus dur & plus féroce que Guillaume; leur pere regla leurs partages sur la difference de leurs caracteres; il haïssoit les Anglois, il leur destina Guillaume, quoiqu'il ne fût que le cadet; il aimoit les Normands, il donna la Normandie à Robert.

Guillaume *le roux*, tué par mé-

(1) Ayant été blessé d'une flêche empoisonnée, les Médecins lui déclarerent qu'il ne pouvoit guérir qu'en faisant promptement sucer sa blessure: *mourons donc*, dit-il; *je ne serai jamais assez cruel & assez injuste pour souffrir que quelqu'un s'expose à mourir pour moi.* La Princesse Sybille, sa femme, prit le temps de son sommeil, suça la plaie, & perdit la vie, en la sauvant à son mari.

Digitized by Google

garde à la chasse la treizieme année de son regne, ne laissa point d'enfans ; Henri, son frere cadet, s'empara de son trône ; le bon Duc Robert, à qui il appartenoit, avoit pris la croix, & par sa valeur avoit même beaucoup contribué à la prise de Jérusalem ; il voulut à son retour revendiquer ses droits ; mais sa facile bonté les lui fit bien-tôt abandonner. Henri, loin d'être touché de reconnoissance, l'attaqua quelques années après, & l'ayant vaincu dans une bataille, envahit la Normandie, l'envoya prisonnier au Château de Cardiff, & lui fit perdre la vue, en lui faisant passer devant les yeux un bassin de cuivre ardent. Telle fut la destinée du malheureux Robert. Quinze ou seize ans auparavant, ce même Henri qu'il tenoit assiégé dans le Mont Saint-Michel, y manquant d'eau, & lui en ayant fait

Digitized by Google

demander, il lui en envoya avec un tonneau de vin, & répondit à Guillaume *le roux* qui ſe moquoit de cette généroſité : *eh ! quoi quelque tort que notre frere ait avec nous, devons-nous ſouhaiter qu'il meure de ſoif ? Il s'y obſtineroit peut-être, plutôt que de ſe rendre. Nous pouvons dans la ſuite avoir beſoin d'un frere ; où en retrouverons-nous un autre, quand nous aurons perdu celui-ci ?*

La politique ſeule auroit dû déterminer Philippe I, qui regnoit alors en France, à s'oppoſer aux progrès de l'Anglois : mais malheureuſement ſa concubine Bertrade s'étoit laiſſée gagner par les préſens de Henri : je me ſers du mot de concubine, parce que l'indolent Philippe n'avoit ni le cœur ni l'eſprit aſſez délicats pour ſe faire l'idée d'une Maitreſſe, & qu'il épouſa cette Bertrade par habitude, à-peu-près comme ſe ma-

Digitized by Google

rioient la plupart des Chanoines & des Curés de ce temps-là.

Louis-le-Gros, son successeur, entreprit de faire rendre la Normandie à Guillaume *Cliton*, fils de l'infortuné Robert. Henri, pour se soutenir dans son usurpation, passa la mer avec des troupes Angloises : il est aisé de juger de quel côté étoit le bon droit. Les deux Rois se rencontrerent auprès de Gisors ; Louis-le-Gros fit proposer à Henri de terminer cette guerre par un combat singulier ; *les deux armées applaudissoient à ce deffi ; mais Henri, loin de l'accepter, n'y répondit que par des railleries ; on en vint à une bataille où les Anglois furent défaits.* La fortune leur fut plus favorable dans une autre occasion : les François essuyèrent un échec près d'Andeli. Guillaume *Cliton* fut dans la suite tué devant la ville d'Alost en Flandres ;

Le Gendre.

Larrey.

Digitized by Google

Henri, par cette mort, étant devenu l'héritier de ſon frere Robert qui étoit aveugle & qu'il tenoit toujours en priſon, Louis le-Gros conſentit enfin à lui donner l'inveſtiture de la Normandie, & à le recevoir à la foi & hommage.

Parmi les chartes recueillies par Thomas Rymer, on trouve un acte de convention qui fait voir combien nos Rois étoient ordinairement mal ſecourus par leurs grands vaſſaux; cet acte porte que, moyennant une penſion de quatre-cents marcs d'argent que le Roi d'Angleterre promet de payer tous les ans à Robert, Comte de Flandres, *ledit Comte a fait ſerment de deffendre, contre tous les hommes qui peuvent naître ou mourir, la vie, la liberté & tous les membres de Henri Roi d'Angleterre, & de l'aider à conſerver ſon Royaume, ſauf la foi que ledit Comte* Rimer. acta public. Reg. Angliæ. T. 1. p. 2. p. 7.

Digitized by Google

a promise à Louis Roi de France ; en sorte que, si ledit Roi Louis veut attaquer le Royaume d'Angleterre, lui Robert, Comte de Flandres, tachera par conseils & prieres de l'en empêcher ; & si ledit Roi Louis s'obstine à passer en Angleterre & emmene avec lui ledit Comte, alors ledit Comte ne menera audit Roi Louis que le moins d'hommes qu'il pourra, & cependant de façon que ledit Roi de France ne soit pas en droit (1) *de lui ôter son fief.*

Louis-le-Jeune, successeur de Louis-le-Gros, répudia * Leonor d'Aquitaine, & lui rendit sa dot, quoiqu'il en eût eu deux filles. Elle se remaria peu de temps après avec Henri II, fils de Geoffroy Comte d'Anjou, & de Mathilde fille de Henri I, Roi d'Angleterre ; ainsi

* Eléonor, Léonor, ou Aliénor, est le même nom.

(1) *Id tamen ne inde feodum suum erga regem Franciæ foris faciat.*

du

Digitized by Google

du côté de ſon pere, Henri II eut l'Anjou, la Touraine & le Maine; du côté de ſa mere, il eut l'Angleterre & la Normandie, & par la dot que lui porta Léonor d'Aquitaine, il joignit à toutes ces poſſeſſions, le Poitou & toute la Guyenne juſqu'aux Pyrénées; il ſe vit encore dans la ſuite maître de la Bretagne par le mariage de ſon fils Geoffroy avec l'héritiere de ce Comté.

L'imprudent Louis le jeune ne pouvoit qu'être effrayé à la vue d'un vaſſal qui poſſédoit plus de la moitié du Royaume, & qui n'étoit pas moins à craindre par ſes intrigues ſecrettes, que lorſqu'il attaquoit ouvertement & à la tête d'une armée; l'Irlande en étoit une preuve; il l'avoit ſubjuguée ſans ſiéges, ſans combats, ſans y avoir aucun droit & uniquement par ſes ſourdes pra-

Digitized by Google

tiques & son adresse à semer la discorde entre les petits Souverains qui la gouvernoient. Il disoit ordinairement *que le monde entier suffisoit à peine à un grand-homme :* c'étoit se déclarer un ennemi public. Heureusement les embarras que lui suscita Léonor d'Aquitaine, l'obligerent de mettre un frein à son ambition. Ils vivoient fort mal ensemble, parce qu'il avoit des Maitresses, & que toute femme qui a été galante & qui vieillit, devient presque toujours jalouse d'un mari plus jeune qu'elle. Léonor sçut qu'il étoit éperduement amoureux de Rosemonde de Clifford, & qu'obligé de partir pour l'Irlande, il l'avoit cachée, près de Woodstrock, dans un petit Palais qu'il avoit fait bâtir & entourer d'un labyrinthe dont les détours sembloient impénétrables. Elle se fit

Digitized by Google

conduire à Woodſtrock, entra dans le labyrinthe, s'y égara tant de fois & ſi long-tems qu'elle y paſſa la nuit; le lendemain elle en découvrit enfin l'iſſue, parvint juſqu'à ſa rivale, l'empoiſonna, & pour achever de ſe venger de ſon infidèle époux, elle anima & ſouleva ſes enfans contre lui, en leur conſeillant de le forcer à leur donner des appanages. Tandis que les deux cadets (Richard & Geoffroy) entraînoient dans leur révolte la Guyenne, l'Anjou & la Bretagne, l'aîné vint à Paris. Louis-le-jeune dont il avoit épouſé la fille, crut ne rien faire que de juſte, en écoutant les plaintes de ce jeune Prince contre ſon pere, & en promettant de lui faire céder la Normandie, attendu que, lorſqu'il lui avoit accordé ſa fille, Henri étoit convenu qu'il céderoit cette province à ces

Digitized by Google

jeunes époux pour soutenir leur rang, quand ils auroient atteint un certain âge; d'ailleurs, le pere & le fils étoient ses vassaux, & comme leur Seigneur, il étoit le juge de leurs conventions par rapport aux fiefs qu'ils possédoient dans son Royaume. L'activité, le courage & l'habileté du Monarque Anglois, le firent triompher de tous côtés des Ligues qui s'étoient formées contre lui; mais l'heureux succès de ses armes ne l'éblouit point; le caractere fougueux & rebelle de ses enfans, & les avantages que la France pouvoit en tirer, l'avoient trop frappé: ainsi quoique vainqueur, quoiqu'il eût obligé Louis-le-jeune à lever le siége de Rouen & à retirer ses troupes de la Normandie, il lui fit demander une entrevue, en le priant de n'être pas le protecteur des révoltes de ses fils,

Digitized by Google

mais le médiateur entr'eux & lui. Louis-le-jeune avoit plus de bonne foi que de politique; il ſe mêla de cet accommodement, & la paix ſe fit.

Un des articles du traité portoit que Richard, ſecond fils de Henri, épouſeroit la ſeconde fille de Louis-le-jeune, Alix de France; cette Princeſſe, qui n'avoit que ſix ans, fut remiſe à ſon beau-pere pour être élevée en Angleterre. Lorſqu'elle fut en âge, Richard qui étoit devenu l'aîné, ſon frere étant mort ſans enfans, ſouhaita de conſommer ſon mariage. Henri s'y oppoſa; Philippe-Auguſte, qui avoit ſuccedé à Louis-le-jeune, envoya ſommer Henri de laiſſer accomplir le mariage de ſa ſœur, ou de la lui renvoyer & de lui rendre en même-tems Giſors & la partie du Vexin qu'elle avoit eue en dot.

Digitized by Google

Henri ne voulut ni renvoyer Alix, ni rendre la dot, ni laisser consommer le mariage. Philippe indigné, & auquel Richard se joignit, lui déclara la guerre, le battit par-tout & le poursuivit si vivement qu'il l'obligea de demander humblement la paix. Une des premieres conditions de cette paix, fut que Richard, qui s'étoit croisé, épouseroit Alix à son retour de la Palestine, & qu'en attendant elle seroit remise à une des cinq personnes qu'il nommeroit. On ne sçavoit pas encore que Henri, qui retenoit depuis plus de douze ans Léonor d'Aquitaine dans une étroite prison, étoit devenu amoureux de la jeune Alix, qu'il l'avoit déshonorée, qu'elle étoit grosse, & que c'étoient-là les raisons secrettes de ses refus. On peut juger de la probité, de l'honneur & des mœurs

Digitized by Google

de ce Monarque, âgé de cinquante-cinq ans, lorſqu'il commit cette abominable action. Il ne ſurvécut que de quelques jours au Traité qu'il venoit de ſigner.

Le premier ſoin de Richard, cœur-de-lion, *ſon fils, à ſon avènement à la Couronne d'Angleterre, fut de venir à Paris rendre hommage à Philippe-Auguſte; & cette viſite*, ajoûte Rapin de Toiras, *lui procura la reſtitution des places que Philippe avoit conquiſes ſur Henri pendant la derniere guerre.* Philippe & Richard ſembloient unis de l'amitié la plus étroite, mangeant & couchant preſque toujours enſemble; ils partirent pour la croiſade, commencèrent à ſe brouiller en Sicile, & leurs animoſités ne firent qu'augmenter pendant le ſiége d'Acre. Philippe, après qu'ils eurent pris cette ville, conſidéra que leur inimi-

T. 2. p. 249. *Le Gendre*

Digitized by Google

tié les porteroit peut-être tôt ou tard à quelque coup d'éclat aussi funeste pour l'un & pour l'autre, que favorable à Saladin; qu'ils n'étoient pas même d'accord sur le Roi * qu'ils donneroient aux Chrétiens de l'Orient, lorsqu'ils auroient conquis Jérusalem; que plusieurs des principaux chefs de son armée étoient morts du flux de sang; qu'elle dépérissoit tous les jours; qu'il avoit été lui-même à l'extrémité, & que, malgré toute la force de son tempérament, il se ressentoit encore des suites d'une maladie que quelques-uns attribuoient au poison, & qui lui avoit fait tomber les cheveux, la barbe, les ongles & les sourcils. Il se détermina donc à revenir en France: mais, en partant, il laissa dix-mille fantassins & cinq-cents hommes d'armes, soudoyés pour trois ans, sous la con-

* Philippe soutenoit les droits du Marquis de Montferrat: Richard soutenoit ceux de Guy de Lusignan.

Digitized by Google

duite du Duc de Bourgogne, lui ordonnant d'obéir en toute occaſion au Roi d'Angleterre comme à lui-même : *ſelon les apparences*, dit Rapin de Toiras, *il lui donna des ordres contraires en particulier.* Cet Hiſtorien partial n'a pas fait attention que, dans la page ſuivante, en parlant de la bataille d'Aſcalon, il rapporte *que le Duc de Bourgogne attaqua avec impétuoſité l'aîle droite des Sarafins qui ſe battirent en retraite & lui donnerent lieu d'avancer avec plus de réſolution que de prudence, bien au-delà du corps de bataille ; & qu'alors des troupes cachées & qui fondirent tout-à-coup en très-grand nombre du haut des collines, envelopperent de tous côtés le corps qu'il commandoit, & en firent un grand carnage.* Des hommes qui attaquent & combattent de la ſorte, paroiſſent-ils avoir eu des ordres ſe-

T. 2. p. 268. 269. & 270.

Digitized by Google

crets de faire échouer les opérations du Général en chef? Le Duc de Bourgogne mourut à Acre du flux de sang; les François s'embarquerent pour revenir dans leur patrie; les Allemans & les Italiens étoient déja partis, ne pouvant plus supporter les hauteurs féroces de Richard. D'ailleurs, tous étoient très-persuadés qu'il n'avoit pas voulu prendre Jérusalem, & qu'il avoit fait secrettement avec Saladin un traité aussi lucratif que honteux; s'il en tira des sommes immenses, comme le prétendent plusieurs Historiens, elles ne lui profiterent pas; en revenant, il fit naufrage dans la mer Adriatique. Il crut que, déguisé en pélerin, il pouvoit risquer de traverser les Etats de Léopold, Marquis d'Autriche; mais il fut reconnu & arrêté, tournant la broche dans la cuisine d'une auberge.

Digitized by Google

Léopold, à qui il avoit fait une inſulte au ſiége d'Acre, le vendit à l'Empereur Henri IV, qui le retint quinze mois en priſon.

Philippe, en quittant la Syrie, avoit promis de n'attaquer aucune des poſſeſſions de Richard en France, que quarante jours après que ce Prince ſeroit revenu dans ſes Etats; il manqua, dit-on, à ſa parole, & voulut profiter de l'abſence de ſon ennemi pour attaquer la Normandie. On a vu qu'Alix, ſœur de Philippe, avoit été fiancée à Richard & qu'elle avoit eu en dot Giſors & une partie du Vexin; lorſque ces deux Princes ſe brouillerent en Sicile, Richard dit au Comte de Flandres qui tâchoit de les réconcilier, qu'il étoit prêt à faire les premieres démarches; mais que, pour éviter d'avance un nouveau ſujet de rupture, il étoit obligé de

Daniel T. 4. p. 58

Digitized by Google

déclarer à Philippe qu'il n'épouseroit jamais sa sœur par des raisons qu'il tairoit toujours, mais que Philippe, s'il vouloit absolument les sçavoir, pourroit apprendre de personnes qu'il lui indiqueroit. Philippe interrogea ces personnes qui ne pouvoient pas lui être suspectes, & sçut qu'Alix avoit eu un enfant de Henri; il n'insista donc plus sur le mariage; mais, de retour en France, il envoya chercher sa sœur qui étoit toujours demeurée à Rouen. Rapin de Toiras convient que le Sénéchal de Normandie refusa de la renvoyer. C'est au lecteur à juger si Philippe dut être indigné, & si c'étoit attaquer les Etats de Richard, en marchant à Rouen pour se faire rendre cette Princesse & en même tems sa dot. Elle épousa dans la suite le Comte de Ponthieu.

Rapin de Toiras. T. 2. p. 285.

Digitized by Google

Philippe montroit des lettres où on lui marquoit que Richard avoit voulu le faire aſſaſſiner par des émiſſaires (1) du *vieux de la Montagne*; Richard accuſoit Philippe d'avoir offert des ſommes conſidérables à l'Empereur pour le retenir en priſon; *& ce lion rugiſſant*, diſent les Hiſtoriens Anglois, *dès qu'il fut libre, ne reſpira que vengeance.* Que

(1) Henri, Comte de Champagne, contemporain de Philippe-Auguſte, paſſant dans les Etats du Prince *des Aſſaſſins*, ce Prince lui demanda s'il avoit des ſujets auſſi obéiſſans que les ſiens, & ſans attendre ſa réponſe, il fit ſigne à trois jeunes gens qui monterent auſſitôt au haut d'une Tour très-élevée d'où ils ſe précipiterent, & ſe tuerent. Tout le monde ſçait que *les Aſſaſſins* croyoient que la mort à laquelle ils s'expoſoient en exécutant les ordres de leur chef, les conduiſoit tout droit en paradis.

Digitized by Google

fit ce lion rugissant? Il remporta deux avantages sur Philippe, & fut battu dans dix autres occasions.

Pag. 287. Rapin de Toiras prétend *que ces deux Princes voyant que leurs forces étoient trop egales pour que l'un ou l'autre pût espérer de faire de grands progrès dans cette guerre, ils désirerent enfin de faire la paix.* Cette égalité de force méritoit une explication de la part de cet Historien; ce qu'il y a de certain, c'est que la Provence & le Dauphiné n'étoient point encore du Royaume de France, & que Richard, outre l'Angleterre & l'Irlande, possédoit la Normandie, le Maine, l'Anjou, la Touraine, une partie du Berri & de l'Auvergne, le Poitou, le Limousin, l'Angoumois, le Périgord, la Saintonge & généralement toute la Guyenne.

Rigord & Guillaume le Breton,

Digitized by Google

Hiſtoriens contemporains, rapportent que les deux armées étoient en préſence près d'Iſſoudun en Berri, que tout ſembloit annoncer la plus ſanglante bataille, lorſque Richard paſſa tout-à-coup dans le camp de Philippe, &, paroiſſant touché de tant de maux que leur haîne cauſoit à leurs ſujets, lui demanda ſon amitié: ces deux Monarques, ajoûtent-ils, s'embraſſerent & s'aſſirent à l'écart au pied d'un vieux arbre; on les vit quelques momens après ſe lever & mettre l'épée à la main; on crut qu'ils venoient de s'aigrir de nouveau par quelque reproche: c'étoit un ſerpent d'une groſſeur monſtrueuſe qui ſortoit de l'arbre, & qu'ils avoient heureuſement apperçu prêt à s'élancer ſur eux; ils le tuerent, continuèrent leur conférence & convinrent d'un traité par lequel Philippe conſentit à ne conſerver, des Places qu'il

Digitized by Google

avoit prises, que Vernon & Evreux, & celles du Vexin Normand.

Aimar, Vicomte de Limoges, ayant trouvé dans ses terres un trésor (1), Richard prétendit qu'il devoit lui appartenir comme Seigneur du Limousin, & alla mettre le siége devant le Château de Chalus où Aimar s'étoit retiré; il y fut blessé & mourut de sa blessure le 6 Avril 1199. *Son courage, qui approchoit,* dit Rapin de Toiras, *de la férocité, lui fit donner le surnom de cœur-de-lion.* Les lions ne sont pas traîtres; il l'étoit avec ses alliés comme avec ses ennemis, & de la plus mauvaise foi avec ses sujets; on l'accusa d'avoir

T. 2 p. 289.

Ibidem.

(1) On prétend que ce trésor consistoit dans une table, autour de laquelle étoient assis un Empereur, sa femme & plusieurs enfans; que ces figures étoient de grandeur naturelle, & que le tout étoit d'or massif.

Digitized by Google

voulu faire aſſaſſiner Philippe-Auguſte & d'avoir fait aſſaſſiner le Marquis de Montferrat : le trait que je vais rapporter, prouvera, je crois, qu'on pouvoit ſans injuſtice le ſoupçonner de pareils crimes. Jean *ſans terre*, ſon frere, brouillé avec lui, s'étant réfugié en France ou Philippe lui permettoit d'entretenir un corps de troupes pour ſa garde dans la ville d'Evreux, invite un jour à dîner tous les Officiers de la garniſon, les fait égorger à table lorſqu'ils ne penſoient qu'à ſe réjouir, fait expoſer leurs têtes toutes ſanglantes ſur les murailles, & part enſuite pour aller offrir cette place à ſon frere qui le reçut en grâce ; cette horrible perfidie fut le ſceau de leur racommodement ; mais ils n'en recueillirent que les fruits inſéparables des forfaits, l'indignation & la honte. Philippe, à la nou-

Larrey.

Philipp. Liv. 4.

Digitized by Google

velle de cette abominable action, marcha sur le champ à Evreux, reprit cette ville d'assaut & l'abandonna à toutes les horreurs de la guerre, comme complice du perfide Jean. A l'égard du cartel qu'il avoit en même tems envoyé à Richard, il fut généralement désapprouvé ; les François pouvoient-ils permettre que leur Roi hazardât sa personne contre un Prince qui venoit de se déshonorer en s'associant à la plus noire trahison, & qui d'ailleurs étoit son vassal ?

Richard étant mort sans enfans, Jean *sans terre* s'empara de ses trésors, les prodigua pour gagner ceux dont le crédit pouvoit appuyer ses prétentions, & se plaça sur un trône où il ne tarda pas à tâcher de s'affermir par un crime. Les droits du jeune Artur son neveu, Comte de Bretagne & fils de Geof-

Digitized by Google

froy (1) ſon frere aîné, lui cauſoient ſans ceſſe de trop vives allarmes; il le poignarda, dit-on, de ſa propre main dans la Tour de Rouen, après l'avoir fait priſonnier dans un combat. Philippe-Auguſte étoit Seigneur ſuzerain du mort, de l'aſſaſſin, & du lieu où l'aſſaſſinat avoit été commis; les Bretons lui demanderent juſtice; il aſſembla la Cour des *Pairs*; Jean fut ajourné à comparoître, & la citation lui fut ſignifiée à Londres. Il envoya des Ambaſſadeurs pour demander un ſauf-conduit: *il peut venir*, leur dit Philippe, & ſur ce qu'ils demanderent s'il y auroit

(1) Il y avoit près de quatorze ans que Geoffroy, cadet de Richard & l'aîné de Jean, étoit mort; il avoit épouſé Conſtance, fille & héritiere de Conan le petit, Comte de Bretagne.

Digitized by Google

sûreté pour le retour, *cela dépendra*, répondit-il, *du jugement que prononcera la Cour des Pairs.* Jean, n'ayant point comparu, fut déclaré rebelle & faussant la foi qu'il avoit promise à son Seigneur; de plus, coupable de félonie & de trahison pour l'attentat commis, dans la Seigneurie de France, sur la personne d'Artur son neveu, gendre * de son Souverain, & homme-lige de la Couronne; qu'en conséquence, toutes les Terres & Seigneuries qu'il tenoit dans le Royaume à la charge d'hommage, étoient confisquées, & qu'on en poursuivroit la reprise de possession par la voie des armes, autant que besoin seroit.

* Artur avoit épousé une fille de Philippe-Auguste, & d'Agnès de Méranie.

Philippe commença donc par attaquer la Normandie, en chassa les Anglois, & portant ensuite ses armes victorieuses dans le Maine, l'Anjou, la Touraine & le Poitou,

Digitized by Google

il remit ces provinces ſous l'autorité immédiate de leurs anciens maîtres. Le droit de les réunir à ſon domaine, fondé ſur l'eſprit des loix féodales, étoit légitime ; au-lieu que le projet qu'il forma quelques années après d'envahir l'Angleterre à la ſollicitation d'Innocent III, parut très-injuſte. Ce Pape avoit fait élire à Rome en ſa préſence, Guillaume de Langton à l'Archevêché de Cantorbéri ; Jean ſoutint les droits de ſa couronne, proteſta contre cette élection faite hors du Royaume, & d'ailleurs extorquée, diſoit-il, en faveur d'un ſujet qui ne pouvoit que lui être déſagréable. Innocent III le traita de rebelle à l'Egliſe, l'excommunia, délia ſes ſujets du ſerment de fidélité, déclara ſon trône vacant, & promit à Philippe-Auguſte la rémiſſion de tous ſes péchés, s'il

Digitized by Google

vouloit attaquer l'Angleterre & unir ce Royaume à la France. Philippe
Le Gendre. assembla la Cour des Pairs qui lui déclara nettement que la conduite du Pape offensoit tous les Souverains; qu'il ne pouvoit ôter ni donner les couronnes, & qu'il seroit aussi honteux que dangereux d'en recevoir une de sa main. Philippe haïssoit trop le Roi d'Angleterre pour suivre de si sages conseils; d'ailleurs il étoit obsédé par le Cardinal Pandolphe, Légat du S.-Siége, qui le flattoit, l'aduloit, l'appeloit *le pieux & redoutable champion de S. Pierre*, & lui présentoit sans cesse le tableau de l'Angleterre conquise, & de Jean son ennemi renversé du trône. Lorsque l'armement fut prêt, ce Cardinal, sous prétexte d'aller, par sa présence & ses discours, achever d'échauffer les esprits contre un excommunié,

Digitized by Google

paſſa à Douvres où Jean aſſembloit des troupes ; il lui fit demander une audience ; &, l'abordant avec l'air triſte & benin d'un Miniſtre de paix qui gémit & voudroit écarter l'orage : *Vous êtes perdu*, lui dit-il : *une partie de votre nobleſſe traite avec Philippe ; il va mettre à la voile à la tête d'une armée formidable ; la vôtre vous abandonnera, & vos Barons ſeront peut-être les premiers à vous faire tomber entre les mains des François.* Jean ne pouvoit pas ignorer qu'il avoit entierement aliéné l'affection de ſon peuple, & ces avis étoient ſi conformes à ceux qu'il recevoit de tous côtés, qu'il ne fut pas difficile à l'artificieux Légat de s'appercevoir de ſon trouble, & de l'amener à lui demander des conſeils, en augmentant ſes frayeurs. Les caracteres arrogans deviennent les plus foibles au

Digitized by Google

moindre revers : ce Prince jura & fit jurer pour lui, *& sur son âme*, seize de ses Barons, qu'il se soumettoit à tout ce qu'exigeoit le Saint Siége ; & quelques semaines après, en exécution d'un des plus singuliers & des plus honteux traités qu'ait jamais fait une tête couronnée, il se rendit dans la principale Eglise de Douvres, accompagné de Seigneurs & d'Officiers de son armée, & là, en présence d'un peuple nombreux, il déclara que, de sa franche & libre volonté, & de l'avis de ses Barons, pour expier les fautes qu'il avoit commises contre les Ministres du Seigneur (1), il se reconnoissoit

(1) Il avoit maltraité les Ecclésiastiques qui s'étoient le plus hautement déclarés pour le Pape, entr'autres l'Archidiacre de Norwick ; il le fit mettre en prison, & l'obligeoit de porter une chappe de plomb qu'il

Digitized by Google

noiſſoit déſormais vaſſal du S.-Siége, & s'obligeoit, en cette qualité, de lui payer tous les ans une redevance de mille marcs, ſçavoir ſept-cents pour l'Angleterre & trois-cents pour l'Irlande ; enſuite il ôta la couronne de deſſus ſa tête, la mit aux pieds du Légat comme repréſentant le Pape, lui rendit hommage & lui préſenta quelques pieces d'or pour arrhes du tribut auquel il ſe ſoumettoit ; Pandolphe foula l'or aux pieds, emporta le ſceptre & la couronne, & ne les rendit qu'au bout de cinq jours à ce vil Monarque.

Cependant l'armée Françoiſe n'attendoit que le retour de ce Car-

avoit fait faire exprès ; ce pauvre Archidiacre, au bout de quelques ſemaines, ſuccomba ſous la fatigue du poids de cet étrange vêtement.

Digitized by Google

dinal pour mettre à la voile. Il revint, se présenta hardiment devant Philippe, lui dit qu'il falloit congédier ses troupes & ne plus penser à la conquête de l'Angleterre ; que Dieu avoit changé le cœur de Jean ; que ce n'étoit plus un Prince rebelle à l'Eglise, un *satan endurci*, mais *une ouaille benigne & dévote ;* que le Pape, comme un pere toujours clément & miséricordieux, lui ayant tendu les bras, ne pourroit pas se dispenser de le couvrir de son aîle apostolique, & de lancer ses foudres sur quiconque oseroit attaquer ce fils repentant & dont les Etats faisoient désormais partie du patrimoine de S.-Pierre. Philippe, aussi surpris qu'indigné d'un pareil discours, lui répondit qu'après l'avoir engagé, par les motifs les plus saints, dans des frais immenses pour un armement par terre

Digitized by Google

& par mer, il étoit bien étrange que le Pape prétendît tout à coup lui lier les mains, & qu'il osât jouer un Roi de France & en même tems le menacer : *il n'est pas aussi aisé*, ajouta-t-il, *de me faire la loi que de me tromper ; retirez-vous.*

Il auroit sans doute poursuivi son entreprise ; il y auroit eu trop de honte à s'en désister ; mais les avis qu'il reçut d'une ligue qui se formoit contre lui dans les Pays-Bas, l'obligerent de porter ses armes de ce côté. L'Empereur Othon IV, plusieurs Princes d'Allemagne, les Ducs de Lorraine, de Brabant & de Limbourg, les Comtes de Hollande, de Namur, de Boulogne & de Flandres, se préparoient à l'attaquer. Le Comte de Salisburi les joignit, après avoir surpris, brulé, coulé à fond ou dispersé presque toute notre flotte dont les

Digitized by Google

Iarry. Officiers étoient allés se divertir à terre. Les confédérés, dit un His-
Rigord. torien contemporain, fiers de leur nombre & de ce commencement de succès, avoient déjà fait entr'eux le partage de la France ; leur armée grossissoit tous les jours ; elle étoit, avec les troupes Angloises, de près de cent-cinquante-mille hommes ; Philippe, qui n'en avoit que cinquante, mille, terrassa leur orgueil à * Bouvines : jamais victoire ne fut plus complette ni plus glorieuse.

* Village entre Lille & Tournai.

Tandis que nos forces sembloient occupées en Flandres, le Roi d'Angleterre avoit fait une descente à la Rochelle. Après s'être rendu maître de plusieurs Places dans le
Vignier. Poitou & dans l'Anjou, il avoit assiégé la *Roche-aux-Moines* ; mais à l'approche du jeune Louis, fils de Philippe, il leva ce siége avec tant

Digitized by Google

de précipitation qu'il y laiſſa ſes tentes, ſes malades, toutes ſes machines de guerre & ſes gros bagages. On prétend qu'il fit ce jour-là dix-huit lieues tout d'une traite; ſon arriere-garde (1) fut taillée en pieces. *Malgré cet échec*, dit Rapin de Toiras, *il avoit encore aſſez de troupes pour eſperer un heureux ſuccès dans cette guerre, ſi elle eût continué; mais la victoire que Philippe venoit de remporter à Bouvines lui faiſant craindre que tout le fardeau n'en retombât ſur lui, il demanda une trève par l'entremiſe du Pape. Quoique Mezerai aſſûre*, ajoûte-t-il, *que ce ne fut qu'aux preſſantes inſtances* *Guielm. Brito. L. 10.* T. 2. p. 342.

(1) *Infra unius menſis ſpatium, filius in Pictoniâ de rege Angliæ & Pictonibus ſine conflictu; pater in Flandriâ de Othone & Flandrenſibus triumphavit.* Rigord. Guielm. Brit. Liv. 1.

Digitized by Google

du souverain Pontife que Philippe accorda cette trêve, on peut cependant présumer qu'il n'eut pas beaucoup de peine à y consentir ; en effet il ne pouvoit rien souhaiter de plus avantageux que de voir repasser la mer aux Anglois, puisqu'il n'avoit que peu de chose à gagner sur eux, & qu'au contraire il avoit beaucoup à perdre. La partialité peut-elle séduire un Historien au point de faire de pareils raisonnemens ? Jean avoit fui devant Louis qui n'avoit que sept-mille hommes d'infanterie & deux-mille chevaux ; les Seigneurs Poitevins, qui avoient favorisé sa descente à la Rochelle, l'avoient abandonné ; ses troupes étoient mécontentes & découragées ; la Ligue sur laquelle il fondoit toutes ses espérances, venoit d'être écrasée en Flandres ; n'osant paroître en campagne, il se tenoit renfermé

Digitized by Google

dans Parthenay * ; Philippe alloit l'attaquer avec une armée victorieuſe ; il étoit preſqu'impoſſible qu'il échappât ; mais Philippe, qui paroiſſoit quelquefois mépriſer les menaces de Rome, connoiſſoit cependant trop bien les effets de la maladie épidémique dont les eſprits de ces temps-là étoient agités à la moindre excommunication, pour n'avoir pas de très-grandes déférences pour le Pape ; il ne le prouva que trop dans la ſuite ; d'ailleurs il aimoit l'argent ; il céda donc aux vives ſollicitations de Sa Sainteté, & à l'appas des ſommes conſidérables qu'on lui offroit ; ſoixante-mille livres ſterling qui lui furent payées comptant, le firent conſentir à une trève, lorſqu'il pouvoit très-aiſément chaſſer les Anglois de la Guyenne & de tout ce qu'ils poſſédoient encore en deçà de la mer.

* Ville du Poitou.

Bigord. p. 66. Duheſne. T. 5.

Larrey.

Digitized by Google

Il eût été bien plus prudent & bien moins chimérique de s'attacher à cette conquête, que d'accepter, comme il fit deux ans après, la couronne d'Angleterre pour son fils.

Le regne d'un Prince foible & mépriſable procure quelquefois un bien ; le peuple reprend ſes droits & ſes franchiſes qui ne ſont que trop ſouvent de nulle conſidération ſous les regnes glorieux & pleins de ſuccès ; la Nobleſſe Angloiſe profita du mépris général où Jean étoit tombé, pour l'obliger de renouveller & de confirmer, par un nouveau ſerment, les priviléges dont elle avoit joui ſous les Rois Saxons, & dans leſquels Henri I l'avoit rétablie par la fameuſe charte des *communes libertés*. A peine Jean eut-il ſigné cette charte, que, pour ſe mettre en état de la révoquer, il

Digitized by Google

fit enrôler, le plus ſecrettement qu'il lui fut poſſible, en Hollande, en Flandres, dans la Guyenne & dans le Poitou, toutes ſortes de bandits & de ſcélérats dont il alla recevoir les différentes troupes à Douvres; il leur promit une partie des dépouilles de ſa Nobleſſe, & commença par ſaccager les terres des principaux Seigneurs, de la façon la plus barbare. Le Pape, quelques années auparavant, parce que ce Prince ne vouloit pas recevoir de ſa main un Archevêque de Cantorbéri, l'avoit excommunié, l'avoit déclaré indigne du trône, & avoit délié ſes ſujets du ſerment de fidélité; ce même Pape le délia avec la même facilité de tous les ſermens qu'il avoit faits à ſes ſujets, & les excommunia parce qu'ils vouloient défendre leurs vies, leurs biens & *leurs libertés*: c'étoit toujours cet

Digitized by Google

Innocent III, ce Pontife si hardi, si violent, si dur, *mais qui devenoit* (1) *de cire à la vue de l'or*, dit le Moine, Mathieu Paris. Lorsqu'il apprit par ses Légats que Louis * avoit accepté la couronne d'Angleterre, il monta en chaire, & tenant une épée : *glaive, glaive*, dit-il, *sors du fourreau, aiguise-toi pour tuer & pour briller* : ce n'étoit pas ainsi que prêchoient les Apôtres ; il finit ce sermon *par faire jouer toute son artillerie & tuer l'ame de Louis & celle de Philippe en ricochet, s'il laissoit partir son fils.* Mézeray dit *que ces foudres, quand elles sont injustes, ne sont que des foudres de Salmonée.* Philippe n'osa pas se flatter que les Ecclésiastiques de son Royaume les regarderoient comme telles ; il

* Depuis Louis VIII.

Le P. Daniel. Mezeray.

Jean de Serres. André Duchesne.

(1) *Ad omnia scelera pro præmiis datis ereus.*

Digitized by Google

ne donna que ſecrettement des ſecours pour faire réuſſir l'entrepriſe ; il la blâmoit publiquement : *Monſieur*, lui dit Louis, qu'il feignoit de vouloir retenir, *je ſuis votre homme-lige pour les fiefs que vous m'avez donnés en France, mais il ne vous appartient pas de décider touchant le thrône d'Angleterre, & ſi vous entreprenez de me faire quelque violence à cet égard, je me pourvoirai devant la Cour des Pairs ; elle a entendu comme vous ce qu'ont dit les députés qui ſont venus m'offrir ce thrône de la part des Barons & de la Nobleſſe ; mes droits ſont inconteſtables, & je les ſoutiendrai juſqu'à la mort.* Ces députés avoient dit que Jean n'avoit obtenu la couronne que par élection ; qu'il l'avoit publiquement abdiquée ; qu'il étoit vrai que le Pape la lui avoit rendue au bout de cinq jours, mais que

Digitized by Google

le Pape n'avoit pu rendre ce que Jean n'avoit pu donner ; que ce Prince, à son couronnement, avoit promis d'observer inviolablement la charte de *leurs libertés* ; qu'ils ne l'avoient reconnu pour Roi qu'à cette condition ; que, loin de tenir sa parole, il avoit fait venir des troupes étrangeres pour mettre la nation dans les fers ; qu'en violant ses sermens, il les avoit déliés de ceux qu'ils lui avoient faits ; qu'un Roi, & surtout quand il ne l'étoit que par élection, se rendoit coupable comme un autre homme, dès qu'il devenoit traître à la patrie ; qu'il n'y avoit point de plus haute trahison, que d'avoir voulu jetter une Noblesse libre dans l'esclavage, & la rendre tributaire d'un Prince * étranger ; que sous les Rois Saxons, & depuis Guillaume le conquérant, il y avoit plusieurs exemples qu'on

Rapin de Toiras. T. 2. pag. 305.

* Le Pape

Digitized by Google

n'avoit pas ſuivi l'ordre de la ſucceſſion; que le diſcours de l'Archevêque de Cantorbéri, lors de l'élection de Jean au préjudice d'Artur, en étoit une preuve : *s'il ſe trouve*, avoit dit ce Prélat, *quelqu'un de la famille du dernier Roi, qui ſurpaſſe les autres en excellence, nous ne devons pas faire difficulté de nous ſoumettre à ſa domination;* que le Prince Louis étoit non-ſeulement un des plus proches héritiers par la Princeſſe Blanche ſa femme, fille d'Eléonor ſœur de Richard *cœur-de-lion*, mort ſans enfans, mais qu'il étoit encore le ſeul en état de les ſecourir; qu'ils venoient donc le prier d'accepter une couronne qu'ils avoient autrefois confiée à Jean, & qui étoit vacante, indépendemment de tous leurs griefs, depuis l'abdication ſolemnelle qu'en avoit fait cet indigne Prince. Telles étoient

Mathieu Paris. page 264.

Rapin de Toiras. T. 2. p. 295, 296.

Digitized by Google

les raisons qu'avoient allégué les Députés de la Noblesse d'Angleterre : tous nos Historiens les ont affoiblies & tronquées, parce qu'ils n'ont fait que copier le Moine Anglois, Mathieu Paris.

Larrey. Louis aborda au port de Sandwick le 23 de Mai 1216, fut couronné dans Londres, y reçut l'hommage des Barons, & celui d'Alexandre I, Roi d'Ecosse, pour les fiefs que ce Prince possédoit en Angleterre. Jean, qui n'avoit pas osé risquer une bataille en s'opposant au débarquement des troupes Françoises, fuyoit devant elles de province en province ; il pensa périr avec son armée, en traversant un marais qui sépare le Comté de Lincoln de celui de Nordfolk ; il y perdit tous ses bagages & ses trésors. Rapin de Toiras dit que cette perte, irréparable dans les circonstances où il se trou-

Digitized by Google

voit, lui causa une fièvre violente dont il mourut au bout de quelques jours, le 28 d'Octobre 1216. D'autres Historiens rapportent qu'étant arrivé avec beaucoup de peine à l'Abbaye de Suines-Head, il y fut empoisonné par les Moines, parce qu'il n'étoit plus, disoient-ils, qu'un Tyran. Quelques années auparavant, lorsqu'à la tête des troupes étrangères il ravageoit de la façon la plus barbare les terres de ses Barons, Guillaume d'Albinet, Gouverneur de Rochester, & qui s'étoit renfermé dans le Château avec sa famille, vit un Arbalêtrier qui visoit à ce Prince & qui alloit le tuer: *Malheureux*, lui dit-il en détournant le coup, *songes-tu que c'est le Roi! Je sçais que nous sommes réduits aux dernieres extrémités; que nous manquons de tout; que nous n'avons aucun espoir de secours; qu'il va donner l'as-* T. 2. p. 356

Digitized by Google

saut ; qu'il fut toujours sans miséricorde ; qu'il nous fera tous massacrer, & que ma famille & moi serons les premieres victimes qu'il sacrifiera à son implacable cruauté ; mais c'est le Roi.

On l'avoit surnommé Jean *sans terre* parce que Henri II, son pere, ne lui avoit rien désigné dans un premier partage qu'il fit de ses Etats entre ses enfans ; on raconte que ce surnom lui fut confirmé après sa mort ; les Moines de Wincester répandirent parmi le peuple qu'on entendoit un bruit continuel sur son tombeau, & qu'il en sortoit de tems en tems des cris épouvantables ; ils jetterent son corps dans un champ.

Il laissa deux fils ; Henri, le plus âgé, n'avoit que dix ans. La plupart des Barons commencerent à réfléchir qu'en le reconnoissant pour Roi, il y auroit une minorité : c'est une perspective bien flatteuse pour

Digitized by Google

des eſprits dont l'inquiétude flegmatique aime à ſe repaître de nouveaux arrangemens dans l'Etat, de factions, de brigues & de cabales ; d'ailleurs, dans la ſituation où étoient les affaires de ce jeune Prince, chacun eſpera de pouvoir ſe vendre au prix qu'il voudroit. Ils avoient reçu Louis comme leur libérateur, & il l'étoit ; mais dès qu'on penſe à violer ſes ſermens, on a bientôt imaginé des prétextes pour colorer ſa trahiſon ; il s'étoit défié d'eux, diſoient-ils, & leur avoit fait l'injuſtice & l'affront de donner le gouvernement de quelques Places importantes à des François. Quelques-uns furent aſſez lâches pour continuer de paroître dans ſes intérêts, afin de trouver les occaſions de le trahir par de perfides conſeils. Le Comte du Perche le leur reprocha au combat de Lincoln où les troupes Françoiſes, dans la poſi-

Rapin de Toiras. T. 2. p. 384.

Digitized by Google

tion la plus désavantageuse, se firent hacher en pieces sans pouvoir presque attaquer ni se défendre. Cette perte fut suivie d'une autre sur mer ; un petit secours qui venoit de Calais fut battu ; *& ce qui contribua le plus à notre victoire*, dit un Historien Anglois, *c'est que nous avions sur nos vaisseaux une très-grande quantité de chaux vive ; nous la jettions en l'air ; le vent favorable la poussoit dans les yeux des François & les aveugloit.*

Ibid. Note.

Louis se vit bloqué dans Londres ; *il faut s'en défaire*, crioit une populace arrogante & lâche, *c'est un Prince François.* Il en eut tout le courage & la dignité ; il avoit connu les Anglois ; il parut moins irrité de se voir indignement abandonné, qu'empressé de les céder ; il envoya dire au Comte de Pembrock, tuteur du jeune Henri & dont l'armée approchoit, qu'il étoit prêt à traiter,

Digitized by Google

mais en lui déclarant en même tems, dit Rapin de Toiras, *qu'il ne consentiroit jamais qu'à une paix honorable & qui mît à couvert de toute poursuite ceux qui l'avoient appellé en Angleterre.* Ce soin généreux, s'ils ne le méritoient pas, étoit digne de lui. La plupart de nos Historiens, Mézerai, le Gendre, Daniel, &c. disent que ce Prince, par un des articles du traité, promit qu'il tâcheroit d'engager son pere à restituer toutes les provinces en-deçà de la mer, confisquées sur le Roi Jean, ou qu'il les rendroit, lorsqu'il seroit sur le trône : dans ce traité qui contient dix-huit articles, il n'y en a pas un seul qui fasse mention de cette restitution ; Rapin de Toiras & Jean le Clerc conviennent que, si Louis entra dans un pareil engagement, ce ne fut apparemment que *verbalement*, ou par *des articles secrets* ; ils auroient dû convenir

T. 2. p. 385.

Rymer. Acta publica. T. 1. p. 74.

T. 2. p. 385.

Extrait des actes publics de Rymer, p. 668.

Digitized by Google

franchement, & comme ils le pensoient, que la prétendue promesse de cette restitution est un fait indignement & faussement avancé par le Moine (1) Mathieu Paris, & que, loin d'en trouver quelque indice dans les actes d'Angleterre, on y voit des preuves du contraire, puisqu'il n'est pas douteux que Henri n'auroit pas manqué de parler souvent de cette promesse, & du manquement de parole, dans les discussions qu'il eut dans la suite avec la France, dans ses déclarations de guerre, ou de trève, & dans ses plaintes au Pape qui étoit le garant

Acta publica. T. 1. p. 98.

(1) Mathieu Paris étoit Anglois & Moine de S.-Alban; son histoire commence à la conquête de l'Angleterre par Guillaume *le conquérant*, & finit en 1259. Henri III, fils de Jean *sans terre*, l'honoroit de son amitié.

Digitized by Google

du Traité entre Louis & lui ; or (1) il n'en fait jamais mention. D'ailleurs la lecture seule de ce Traité,

(1) Lorsque la Reine blanche apprit que S. Louis, son fils, étoit prisonnier des Sarrasins, elle écrivit à Henri qui avoit aussi pris la Croix, pour le solliciter d'accomplir son vœu & d'aller au secours des chrétiens. Henri lui écrivit, & à S.-Louis, *qu'il presseroit son départ, si on vouloit lui rendre les provinces confisquées sur Jean* sans terre *son pere* ; il n'auroit pas manqué d'ajouter, *conformément à la promesse qui m'en fut faite par le feu Roi Louis VIII.* Il n'en dit pas un mot ; donc Louis VIII ne s'étoit jamais engagé à cette restitution ni par des articles secrets ni verbalement.

Littera Henrici III Regis Angliæ, Ludovico IX Regi Franciæ.

Requisiti dudùm per Litteras vestras quòd adventum nostrum acceleremus in succursum Terræ sanctæ, recolimus serenitati vestræ rescripsisse quòd, si Terras nostras per vos & progenitores vestros occupatas freti salubri consilio nobis redderetis, passagium nostrum acce- Anno 1252. *Acta publica. T. 1. p. 167.*

ôte toute vraisemblance à cette promesse ; Louis n'y parle point en

leraremus, & personam & res nostras exponeremus in obsequium crucifixi ad honoris vestri incrementum. Et licet jam passagium nostrum sit juratum, & certo tempore statutum, idem tamen passagium anticipabimus, potenter nos accingendo ad prædictæ Terræ succursum, dùm tamen occupata prædicta nobis benignè restituatis ; quod vestræ Regiæ dignitati ad salutem cedet perpetuam, & laudem famæ temporalis.

La Reine blanche paroissoit disposée à rendre la Normandie à Henri, mais les Barons François s'y opposerent : si la Reine Regente, disoient-ils, par une affection naturelle à une mere qui désire d'arracher son fils des mains des Sarrasins, veut faire une pareille chose, elle ne doit pas s'attendre que nous y consentions jamais, & que nous approuvions qu'on regarde comme nul & frivole le jugement des Pairs qui a condamné Jean *sans terre*, & qui l'a justement privé de la Normandie ; il seroit bien étonnant, ajoutoient-ils, que le Roi même présumât

Digitized by Google

Prince à qui l'on fait la loi; au contraire, il impoſe des conditions en faveur de ſes adhérens & de ſes alliés; il exige qu'on lui paiera les rançons qui lui ſont dûes, & on le lui promet; on voit par tous les articles qu'il ſent qu'on doit lui faire un pont d'or, & en effet, outre cinq-mille marcs d'argent que la ville de Londres lui avoit prêtés, on lui en donna encore quinze-mille, qu'il toucha comptant, à condition qu'il ne reviendroit plus en Angleterre *à mauvais deſſein.* Nos Hiſtoriens, toujours *Mathieu Paris. Larrey.*

---

qu'il peut entreprendre de telles choſes ſans notre conſentement: *abſit enim ut duodecim Parium judicium quo juſtè adjudicatur Rex Anglorum & privatur Normandiâ, caſſetur & pro frivolo habeatur... factum eſt murmur horribile Inter Magnates Francorum, quòd, ſine conſenſu univerſalis Bernagii, talia præſumeret Rex Franciæ præmeditari.* *Mathieu Paris*, pages 581, 604 & 605.

Digitized by Google

paresseux, & qui souvent ne font que se copier les uns les autres, n'ont point cherché, ou n'ont pas connu la pièce originale; ils s'en sont rapportés imprudemment à Mathieu Paris. Le caractère seul & toute la vie de Louis VIII, s'ils avoient voulu y réfléchir, déposoient contre le récit du Moine Anglois; jamais Prince n'eut plus de courage & ne fut plus éloigné de toute action indigne d'un François. D'ailleurs, *dès qu'il offrit de se retirer*, dit Rapin de Toiras, *le Comte de Pembrock ne balança pas à y consentir, considérant que le Roi de France n'étoit pas si épuisé de troupes & d'argent qu'il ne pût faire encore de très-grands efforts pour dégager le Prince son fils.* Cet Historien devoit ajouter que le Roi de France avoit à Compiégne vingt-cinq ôtages que les Barons Anglois lui avoient

T. 2. p. 385.

Rapin, de Toiras. T. 2. p. 353. Daniel. T. 4. p. 235. Larrey. T. 1. p. 469.

Digitized by Google

avoient donnés, & qui ſans doute étoient des plus illuſtres familles d'Angleterre.

Le jeune Henri, immédiatement après avoir été proclamé Roi par les Seigneurs de ſon parti, avoit rendu hommage de ſa couronne au Pape, entre les mains du Légat, confirmant ainſi le don que ſon pere en avoit fait au S.-Siége; voila pourquoi Sa Sainteté s'intéreſſoit ſi vivement en ſa faveur, tandis que par eſtime elle excommunioit pontificalement Louis tous les Dimanches, le connoiſſant incapable de vouloir jamais ſe ſoumettre à ce honteux hommage; & c'eſt ce qui mit en même temps le comble à l'opprobre des Barons Anglois; non-ſeulement ils trahirent un Prince qu'ils avoient appellé, mais encore l'honneur & les droits de leur nation, puiſqu'en ſe rangeant ſous la domination de

Digitized by Google

Henri, ils reconnoissoient que l'Angleterre étoit un fief, & un fief tributaire de Rome. Quelques-uns tâchoient de s'excuser en disant que Philippe, ou n'auroit pas dû leur envoyer son fils, ou qu'en le leur envoyant, il devoit l'aider ouvertement de toutes les forces de son Royaume. Il est vrai que la conduite de ce Monarque fut très-singulière; il n'envoya que de foibles secours en comparaison de ceux qu'il pouvoit donner; il souffrit que les Evêques de France publiassent l'excommunication contre Louis; il confisqua ses terres, & disoit tous les jours qu'il ne vouloit ni le voir ni lui parler, pour ne pas s'exposer à la contagion d'un excommunié: n'étoit-ce pas lui-même fournir aux Ecclésiastiques d'Angleterre des raisons très-propres à contenir le peuple dans le parti que le Pape favorisoit?

Digitized by Google

Philippe-Auguſte mourut le 14 Juillet 1223; nos Hiſtoriens, entr'autres le Pere Daniel, continuant toujours de copier Mathieu Paris, diſent qu'à l'avènement de Louis VIII à la Couronne, Henri lui envoya demander la reſtitution de la Normandie, de l'Anjou, du Maine & du Poitou, *conformément au Traité fait entr'eux à Londres*; que Louis répondit qu'il poſſédoit ces Provinces par le droit de la guerre, par celui du Souverain ſur ſes vaſſaux rebelles, & en conſéquence du jugement rendu contre Jean *ſans terre* par la Cour des Pairs; que d'ailleurs il ne ſe croyoit pas obligé à l'obſervation d'un Traité que Henri avoit lui-même violé le premier dans pluſieurs articles. J'ai prouvé que Louis ne s'étoit jamais engagé à rendre ces provinces, & il ne tarda pas à faire connoître qu'il avoit au contraire réſolu

Digitized by Google

de chasser entierement les Anglois de son Royaume. Il déclara que, Henri ayant manqué à son devoir de vassal en ne comparoissant pas à son sacre comme Duc de Guyenne, il confisquoit de nouveau tous les fiefs mouvans de la Couronne, qui avoient appartenu aux Rois d'Angleterre. Il assembla son armée près de Tours, passa la Loire, battit les Anglois dans le pays d'Aulnis, se rendit Maître de Niort, de Saint-Jean d'Angeli, de la Rochelle, du Limousin, du Périgord, & généralement de tout ce qu'ils possédoient en-deçà de la Garonne; il ne restoit plus qu'à les chasser de Bordeaux & de la Gascogne, lorsque malheureusement, à la prière du Pape & des Ecclésiastiques, il abandonna son objet pour tourner ses armes contre le Comte de Toulouse & les hérétiques du Languedoc; *il accorda*,

Digitized by Google

dit le Gendre, *une trêve à Henri, moyennant une ſomme de trente-mille marcs d'argent.* T. 3. p 270.

Mathieu Paris fait mourir Louis VIII au ſiége d'Avignon, empoiſonné par le Comte de Champagne: il eſt très-certain qu'il prit cette ville le 12 Septembre 1226, & qu'il ne mourut que deux mois après, le 8 Novembre, à Montpenſier en Auvergne. Si l'on en croit Guillaume de Puilaurens, auteur contemporain, les Médecins (1) ayant déclaré à ce

(1)... *Sentiens Arcambaldus de Borbonio poſſe juvari Regem amplexu fœminæ, quæſitam virginem ſpecioſam ac generoſam, atque edoctam qualiter Regi ſe offerret & loqueretur, quòd non libidinis deſiderio, ſed auditæ infirmitatis auxilio adveniſſet, dormiente rege, à cubicularis ejus, de die fecit in thalamum introduci; quam Rex evigilans, cum vidiſſet aſpirantem, quæſivit quæ eſſet & qualiter introiſſet? Quæ, ſicut edocta erat, ad*

Digitized by Google

Prince que sa maladie venoit d'un excès de continence & de santé, ses *chambriers* introduisirent auprès de son lit, tandis qu'il dormoit, une jeune fille d'une rare beauté, à qui ils recommandèrent bien de dire qu'elle ne venoit pas le trouver, *pressée par d'impudiques desirs, mais uniquement par le motif généreux d'une sujette qui seroit charmée de conserver une vie si précieuse à l'Etat.* Louis, en s'éveillant, demanda d'un air gracieux à cette jeune personne ce qu'elle vouloit; elle le lui fit entendre par sa rougeur, son embarras & quelques mots foiblement articulés: *non, non*, dit-il; *j'aime*

quid advenerat, reseravit; cui gratiatus rex ait: non ità erit, puella; non enim peccarem morialiter ullo modo, & convocato Dom. Arcambaldo de Borbonio, mandavit eam honorificè maritari. Guill. de Podio Laurentii. cap. 36.

Digitized by Google

mieux mourir que de commettre un péché mortel. Il fit éloigner le remède, mais en recommandant à Archambaud de Bourbon de récompenser la bonne volonté, & de marier honorablement la gentille pucelle.

S. Louis, son successeur, donna l'investiture du Comté de Poitou à son frere Alphonse; Hugues, Comte de la Marche, assembla des troupes, se fortifia dans ses Villes & Châteaux, osa déclarer à Alphonse qu'il ne le reconnoissoit point pour son Seigneur, & envoya demander des secours au Roi d'Angleterre. Henri ne se piquoit pas d'être fidèle à ses sermens: ainsi, quoique la trève avec la France ne fût pas expirée, il se mit en mer & vint débarquer au port de Royan. La grande chronique rapporte que la Comtesse de la Marche, la plus belle, la plus hau-

Chron. de S.-Denys.

Digitized by Google

taine & la plus méchante * femme de son siècle, *alla à sa rencontre, & lui dit: Biau cher fils, vous êtes de bonne nature, d'être venu ainsi secourir vos freres *, que les fils de Blanche de Castille veulent trop mallement défouler & tenir sous pieds.* Ces fils de Blanche de Castille descendoient de Robert *le fort*, & les Rois d'Angleterre, de Torquat *, simple Gentilhomme Breton ; mais laissant à part l'origine des deux Maisons, cette Comtesse, quoique veuve de Jean *sans terre* & mere de Henri, ayant d'ailleurs quitté son rang pour épouser un Comte de la Marche, ne devoit pas s'enorgueillir au point de dire qu'elle se tueroit plutôt *que de ployer le genou devant la femme d'Alphonse*, un fils de France.

S. Louis marcha aux Anglois, les trouva campés de l'autre côté de la

* Elle voulut faire empoisonner Saint Louis.

* Ils n'étoient qu'uterins de Henri.

* Pere d'Ingelger, tige des Comtes d'Anjou devenus Rois d'Angleterre.

Digitized by Google

Charente, mit pied à terre, & le ſabre à la main, à la tête de ſa garde, força toutes les barricades du pont de Taillebourg; en même tems une partie de ſon armée, paſſant à la nage, ou en bateau, fit abandonner à l'ennemi le bord de la riviere, & gagna aſſez de terrein pour ſe mettre en bataille. Henri, conſterné des prodiges de valeur qu'il voyoit faire à Saint Louis, chargea ſon frere Richard de tâcher de l'amuſer par des propoſitions de paix. Richard quitta ſon caſque & ſa cuiraſſe, *prit un bâton blanc à la main*, s'approcha des nôtres, ſe fit conduire au Roi, & en obtint une ſuſpenſion d'armes juſqu'au lendemain. C'étoit au mois de Juillet; on découvrit à la pointe du jour que les Anglois avoient décampé; on les ſuivit, on ne put les atteindre que

Digitized by Google

vers les dix heures. Le terrein, sur une hauteur entre deux collines & coupé par des vignes, leur étoit avantageux ; le Prince Richard, les Comtes de la Marche & de Leicester, les rangèrent en bataille, & tâchèrent de les animer par leurs discours & leur exemple ; le combat fut long & sanglant ; mais enfin ils furent enfoncés de toutes parts, & Louis les poursuivit, moins pour achever leur défaite, que pour arrêter le carnage & l'emportement du soldat au sein de la victoire. Henri craignit d'être investi dans Xaintes, s'enfuit jusqu'à Blaye, &, ne s'y croyant pas encore en sureté, alla se renfermer dans Bordeaux.

Les propositions de paix qu'il fit faire, furent d'abord rejettées : on n'étoit qu'au commencement du mois d'Août, & l'on ne vouloit pas

Digitized by Google

perdre, comme avoient fait Philippe-Auguſte & Louis VIII, le moment d'achever de chaſſer les Anglois du Royaume. Malheureuſement Saint Louis parut incommodé ; il mouroit beaucoup de monde dans nos troupes, d'une eſpèce de maladie peſtilentielle ; on craignit qu'il n'en fût attaqué ; on le connoiſſoit, on ſçavoit que, ſi l'on continuoit la campagne, il ne voudroit pas quitter l'armée ; ſes Barons conſentirent d'accorder une trève de cinq ans à Henri, à condition qu'il paieroit chaque année une ſomme de cinq-mille livres ſterling, & que les Places conquiſes reſteroient au vainqueur. On a pu remarquer qu'en accordant une paix ou une trève, nos Rois avoient toujours attention de ſe faire payer une certaine ſomme ; ils ne faiſoient encore la guerre, dans

Rapin de Toiras. T. 2. p. 444.

Digitized by Google

ces tems-là, que sur leurs épargnes & les revenus de leurs terres & domaines ; leurs Ministres n'avoient pas encore imaginé de les engager.

Depuis le jugement rendu contre Jean *sans terre*, il n'y avoit eu que des trèves entre les deux Couronnes; Saint Louis, en 1259, fit un Traité de paix par lequel laissant à Henri non-seulement ce qui lui restoit au-de-là de la Garonne, il lui rendit encore des provinces entieres, le Périgord, le Limousin, le Quercy, l'Agenois & la partie de la Saintonge au-delà de la Charente, à la charge d'en faire hommage-lige, & de renoncer à toutes ses prétentions sur la Normandie, l'Anjou, le Maine, la Touraine & le Poitou. *Cette paix*, dit Mézeray, *dans un tems où rien n'étoit plus aisé que de renvoyer enfin ces anciens ennemis dans*

leur Iſle, fit bien mal au cœur à tous les bons François; le ſcrupuleux Monarque voulut la faire malgré les remontrances de tout ſon conſeil, & c'eſt la ſeule fois; car il ne lui arrivoit jamais de choquer la volonté de ſes Barons.

On lira toujours avec plaiſir l'hiſtoire de Rapin de Toiras; ſon ſtyle, quoique ſouvent peu châtié, eſt agréable; l'ordre, la netteté de ſa narration & d'heureuſes tranſitions entraînent & attachent ſans ceſſe le lecteur; il égale les meilleurs hiſtoriens de l'antiquité par la façon de préparer, d'arranger, de préſenter les événemens & d'en faire voir les cauſes; mais il étoit né François; la révocation de l'Edit de Nantes l'obligea de ſortir de ſa patrie; il la haïſſoit, peut-être parce qu'il la regrettoit; on remarque fréquemment ſon animoſité contr'elle, & la partia-

lité la plus marquée pour la nation dont il écrivoit l'histoire. Tout ce qu'il dit à l'occasion du Traité de 1259, est de la plus insigne mauvaise foi. Je conviens avec lui que Henri *avoit apauvri* l'Angleterre, en envoyant sans cesse de l'argent en Allemagne & à Rome, pour faire nommer Roi des Romains, son frere Richard, & son second fils, Roi de Sicile: que son Parlement s'en plaignit, & en même temps de plusieurs infractions à la grande Charte: que Henri consentit de nommer douze Commissaires, & que son Parlement en nommeroit aussi douze, qui travailleroient de concert à la réformation des abus: *Que ces vingt-quatre Commissaires, dans la crainte qu'une guerre étrangere ne détruisît l'ouvrage qu'ils avoient si heureusement commencé, &*

T. 2 p. 502. *que Saint Louis, pour achever de con-*

Digitized by Google

querir la Guyenne, ne se prévalût du mauvais état où se trouvoit l'Angleterre, prirent la résolution de conclurre une paix ferme & durable avec la France; je conviens de ces faits, mais cet Historien entasse ensuite fausſetés sur fausſetés, lorsqu'il ajoûte que le Comte de Leicester se chargea de venir à Paris pour faire la proposition de cette paix, & que la Cour de France, trouvant des avantages considérables dans ce que les Anglois lui offroient, *voulut bien regarder ce Comte comme duement autorisé*, & conclut avec lui un Traité *que Henri fut obligé de signer.* Je ne citerai que les Actes mêmes d'Angleterre; ils prouvent qu'outre la crainte de perdre la Guyenne, Henri vouloit absolument faire la paix avec la France, parce qu'elle étoit nécessaire à ses projets sur le Royaume de Sicile; que, pour négocier cette paix, il en-

Rimer. acta publica T. 1. part. 2. pp. 25 & 44.

Digitized by Google

Ibid. p. 27. voya à Paris, dès l'année 1257, le Comte de Leicester & trois autres Ambassadeurs ; qu'alors il n'étoit point encore brouillé avec son Parlement ; que ces brouilleries ne commencerent qu'en 1258 ; qu'il vint à
Ibid. p. 52. Paris, en 1259, pour conférer & terminer avec Saint Louis ; qu'ils eurent plusieurs conférences, & que, puisqu'il négocia de bouche & par lui-même, il y a donc bien de la mauvaise foi à dire *que la Cour de France, voulant bien regarder le Comte de Leicester comme duement autorisé, quoiqu'elle n'ignorât pas la situation des affaires d'Angleterre, conclut un Traité que Henri fut obligé de signer.* Il le signa à Abbeville, & le trouvoit si avantageux, qu'il exigea qu'il fût signé par les fils de Saint Louis ; les siens, son frere Richard & les vingt-quatre Commissaires le signe-
Ibid. p. 42. rent : il écrivit au Pape pour le re-

Digitized by Google

mercier de ſa médiation, & lui marquer combien il étoit content d'avoir terminé cette grande affaire : d'ailleurs, lorſqu'en 1265 il eut vaincu ſes Barons & le Comte de Leiceſter, & qu'il ſe vit pendant le reſte de ſon regne auſſi maître en Angleterre qu'il l'avoit jamais été, il continua toujours d'entretenir la paix avec la France, & ne penſa point à réclamer contre le Traité d'Abbeville ; ſes ſucceſſeurs (Edouard I & Edouard II) le confirmerent & le ratifierent encore par de nouveaux actes, & s'ils eurent quelques démêlés avec nos Rois, ce ne fut que pour quelques * terres qu'ils prétendoient être des dépendances de la Guyenne. Croiroit-on que, malgré ces actes & tout ce qu'il y a de plus conſtant dans l'hiſtoire, Rapin de Toiras a la hardieſſe d'avancer *que les Rois d'Angleterre, ſucceſſeurs de*

* Voyez les Traités de Paix entre les Rois de France & d'Angleterre, & les Actes de Rymer. T. 1. part. 3. pp. 14 & 15.

Digitized by Google

Henri, ne se crurent point liés par un
T. 2. p. 502. *Traité fait dans une telle conjoncture, & par lequel la France acquéroit sur la Normandie, l'Anjou, le Maine, la Touraine & le Poitou, un droit qu'elle*
T. 3. p. 228. *ne tiroit auparavant que de la force des armes ; car*, ajoûte-t-il, *si ces provinces avoient fait partie de la Monarchie sous la seconde race, Hugues Capet les avoit données en fiefs à des Seigneurs de qui elles étoient venues aux Rois d'Angleterre par une succession légitime, & il est plus aisé de dire que de prouver que Philippe-Auguste avoit eu de justes raisons pour les confisquer.* N'est-il pas singulier que cet historien paroisse douter que les membres d'un Etat soient assujettis aux Lois qui y sont établies, & aux conventions qu'eux-mêmes ont faites & désirées ? Les grands fiefs de la couronne n'étoient que des donations que nos Rois, à la mort du

Digitized by Google

feudataire, renouvelloient en faveur du fils, ou du plus proche parent, en le recevant à la foi & hommage : ces donations étoient ſujettes à révocation & confiſcation pour cauſes d'ingratitude, de déſobéiſſance, de félonie, d'injuſtices & de torts faits au Souverain ou à ceux qui lui appartenoient ; il étoit de droit commun que les feudataires qui tomboient dans quelques-uns de ces cas, perdoient leurs fiefs à perpétuité & ſans retour, d'autant plus que ces feudataires (les Ducs de Bourgogne, de Normandie, de Guyenne, les Comtes de Champagne, de Toulouſe & (1) de Flandres) n'étoient

(1) On voit dans les actes de Rymer, que les Comtes de Flandres, dans les Traités ſecrets qu'ils faiſoient avec le Roi d'Angleterre, promettoient, moyennant une certaine ſomme, que, s'il avoit guerre avec le Roi de France, ils ne meneroient que le moins *Pages* 1. 2. & 8.

Digitized by Google

originairement que les administrateurs amovibles de ces provinces dont ils avoient obtenu la propriété & l'hérédité. Jean *sans terre*, accusé d'avoir assassiné son neveu Artur, fut cité devant la Cour des Pairs; il envoya des Ambassadeurs à Paris pour demander un sauf-conduit; la réponse que leur fit Philippe-Auguste étoit simple, juste, naturelle; ils voulurent objecter que leur Maître n'étoit pas seulement Duc de Normandie, mais en même tems Roi d'Angleterre, & que, quand même il voudroit s'exposer à comparoître, les Barons de son Royaume

d'hommes qu'ils pourroient au secours du Roi de France, leur Seigneur, *mais cependant de façon qu'il ne pût pas être en droit de les dépouiller de leur fief*: donc les Rois de France pouvoient confisquer les fiefs de leurs grands & petits vassaux dans les cas de félonie, de rébellion, &c.

Digitized by Google

s'y oppoſeroient. *Eh! que m'importe,* répliqua Philippe? *Le Duc de Normandie* (1) *n'eſt-il pas mon vaſſal?*

(1) La Normandie étoit un fief-lige comme les autres; l'hiſtorien contemporain de la vie de Louis-le-Jeune, dit: *Normaniam... Henrico, filio comitis Andegavorum, reddidit, & eum pro eâdem terrâ in hominem-ligium accepit.* Hiſt. glorioſi Regis Ludovici. Ducheſne. T. 4.

Le Roi de France, dans les Traités qu'il faiſoit avec les Rois d'Angleterre, les appelloit *ſes féaux*, & ils l'appelloient *leur Seigneur.*

Nous, Henri, Roi d'Angleterre, aiderons Philippe, Roi de France, notre Seigneur, *de tout notre, pouvoir: nous Philippe, Roi de France, aiderons Henri, Roi d'Angleterre*, notre homme & notre fidele, *de tout notre pouvoir.* *Acta publ. Angliæ. T. 1. p. 17. ann. 1180.*

Voici ce que nous, Philippe, Roi de France, avons promis à Richard, Roi d'Angleterre, notre féal ami: *voici ce que nous, Richard, Roi d'Angleterre, avons promis à Philippe, Roi de France*, notre Seigneur & ami. *Ibid. p. 20. ann. 1139.*

Digitized by Google

N'est-il pas justiciable de ses Pairs par un attentat commis en France sur un autre de mes vassaux & mon gendre ? S'il a jugé à propos d'acquérir un plus grand titre, je ne dois pas pour cela perdre les droits de ma souveraineté. Jean n'ayant point comparu, fut donc juridiquement condamné à mort, & les fiefs qu'il tenoit de la couronne furent très-légitimement confisqués. D'ailleurs les Rois d'Angleterre, devenus possesseurs de plus

---

Ibidem. ann. 1200. *Voici la forme de paix conclue entre nous* & notre cher & féal *Jean, Roi d'Angleterre ; voici la forme de paix conclue entre Philippe, illustre Roi de France*, notre Seigneur, & *nous, Jean, Roi d'Angleterre.*

Ibidem. ann. 1259. *A l'illustre Roi de France, notre parent* & notre Seigneur, *Henri, Roi d'Angleterre &c.*

Ibidem. ann. 1272. *A Philippe, Roi de France*, notre cousin & notre Seigneur, *Edouard, Roi d'Angleterre &c.*

Ibidem. ann. 1329. Pareilles Lettres d'Edouard II & d'Edouard III,

Digitized by Google

de la moitié du Royaume, avoient toujours tenté d'envahir le reſte ; ils excitoient ſans ceſſe les autres vaſſaux à la révolte, les ſoutenoient dans leur rébellion, & étoient le refuge de tous les mécontens : c'étoit une félonie continuelle de leur part, & je demande ſi, indépendamment de toutes raiſons politiques, l'amour ſeul que les Princes doivent à leur peuple, n'exigeoit pas de nos Rois qu'ils uſaſſent du droit que leur donnoient les loix féodales, pour chaſſer des vaſſaux toujours inquiets & rebelles, ſouvent perfides, & qui, de pere en fils, cauſoient depuis ſi long-temps le malheur & la déſolation de la France.

Nos hiſtoriens, après avoir fauſſement avancé, ſur la parole de Mathieu Paris, que Louis VIII, bloqué dans Londres, avoit promis de rendre les provinces confiſquées

sur Jean *sans terre*, disent que Saint Louis, par délicatesse de conscience & pour le repos de l'ame de son pere, fit le Traité de 1259 ; il y en a même qui adoptent une autre imposture de ce Moine ; il dit que Louis VIII avoit recommandé à sa mort de restituer ces provinces ; nous avons le Testament de ce Prince dans lequel, loin d'ordonner cette restitution, il donne à son troisième fils l'Anjou & le Maine, & au quatrième, l'Auvergne & le Poitou

Tout ce que je viens de dire prouve que S. Louis ne pouvoit avoir aucun scrupule sur la confiscation faite par son ayeul & renouvellée par son pere ; il déclara lui-même à ses Barons qu'il la croyoit juste. Pourquoi donc rendit-il quatre provinces ? Par l'impatience de retourner dans l'Orient accomplir le vœu qu'il avoit fait

Joinville.

Digitized by Google

fait de délivrer le S. Sépulchre; parce qu'il avoit horreur de répandre le sang chrétien, & que son héroïsme ne le portoit qu'à combattre les Infidèles; d'ailleurs, Henri venoit le voir à Paris, étoit son courtisan, s'en étoit fait aimer: *nous sommes beaux-frères*, disoit le saint Roi; *ses enfans sont cousins germains des miens; je veux établir la paix entr'eux & les deux Royaumes.* La suite ne prouva pas que le ciel eut béni ses bonnes intentions. *Mathieu Paris.*

Son fils, Philippe-le-Hardi, & Edouard I, fils de Henri III, commencèrent à regner à-peu-près en même tems. Il est bon de connoître Edouard I, dont la mémoire est aussi chère aux Anglois que l'est aux François celle de Charles V, ou de Louis XII: je ne prétends pas en conclure que son caractère est en général celui de la nation

Digitized by Google

Angloise; mais il est malheureux pour elle que l'on remarque toujours un fond de férocité, même dans ceux de ses Rois qu'elle admire le plus.

Edouard, après avoir obligé Léolyn, Prince de Galles, à se soumettre à l'hommage, lui rendit le joug de la vassalité si pesant, qu'il le força à reprendre les armes. Léolyn fut tué dans une bataille; Édouard lui fit couper la tête, &, par une dérision indigne & barbare, la fit exposer, couronnée de lierre, sur la porte de la Tour de Londres.

Larrey.

Rapin de Toiras. T. 2. p. 427.

Le pays de Galles n'étoit point un démembrement de la Monarchie Angloise; il n'en avoit jamais fait partie, & n'étoit donc pas sujet à confiscation; David (1), frere &

(1) C'est ainsi qu'un Monarque Anglois puniſſoit la rébellion de ſes vaſſaux, en

héritier de Léolyn, voulut revendiquer ſes droits; des traîtres le vendirent à Edouard, qui le fit condamner par ſon Parlement à être écartelé, & l'on n'épargna aucune des horreurs du plus injuſte & du plus affreux ſupplice, à un Prince qui deſcendoit de Roderic-le-Grand, & d'une des plus anciennes Maiſons Souveraines de l'Europe.

Quelques années après, Edouard fut choiſi pour arbitre entre les prétendans au trône d'Ecoſſe; il décida en faveur de Jean Bailleul, & profita de la circonſtance pour ſoutenir que ce Royaume étoit un fief dépendant de la couronne d'Angleterre. Jean Bailleul lui rendit hommage, & ne tarda pas à en

ſuppoſant que Leolyn & David le fuſſent. Jean *ſans terre* l'étoit certainement de Philippe Auguſte, & ſon crime étoit bien différent.

Digitized by Google

essuyer les hauteurs les plus mortifiantes : *je prétends*, lui disoit le Monarque Anglois, *vous faire venir à Londres, vous faire comparoître devant moi, & vous tenir même à la barre de mon tribunal, quand bon me semblera.* Une suzeraineté exercée avec tant d'orgueil, & dont les droits étoient si peu légitimes, indigna les Ecossois; ils se soulevèrent; Edouard entra trois fois dans leur pays, &, pour les soumettre, tâcha trois fois de le dévaster; timide & cruel, il faisoit couler le sang Royal * sur des échafauds, il inventoit des supplices même contre des femmes **, tandis que, dans la crainte de désobliger le Pape, il n'ôsoit punir des Evêques pris les armes à la main & avec des cuirasses sous leurs habits.

* Les freres de Robert Brus.

** La Comtesse de Bogham & sa sœur.

Voyons à présent de quelle fa-

Digitized by Google

çon ce Prince, ſi fier & ſi terrible avec ſes prétendus vaſſaux, ſe conduiſit avec le Roi de France, ſon Seigneur. Deux Matelots, l'un Anglois & l'autre Normand, ſe battoient à coups de poing ſur le port de Bayonne; l'Anglois tira ſon couteau & tua le Normand. Cette querelle en occaſionna pluſieurs autres entre les Mariniers de ces deux nations; une flotte marchande, ſortie des ports de Normandie, rencontra une pareille flotte Angloiſe; on s'injuria, on en vint aux mains; les Anglois furent très-maltraités. Ce n'étoit juſques-là qu'une petite guerre privée & de particuliers à particuliers; mais des vaiſſeaux de guerre Anglois s'en mêlèrent, prirent ou coulèrent à fond près de deux-cents barques Normandes, s'approchèrent enſuite de la Rochelle, & tâchèrent de ſurprendre cette ville, tandis que des

Digitized by Google

armateurs de Bayonne faisoient le dégât aux environs.

Philippe-le-Bel envoya des Ambassadeurs à Edouard pour demander raison de ces hostilités, & lui déclarer qu'il le citeroit à la Cour des Pairs, s'il n'en recevoit pas une prompte satisfaction. Edouard répondit qu'il seroit toujours charmé d'entretenir la paix qui subsistoit entre les deux Royaumes depuis le Traité d'Abbeville; mais que d'ailleurs il n'étoit soumis à personne; que, si quelques-uns des sujets du Roi de France se plaignoient d'avoir été lésés par les siens, ils pouvoient venir à Londres en toute confiance, qu'il y tenoit son tribunal, & qu'il leur rendroit une prompte justice. Cette réponse, qui étoit une déclaration de toute indépendance, acheva d'irriter Phi-

Digitized by Google

lippe; Edouard, comme Duc de Guyenne, fut cité à la Cour des Pairs pour y répondre de la conduite des Armateurs de Bayonne & autres de ses vassaux. Il paroît qu'il étoit de ces hommes avantageux dont l'air d'audace se démonte, & qui commencent à plier, dès qu'on les regarde fièrement; ce vassal qui n'étoit soumis à personne, envoya le Prince Edmond, son frere, pour l'excuser & répondre en son nom, disant *que sa santé ne lui permettoit pas de se commettre à l'air de la mer.* Philippe s'obstina à vouloir qu'il comparût lui-même, & dès que les délais de la citation furent expirés, il confisqua la Guyenne, & y fit marcher des troupes sous le commandement du Connétable Raoul de Nesle.

Les historiens Anglois prétendent

que la Reine, belle-mere de Philippe, & la Reine, sa femme, signerent avec le Prince Edmond un Traité par lequel, pour appaiser le Roi de France sur ses plaintes contre certains Commandans, Juges & Armateurs du Duché de Guyenne, & pour lui faire une réparation publique, le Roi d'Angleterre lui livreroit les personnes dont il se plaignoit & toutes les villes de ce Duché; que Philippe, au bout de quelques jours, à la priere des deux Reines, rendroit le tout, révoqueroit la citation prononcée contre Edouard à la Cour des Pairs, & lui donneroit un sauf-conduit pour venir à Amiens, où il le recevroit de nouveau à la foi & hommage. Ces historiens ajoûtent qu'en exécution de ce Traité, les villes de Guyenne ayant été remises au Connétable de Nesle, Philippe manqua

Digitized by Google

de parole & les garda. La vérité de ce fait eſt que par ce Traité on ne devoit lui remettre & qu'on ne lui remit que ſix Places, & qu'il prétendit n'avoir promis de les rendre qu'après qu'on l'auroit indemniſé des frais de la guerre, & des dépréda-tions faites ſur ſes ſujets.

Edouard envoya à Paris un Jacobin & un Cordelier pour faire des reproches à Philippe, & lui déclarer qu'il ne le reconnoiſſoit plus pour ſon Seigneur; il fit une ligue avec l'Empereur Adolphe de Naſſau, le Duc d'Autriche, pluſieurs autres Princes d'Allemagne, l'Archevêque de Cologne, le Comte de Flandres, le Duc de Brabant, les Comtes de Hollande, de Juliers, de Luxembourg & de Bar; mais cette nuée de Confédérés, après bien des menaces, des bravades, & avoir coûté beaucoup d'argent aux Anglois, fut

Digitized by Google

dissipée en moins de tems qu'il n'en avoit fallu pour la former; quelques-uns manquèrent à leurs engagemens; les troupes qu'envoyoit l'Empereur furent rencontrées & taillées en pièces-près de Comines, par le Comte de S. Pol & le Connétable de Nesle; le Comte de Bar qui avoit fait une irruption en Champagne, fut battu & fait prisonnier par la Reine * qui commanda elle-même, disent quelques Historiens, & donna tous les ordres pendant le combat; un gros détachement que conduisoit le Comte d'Artois, attaqué par les Flamands près de Furnes, les repoussa & les chargea ensuite si vigoureusement, qu'il en resta seize-mille sur le champ de bataille; Philippe prit Lille, Courtray, Douay, Cassel & Furnes. Sur la nouvelle que le Roi d'Angleterre étoit enfin arrivé au secours de ses alliés avec quelques renforts, &

* Jeanne de Navarre, femme de Philippe-le-Bel. *Mez. T. 2 p. 350.*

Digitized by Google

qu'il étoit à Bruges avec le Comte de Flandres, il marcha vers cette ville; ils n'ôſerent l'attendre, & ſe retirèrent à Gand. Les Anglois n'avoient pas été plus heureux en Guyenne où il ne leur reſtoit que Bayonne; ils y avoient perdu deux batailles; le Comte de Valois avoit gagné la première contre le Prince Edmond qui y fut bleſſé & qui mourut de ſa bleſſure; le Comte d'Artois gagna la ſeconde contre le Comte de Lincoln.

Edouard, voyant que notre armée s'avançoit vers Gand, demanda une ſuſpenſion d'armes: *je l'accorde*, répondit Philippe à ſon envoyé, *& malgré mes victoires & mes conquêtes, je ne ſerai jamais éloigné de la paix, quand je remarquerai de la ſincérité dans le procédé de mes ennemis, & de la ſoumiſſion dans mes vaſſaux.* La ſuſ-

Digitized by Google

pension d'armes fut suivie d'une trêve que l'Anglois humilié *n'obtint*, avoue Rapin de Toiras, *qu'à la considération du Roi de Sicile & du Comte de Savoye qui s'employèrent pour lui.* Cette trêve, par laquelle Philippe demeuroit en possession de tout ce qu'il avoit conquis, n'étoit que pour quelques mois; elle fut prolongée pour deux ans, & aboutit enfin à un Traité de paix; Edouard épousa la sœur, & son fils fut fiancé avec la fille * de Philippe; il promit d'abandonner le malheureux Comte de Flandres qu'il avoit engagé à se révolter; on lui rendit la Guyenne, *qu'il n'espéroit plus de recouvrer par la voie des armes*, à condition qu'il viendroit en faire hommage-lige & sans restriction dans la ville d'Amiens.

T. 3. p. 71.

* Elle n'avoit que sept ans.

Ibid. pag. 74. & 80.

La guerre entre les deux couron-

Digitized by Google

nes recommença sous les règnes de Charles-le-Bel & d'Edouard II, à l'occasion du Château que le Seigneur de Montpesat faisoit bâtir à trois lieues d'Agen, dans une terre qui dépendoit incontestablement du Domaine de France. L'Officier qui commandoit sur cette frontiere, reçut ordre de Charles-le-Bel de saisir cette forteresse. Le Seigneur de Montpesat imagina de déclarer que sa terre relevoit du Duché de Guyenne, & malgré l'arrêt qui le condamna sur les aveux même qu'il avoit rendus, le Commandant Anglois de la garnison d'Agen, se joignit à lui, l'aida à reprendre son Château, passa tous les soldats au fil de l'épée, & fit pendre les Officiers. Charles-le-Bel, à la nouvelle de cette insolente férocité, conserva assez de modération pour envoyer demander justice

Digitized by Google

au Roi d'Angleterre: apparemment que dans ces tems-là le crime cessoit de l'être à la Cour de Londres, quand il n'avoit versé que du sang François; Edouard eut l'iniquité de vouloir protéger cet horrible attentat. Tandis qu'il levoit secrettement des troupes en Guyenne & qu'il fortifioit & munissoit ses Places, le Comte de Kent, son frere, étoit à Paris où il tâchoit d'amuser le Roi par de belles promesses. Mézeray rapporte que, Charles ayant enfin déclaré qu'il étoit surpris qu'on tardât si long-tems à lui faire la satisfaction & la réparation qu'il avoit demandée, *le Comte de Kent partit, emmenant avec lui le Chevalier Pierre d'Arrablay, à qui l'on devoit remettre les coupables; mais qu'à la moitié du chemin il renvoya ce Chevalier, se moquant de lui, & menaçant de le*

Digitized by Google

tuer, s'il paſſoit outre. Le Comte-de-Valois entra dans la Guyenne, & ſe rendit maître en moins de quatre mois, de tout le pays entre la Garonne & la Dordogne. Iſabelle de France, femme d'Edouard & ſœur de Charles, vint à Paris demander la paix & l'obtint; Charles garda l'Agénois pour s'indemniſer des frais de la guerre, & ne le rendit que trois ans aprés, moyennant une ſomme de cinquante-mille livres ſterling. Il mourut le 1 Février 1328; & ſous le règne de Philippe-de-Valois, ſon ſucceſſeur, nous allons voir l'ambition de l'Anglois prendre une nouvelle forme.

Du Tillet. Recueil des Traités, &c.

Le fond du caractère d'une nation ne change point; tous les Hiſtoriens qui ont parlé des commencemens de notre Monarchie, peignent le François vif, fier, colère,

Digitized by Google

fondant avec impétuosité sur tout ce qui lui résiste, mais généreux, confiant, magnanime : dès qu'il a vaincu, il fait asseoir, disent-ils, son prisonnier à sa table ; il lui donne place dans sa tente ; souvent il lui rend ses armes, & dort à côté de lui d'un sommeil tranquille ; il a désarmé le bras, il croit avoir dompté le cœur & la haîne. Nous avions rendu la Guyenne & le Ponthieu aux Anglois ; nous les laissions parmi nous ; nous dormions sur la foi des Alliances & des Traités ; le réveil fut terrible ; nos Rois avoient toujours fermé les yeux sur la nécessité d'assurer le repos de leur peuple ; ils avoient épargné trop de fois un ennemi arrogant & inquiet ; le ciel permit enfin qu'il ébranlât leur trône.

Avant que de rapporter les évènements de la guerre qu'Edouard III

Digitized by Google

déclara à Philippe-de-Valois, il faut examiner ſi ſes prétentions à la couronne de France étoient bien fondées.

Les femmes, chez les anciens peuples de la Germanie, n'apportoient point de dot à leurs maris; elles n'héritoient point de leurs pères, & la ſucceſſion de leurs freres, s'ils mouroient ſans enfans mâles, paſſoit à l'oncle paternel ou à ſes fils. Il n'eſt pas douteux que les Loix Saliques furent rédigées (ſous le regne de Pharamond ou de Clovis) ſur les uſages & coutumes des Germains. L'article 62 de ces Loix, rapellées dans les capitulaires de Charlemagne, porte qu'*à l'égard de la Terre Salique, il n'en peut venir aucune portion aux filles, mais que toute l'hérédité doit aller au ſexe viril.* Marculphe, qui écrivoit vers l'an

Tacit de Morib. Germ. c. 18.

Lex Salica Caroli Mag. Tit. 62. part. 6.

660, fait parler un pere qui dit à sa fille : *nous observons une loi barbare qui ne souffre pas que les sœurs partagent avec leurs freres.* L'objet de cette loi étoit d'empêcher que le bien ne sortît des familles Françoises, c'est à-dire, des familles nobles, des familles des conquérans, & ne passât à des étrangers. On voit au même article 62 que les filles étoient admises à partager dans les terres (1) que les vainqueurs n'a-

Marculp. L. 2. fol. 12.

(1) Il y avoit deux sortes d'*aleuds*, ou terres héréditaires; les *aleuds* saliques & les *aleuds* non saliques; les premiers ne pouvoient être possédés que par les conquérans & même par les mâles; les *aleuds* non saliques étoient les terres qu'on avoient laissées aux naturels du pays en toute propriété & indépendantes de toute mouvance particuliere: les filles y partageoient avec leurs freres. La succession d'un Gaulois, ou d'un Romain, pouvoit passer à un François qui

Digitized by Google

voient point retenues pour eux, & qu'ils avoient laiſſées aux Gaulois.

Childebert, fils de Clovis, n'eut que des filles; ſon frere, Clotaire I, lui ſuccéda. Après la mort de Charibert, qui ne laiſſa point d'enfans mâles, Berthe, ſa fille aînée, mariée à Ethelbert Roi de Kent, ne prétendit point au trône. Grégoire de Tours rapporte que Chilpéric I, Roi de Soiſſons, répondit aux Ambaſſadeurs de ſon neveu Childebert II, Roi d'Auſtraſie: *la mort m'a enlevé mes fils; je n'ai plus que des filles;* L. 6. c. 3.

épouſoit ſa fille; au-lieu qu'un Gaulois, ou un Romain, qui épouſoit une Françoiſe, n'avoit rien à eſpérer dans la ſucceſſion du pere, des freres & des parens François de ſa femme, du moins à l'égard des terres ſaliques. L'Abbé du Bos, pour ſoutenir ſon abominable ſyſtême, tâche toujours de confondre les terres ſaliques avec les bénéfices militaires.

Digitized by Google

Childebert, fils de mon frere, est donc présentement mon héritier. Quelque temps après, Chilpéric ayant arrêté le Mariage de Rigonthe, sa fille, avec Récarede, Roi des Visigoths,
Ibid. c. 45. Childebert lui envoya encore des Ambassadeurs pour le sommer de ne rien démembrer de la Monarchie, en faveur de ce mariage; Chilpéric le promit, & Frédegonde, sa femme, ajoûte Grégoire de Tours, en montrant aux Seigneurs François ce qu'elle donnoit à Rigonthe, les assura que toutes ces richesses ne venoient que de ses épargnes, & qu'elle n'avoit rien pris sur le trésor Royal. Gontran, Roi d'Orléans & de Bourgogne, n'ayant point aussi d'enfans mâles, se contenta de recommander
Ibid. m L. 9. c. 29. sa fille Clotilde à ce même Childebert son neveu, qu'il reconnoissoit pour son héritier, & de lui faire promettre qu'elle ne seroit point trou-

Digitized by Google

blée dans la jouiſſance des biens qu'il lui laiſſeroit par ſon teſtament. La Reine Bathilde, femme de Clovis II, craignoit pendant ſa groſſeſſe de n'accoucher que d'une fille, & que cela ne dégoûtât ſon mari, voyant qu'elle ne lui donnoit pas un enfant mâle qui pût lui ſuccéder. Tous nos hiſtoriens ont oublié de citer l'exemple de Judith, fille de Charles le Chauve : ni elle, ni ſon fils Baudouin, Comte de Flandres, ne reclamerent point la couronne, lorſque les Grands du Royaume y appellerent Charles-le-Gros, ſon couſin. Enfin dans toute notre hiſtoire, ſous la premiere, la ſeconde, & la troiſième race, pendant près de neuf-cents ans juſqu'en 1316, on ne voit aucune Princeſſe qui ait prétendu ſuccéder à ſon pere.

Vita S. Elig. Spicil. T. 1. pag. 110.

Louis Hutin mourut le 3 de Juin 1316, & ne laiſſa qu'une fille ; mais

Digitized by Google

la Reine sa veuve étoit enceinte ; le Prince dont elle accoucha le 14 de Novembre, n'ayant vécu que huit jours, Philippe-le-Long, qui avoit été déclaré Régent à la mort de son frere Louis Hutin & pendant la grossesse de la Reine, passa de la Régence à la Royauté, & fut sacré à Reims le 9 de Janvier 1317. Le Duc de Bourgogne & le Comte de la Marche protesterent contre son sacre, disant qu'il falloit auparavant examiner si la fille de Louis Hutin n'avoit pas de justes prétentions à la couronne : *on peut inférer*, dit Rapin de Toiras, *de la résistance de ces Princes du Sang, & contre leurs propres intérêts, que la Loi Salique ne passoit pas alors pour inconteſtable.* Un historien impartial & de bonne foi auroit dit qu'on pouvoit inférer de la conduite singuliere de ces Princes, que de petits intérêts particuliers, & des inimitiés perſon-

Nangii cont.

T. 3. p. 269.

Nangii cont.

Digitized by Google

nelles les animoient contre Philippe-le-Long; il auroit ajouté que ce n'étoit pas certainement l'esprit de justice qui guidoit leurs démarches, puisque cinq mois auparavant, le 17 de Juillet 1316, de leur consentement, de l'avis de tout le Conseil, de celui des autres Princes du Sang & des Barons, il avoit été arrêté & signé que, si la Reine n'accouchoit que (1) d'une fille, la couronne de France iroit de droit à Philippe-le-Long; mais que celle de Navarre appartiendroit à la fille de Louis-Hutin, parce que les filles ne sont point exclusés de cette couronne.

Philippe-le-Long, pour ôter tous prétextes aux mécontens, convoqua une assemblée des Grands de l'État;

(1) *Si autem fœmina oriretur, Comes ex tunc pro rege ab omnibus haberetur,* *Vita Joann. XXII. Vit. P. Avenionens. T. I.*

Papire Masson. elle se tint le 2 de Février 1317 ; presque tous les Evêques du Royaume s'y trouverent ; l'Université y fut appellée ; on décida unanimement *que les loix & la coutume inviolablement observée parmi les François, excluoient les filles de la couronne.* Le Comte de la Marche & le Duc de Bourgogne souscrivirent à cette décision.

Philippe-le-Long, n'ayant point laissé d'enfans mâles, Charles-le-Bel, son frere, lui succéda sans nulle opposition, & ce fut une nouvelle confirmation de la Loi Salique. Charles-le-Bel ne laissa aussi qu'une fille, & la Reine sa veuve, enceinte ; il fut donc question, comme à la mort de Louis-Hutin, de nommer un Régent, & de choisir, selon l'usage, celui des Princes du Sang que la loi appelloit à la couronne, si la Reine

Digitized by Google

Reine n'accouchoit pas d'un garçon; Edouard III prétendit qu'il étoit ce. Prince, & qu'on devoit par conséquent lui déférer la Régence. Il envoya des Ambassadeurs à Paris, qui plaidèrent sa cause *à la Cour des Pairs & devant tout le Baronnage de France assemblé*; ils n'avoient pas négligé, disent les chroniques, de tâcher d'appuyer leurs raisons par de magnifiques présens & de belles promesses, faisant d'ailleurs entendre aux Seigneurs que plus le Souverain est éloigné, moins le vassal est dans la dépendance. Malgré leur éloquence & leurs intrigues, malgré tout l'or qu'ils répandirent, la Régence fut adjugée à Philippe-de-Valois, comme présomptif héritier du trône. Edouard se plaignit amèrement de cet arrêt dans une assemblée du Parlement d'Angleterre; il y exposa

Digitized by Google

fort au long son prétendu droit à la couronne de France. Il paroît, à la façon dont s'expliquent les Historiens Anglois, que son Parlement même n'eut pas la complaisance de trouver ses raisons valables. Je vais les rapporter & les réponses de Philippe-de-Valois, en exposant l'état de la question.

Rapin de Toiras. T. p. 138.

Philippe-le-Bel, & Charles, Comte de Valois, étoient fils de Philippe-le-Hardi. Philippe-le-Bel eut trois fils & une fille (Louis Hutin, Philippe-le-Long, Charles-le-Bel, & Isabelle, mariée à Edouard II, & mere d'Edouard III). Louis Hutin, Philippe-le-Long & Charles-le-Bel, ne laisserent que des filles; ainsi Philippe-de-Valois, leur cousin-germain, fils de Charles-de-Valois, étoit l'héritier le plus proche en ligne masculine. *Il ne s'agissoit pas*, dit Rapin de Toiras,

Digitized by Google

entre Edouard III & Philippe-de-Valois, de sçavoir s'il y avoit une loi, qu'on appelloit salique, qui excluoit les femmes de la succession à la couronne : soit que cette loi fût réelle, ou que ce ne fût qu'une chimère, Edouard & Philippe avoient également intérêt à la faire valoir, puisqu'elle étoit l'unique fondement des prétentions de l'un & de l'autre : sans cette loi, la couronne auroit inconteſtablement appartenu à Jeanne, *fille de Louis Hutin... Philippe-le-Long & Charles-le-Bel n'y auroient pas eu de droit, & par conſéquent Iſabelle, leur ſœur, n'auroit pas pu y prétendre ; d'ailleurs, ſi la Loi Salique n'avoit pas eu lieu, Edouard n'auroit eu lui-même aucun droit à la couronne, puiſqu'il auroit été précédé par les filles de Philippe-le-Long & de Charles-le-Bel ; il n'avoit donc garde de conteſter l'autorité de cette loi.*

Elle porte, diſoit Edouard, que

Digitized by Google

PHILIPPE-le-Hardi, Roi de France.

PHILIPPE-le-Bel, Roi de France,

CHARLES, Comte de Valois, *son frere.*

- LOUIS HUTIN, Roi de France, mourut en 1316.
  - JEANNE, *qui épousa Philippe*, Comte d'Evreux.
    - CHARLES-*le-Mauvais, Roi de Navarre, né en 1332.*
- PHILIPPE-le-Long, Roi de France, mourut en 1321.
  - JEANNE, *qui épousa Eudes IV, Duc de Bourgogne.*
    - PHILIPPE, *Comte d'Artois, né en 1323.*
  - MARGUERITE, *qui épousa Louis, Comte de Flandres.*
    - LOUIS *le Mâle.*
- CHARLES-le-Bel, Roi de France, mourut en 1328, & ne laissa que des filles qui n'eurent point de postérité.
- ISABELLE, mere d'Edouard III.
- PHILIPPE de Valois, Roi de France.

Digitized by Google

le plus prochain hoir mâle doit succéder ; elle exclut les femmes, *à cause de la foiblesse de leur sexe* ; mais son intention n'a pas été d'exclurre les mâles issus des femmes. Je conviens, ajoutoit-il, que ma mere n'a aucun droit à la couronne en qualité de femme : mais je soutiens qu'elle me rend habile à succéder en qualité de mâle ; je suis plus proche des derniers Rois morts, étant leur neveu, que Philippe-de-Valois qui n'est que leur cousin germain ; c'est donc à moi que la couronne appartient. *Leibnitz. Cod. diplo. T. 2. p. 66.* *Rob. de Avesbury.*

La réponse de Philippe consistoit à faire voir que, depuis le commencement de la Monarchie, il y avoit plusieurs exemples de Reines à qui l'on avoit déféré la Régence ; que ce n'étoit donc pas *à cause de la prétendue foiblesse de leur sexe*, que les filles n'étoient point admises à succéder ; que l'intention de la loi avoit

Digitized by Google

été d'empêcher que le sceptre ne passât à un Prince d'une autre (1) nation, ou même d'une autre maison que celle à laquelle on s'étoit soumis, la Noblesse Françoise n'ayant point entendu se dépouiller de son droit originaire à la couronne, ou à l'élection d'un Roi, en cas d'extinction de la famille régnante; que les fils des Monarques étrangers & des filles de nos Rois n'avoient jamais été qualifiés Princes du Sang de France, & qu'enfin une mere ne pouvoit transmettre à son fils un droit qu'elle n'avoit pas & qu'elle ne pouvoit jamais avoir.

Baldus.

Je ne suis pas étonné que Rapin de Toiras n'ait point cité une raison que l'on ne manqua pas sans doute d'opposer encore aux chimériques

(1) Lisez les pages 82 & 83 du second Volume de ces Essais.

Digitized by Google

prétentions d'Edouard; mais il eſt bien ſingulier que Mézeray, le Gendre, Daniel, Choiſi, & autres de nos Hiſtoriens, ne l'aient pas rapportée; elle acheve de mettre dans tout ſon jour l'extravagante injuſtice du Monarque Anglois. Lorſque Charles-le-Bel mourut en 1328, les filles de Philippe-le-Long avoient des enfans mâles *; les petits-fils de Philippe-le-Long n'excluoient-ils pas ſon neveu Edouard, en ſuppoſant qu'on eût admis l'interprétation que ce neveu vouloit donner à la Loi ſalique? D'ailleurs, Charles-le-Bel avoit laiſſé des filles qui pouvoient être mariées & avoir des fils.

Acta publica. T. 2. pars 4. p. 70.

* Philippe né en 1323, fils de Jeanne, fille de Philippe le-Long, & d'Eudes IV, Duc de Bourgogne.

Philippe-de-Valois, ſix mois après ſon ſacre, envoya ſommer Edouard de venir lui rendre hommage pour le Duché de Guyenne & le Comté de Ponthieu; Edouard lui écrivit, le 14 d'Avril 1329, qu'*il avoit deſſein*

Digitized by Google

Rymer. *Acta publica.* T. 2. pars 3. p. 23. *depuis long-tems de s'acquitter de ce devoir ; mais que diverses affaires qui lui étoient survenues, l'en avoient empêché.* Il rendit solemnellement cet hommage dans la ville d'Amiens le 6 Juin : il le ratifia *hommage-lige* par ses Lettres-Patentes du 30 Mars 1331. La même année, il revint en France, fit un nouveau traité au sujet des affaires de Guyenne ; parut très-sensible au procédé de Philippe qui voulut bien lui accorder une diminution de trente-mille livres tournois sur la somme dont on étoit convenu dans le traité précédent. Au commencement de l'année 1332, il fit proposer le double mariage de son fils avec la fille, & celui de sa sœur avec le fils de Philippe ; cette proposition prouve qu'il avoit renoncé à ses vaines idées sur la couronne de France, ou qu'il étoit le plus perfide & le plus mé-

Ibid. p. 61. *Ibid. p.* 27. *Ibid. pars* 4. *p.* 63.

Digitized by Google

chant de tous les hommes. Il employa les années 1333, 34, 35 & 36, à dépouiller du Royaume d'Ecoſſe, par les manœuvres les plus fourbes & les plus noires, David Brus, un enfant & qui étoit ſon beau-frere. En 1337, excité par Robert d'Artois qui s'étoit réfugié en Angleterre, il feignit de nouveau d'être perſuadé (1) qu'il avoit eu raiſon de reclamer la couronne de France. Il fit des alliances avec l'Empereur & pluſieurs Princes d'Allemagne: il ſou-

Rapin de Toiras. T. 5. p. 166.

(1) Il en étoit ſi peu perſuadé que, dans ſa lettre au Pape, en date du 30 de Janvier 1340, il dit que, *ſi Philippe-de-Valois lui avoit fait les moindre offres, il s'en ſeroit contenté*: & reverà, ſi nobis oblationem, etiàm mediocrem, tunc feciſſet, ad vitandum guerrarum diſcrimina & expenſarum profluvia, ſuper ea reſponſionem rationabilem feciſſemus. *Rimer. Acta publica.* T. 2. *pars* 4. p. 64.

Digitized by Google

doya des troupes de tous pays, & lorsqu'il se crut en état de commencer la guerre, il écrivit au Pape *qu'après la mort de Charles-le-Bel, son oncle, la couronne de France lui étoit dévolue, comme au plus proche héritier; qu'il en avoit été privé par un jugement injuste & précipité; que les Ambassadeurs qu'il avoit envoyés à Paris, n'avoient pas été écoutés; qu'en ôtant à un mineur une couronne qui lui appartenoit légitimement, les Grands du Royaume avoient agi moins en juges qu'en scélerats & en brigands, & qu'il protestoit contre tout ce qui s'étoit fait pendant sa minorité.* Qu'auroit dit Guillaume *le bâtard*, le Conquérant de l'Angleterre, si, du fond de son tombeau, il avoit pu entendre un de ses descendans traiter ainsi la Noblesse de France!

Il étoit de notoriété publique que

les Ambaſſadeurs (1) d'Edouard avoient plaidé ſa cauſe devant la Cour des Pairs, quand il envoya demander la Régence après la mort de Charles-le-Bel; il le dit lui-même dans l'aſſemblée de ſon Parlement à Northampton, à la fin de Février 1328. Les Hiſtoriens Anglois ajoûtent que la veuve de Charles-le-Bel n'ayant accouché que d'une fille, il donna à d'autres Ambaſſadeurs un plein pouvoir, en date du 16 Mai 1328, pour demander la couronne en ſon nom; il ne s'é-

Rapin de Toiras. T. 3. p. 158.

Acta publica. T. 2. pars 3. p. 13.

(1) Le Pape, dans la réponſe à Edouard, après lui avoir prouvé dans tous les points que ſes raiſons ſont fauſſes & que ſes prétentions ne ſont pas ſoutenables, finit par lui conſeiller *de quitter au plutôt le titre de Roi de France, titre qui ne pourroit que le faire paſſer pour un Prince très-injuſte, & lui attirer à jamais, & à ſa poſtérité, la haine implacable de tous les François.*

Acta publica. T. 2. pars 4. p. 70.

Digitized by Google

toit pas pressé, puisqu'il y avoit un mois & demi que la Reine * étoit accouchée; ces Ambassadeurs, s'ils passèrent en France, n'arrivèrent vraisemblablement qu'après le sacre * de Philippe-de-Valois; d'ailleurs, s'ils demandèrent à être écoutés, ils ne dûrent pas l'être, puisque le jugement de la Cour des Pairs portoit, comme celui qui avoit été rendu à l'égard de Philippe-le-Long, *que si la Reine n'accouchoit que d'une fille, dès l'instant Philippe seroit reconnu Roi.*

* Elle accoucha le premier d'Avril.

* Il fut sacré à Reims le 28 Mai.

Philippe ayant eu communication de la Lettre d'Edouard au Pape, répondit: ni moi, ni le Roi d'Angleterre ne pouvions être juges dans notre propre cause; elle fut plaidée à la Cour des Pairs & devant tous les Barons assemblés; ils décidèrent unanimement que mon droit étoit inconteſtable; ja-

Digitized by Google

mais Edouard, même dans ſon Parlement, n'a fait de proteſtations contre cette déciſion ; il y a acquieſcé pendant plus de neuf ans, comme tous les autres Potentats de l'Europe ; l'allégation de ſa minorité eſt ridicule & frivole ; mais en ſuppoſant qu'elle fût admiſſible, ſon Parlement l'avoit déclaré majeur, & il gouvernoit par lui-même en 1331, lorſqu'il m'envoya ſes Lettres Patentes par leſquelles il déclaroit & faiſoit ſerment qu'il étoit mon homme-lige, & qu'il me ſerviroit envers & contre tous ; cet acte a été ſuivi de pluſieurs autres, & nommément d'un plein pouvoir que ſes Ambaſſadeurs m'ont préſenté cette année 1337, par lequel il les autoriſe *à tranſiger ſur toutes ſortes de demandes, procès, débats, queſtions & conteſtations, entre nos Sujets & les ſiens, & entre lui &*

Rapin de Toiras. T. 3. pag. 163.

Acta publica. T. 2. pars 3. pag. 190.

Digitized by Google

nous Roi de France, & son Seigneur, par rapport à ses Terres dans le Duché d'Aquitaine & autres dans notre Royaume, & sur tous ajournemens pendans en notre Cour.

Croiroit-on qu'Edouard n'eut pas honte de répliquer que, s'il n'avoit point fait de protestations publiques, il en avoit fait de secrettes dans son conseil privé, par lesquelles il avoit déclaré que *par l'hommage qu'il alloit rendre, il ne prétendoit pas porter préjudice à ses droits sur la couronne de France, quand même il viendroit à ratifier cet hommage par ses Lettres-Patentes, & que ce n'étoit que la crainte de perdre ses terres en France qui l'obligeoit à faire cette démarche.* Ainsi, aucune Puissance ne peut compter sur les sermens d'un Roi d'Angleterre & sur les traités qu'elle fait avec lui ; il aura toujours protesté secrettement,

Rapin de Toiras. T. 3 pag. 159.

Digitized by Google

dans ſon conſeil privé, contre la paix qu'il ſignoit, dès qu'il croira voir quelque avantage à recommencer la guerre.

Il ſeroit naturel de croire qu'Edouard ayant pris la qualité de *Roi de France*, quelqu'un de nos Rois a exigé par un traité que les ſucceſſeurs de ce Prince inique continueroient de la prendre, comme une note perpétuelle de ſa mauvaiſe foi, & de la honte des Anglois chaſſés du Royaume, quoique ſecondés par tant de Villes & de Provinces mécontentes & rebelles : voici à quelle occaſion il prit ce titre dont ſes ſucceſſeurs ont continué de ſe décorer, *uniquement*, diſoit le ſatyrique Comte de Rocheſter, *pour ſe conſerver le privilège* (1) *de guérir des*

(1) Collier, écrivain Anglois, dit que ce don vient de S. Edouard *le Confeſſeur*.

Digitized by Google

ecrouelles. Les Flamands s'étoient de nouveau révoltés; leur Comte s'étoit réfugié en France ; ils avoient pour chef Jacques Artevelle, Brasseur de bierre; Edouard & ce Brasseur avoient besoin l'un de l'autre ; ils furent bien-tôt amis, mais les Flamands refusoient de se déclarer contre Philippe, parce qu'ils avoient promis avec serment, par le dernier traité, de ne point porter les armes contre le Roi de France, leur Seigneur souverain, & qu'ils s'étoient même soumis à remettre deux millions de florins à la Chambre Apostolique, s'ils contrevenoient à leur promesse.

Artevelle leur persuada qu'il étoit aisé de lever le scrupule qui les retenoit, en engageant Edouard à prendre le titre (1) de Roi de

(1) Il avoit pris ce titre dans une com-

Digitized by Google

France ; ils s'applaudirent d'avoir

mission adressée au Duc de Brabant, en date du 7 Octobre 1337 : mais il l'avoit aussitôt quitté, voyant qu'aucun Prince de l'Europe, même de ses alliés, ne vouloit le lui donner. Il paroît par une Lettre qu'il écrivit à l'Archevêque de Cantorbéri, le 21 Février 1340, qu'il sentoit le ridicule d'avoir pris cette qualité, & qu'il craignoit que son Parlement n'approuvât pas cette usurpation : *qu'on ne soit point surpris*, dit-il, *que nous ayons changé notre style ordinaire & que nous nous fassions nommer* Roi de France ; *des raisons essentielles nous ont nécessairement obligés à cette démarche ; nous vous les exposerons, aux autres Prélats, aux Seigneurs & aux Communes, dans le prochain Parlement.* Non mirantes ex hoc quòd stilum nostrum consuetum mutavimus, & Regem Franciæ nos facimus nominari ; nam diversæ subsunt causæ per quas hoc facere necessariò nos oportet, & quas vobis & aliis Prælatis & Magnatibus, necnon communitatibus ejusdem regni Angliæ, ad dictum Parlamentum plenius exponemus, &c.

Rymer. Acta publica. T. 2. pars 3. pag. 192.

Ibid. pars 4. Pag. 69.

Digitized by Google

choisi un chef qui avoit tant d'esprit, & proposerent cet expédient au Roi d'Angleterre qui le trouva d'abord ridicule : *mais son conseil*, dit Rapin de Toiras ; *après y avoir bien resléchi, approuva ce moyen de faire entrer les Flamands dans la ligue.* On voit qu'Edouard, s'il avoit eu besoin des Juifs, auroit pris de même le titre de Messie. Il fit publier un Manifeste par lequel il déclaroit à tous bons François que, *pour ne pas sembler négliger les faveurs du Ciel & s'opposer à la volonté de Dieu, il s'étoit déterminé à prendre le gouvernement du Royaume de France qui lui étoit dévolu par la mort de Charles-le-Bel son oncle, promettant sa protection à tous ceux qui, à l'exemple des Flamands, le reconnoîtroient pour leur Souverain.*

Pag. 180 & 495.

Voilà l'époque de la jonction des fleurs-de-lys & des léopards ;

Digitized by Google

il faut remarquer qu'Edouard ſe qualifioit *Roi de France, d'Angleterre & d'Irlande*, & qu'il mettoit les fleurs-de-lys au 1 & 4 quartiers qui ſont les plus honorables, & que tous (1) ſes ſucceſſeurs ont continué d'écarteler de même juſqu'à George I, Electeur d'Hanovre : je ne ſçais pas ſi ce Prince, à ſon avénement au trône d'Angleterre, déclara qu'il ne demeureroit point à Paris ; ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'il eſt le premier qui a commencé à écarteler au I & IV parti, au 1 d'Angleterre ; au 2 d'Ecoſſe ; au II de France ; au III d'Irlande.

(1) La Reine Anne continua toujours de porter les mêmes armes juſqu'à ſa mort, quoiqu'on eût réſolu, dit-on, de changer le grand ſceau d'Angleterre, en 1706, lors de l'union de ce Royaume & de celui d'Ecoſſe.

Digitized by Google

Pluſieurs Princes d'Allemagne, le Duc de Brabant, les Comtes de Hollande, de Zélande, de Gueldre, de Hainault, de Juliers, de Limbourg, & généralement tous les Seigneurs des Pays-Bas, amenerent des troupes à Edouard ; ſon argent & la qualité de Vicaire de l'Empire qu'il avoit obtenue de l'Empereur Louis de Baviere, les avoient mis dans ſon parti. Il commença la guerre par le ſiége de Cambray, qu'il fut obligé de lever. Il s'avança vers S.-Quentin : le continuateur de Nangis dit que les deux armées ſe trouverent vis-à-vis l'une de l'autre le Vendredi 22 Octobre 1339 ; que la nôtre, ayant fait une marche de cinq lieues, on jugea à propos de la laiſſer repoſer ; qu'Edouard profita de la nuit pour décamper, & ſe retira dans le Hainault. Froiſ-

Digitized by Google

ſart (1) prétend qu'on ſe défia réciproquement & que l'on convint d'un jour pour ſe livrer bataille ; que, ce jour venu, Philippe ne voulut point ſortir de ſon camp, parce que ſon conſeil lui repréſenta que le Roi d'Angleterre, en perdant une bataille en Picardie, ne riſquoit que des hommes & que d'être obligé de ſe retirer ſous les places de Flandres ; au-lieu que, s'il la gagnoit, il pourroit porter le fer & le feu dans le ſein du Royaume. De quelque façon que la choſe ſe ſoit paſſée, il eſt certain qu'Edouard rentra dans le pays de ſes alliés ; que la campagne fut finie en Flandres ;

(1) Il étoit de Valenciennes ; la Reine d'Angleterre, fille du Comte de Hainault, & Edouard ſon mari, l'honoroient de leur bienveillance ; il n'en étoit pas ingrat ; ſon inclination pour les Anglois ſe manifeſte en toute occaſion.

Digitized by Google

qu'en Gascogne, on lui avoit enlevé Bourg, Blaye & quelques autres places ; que notre flotte battit la sienne, prit deux de ses plus gros vaisseaux & plusieurs autres moins considérables ; que l'on fit des descentes sur les côtes d'Angleterre, & qu'on pilla Hamptoncourt, Portsmouth & l'Isle de Grenezay.

La fortune lui fut plus favorable au commencement de la cam-
1340. pagne suivante ; notre flotte l'attendoit vis-à-vis de l'Ecluse pour l'empêcher de repasser en Flandres ; nous avions plus de vaisseaux, mais les siens étoient chargés de ses meilleures troupes ; d'ailleurs, la jalousie qui regnoit entre Kieret & Bahuchet, nos deux Amiraux, les portoit à se contrarier sans cesse sur toutes les manœuvres ; Edouard gagna l'avantage du vent, & leur mit le soleil dans les yeux ; on jetta.

Digitized by Google

les grapins : on s'accrocha ; on se battoit comme si l'on eût été sur terre ; le carnage étoit affreux ; Kieret fut tué ; Edouard eut la cuisse percée d'une flèche ; il étoit cinq heures du soir ; l'action duroit depuis huit heures du matin. La victoire commençoit à se déclarer pour nous, lorsqu'une escadre Flamande parut, se rangea du côté d'Edouard & lui fit gagner la bataille. Il ordonna, pour insulter à Philippe, dit le continuateur de Nangis, que l'on pendît l'Amiral Bahuchet au grand mât de son vaisseau. Faut-il donc que les Fastes d'Angleterre ne puissent étaler un triomphe, qu'il ne soit en même tems souillé par quelque action féroce ? *Nangii cont.*

Vainqueur sur la Mer, & à la tête de cent-cinquante-mille hommes en Flandres, Edouard se livroit à l'es-

Digitized by Google

poir de la plus glorieuse campagne. Il détacha un tiers de son armée sous les ordres de Robert d'Artois, qui pénétra jusqu'à S. Omer, & ravagea la frontiere pendant près d'un mois. Eudes IV, Duc de Bourgogne, ayant enfin rassemblé des troupes, quoiqu'elles fussent bien inférieures en nombre, attaqua Robert d'Artois, le battit, lui tua neuf ou dix-mille hommes, & le poursuivit jusqu'à Montcassel. Cet échec augmenta l'embarras du Monarque Anglois ; il avoit entrepris le siége de Tournay ; aucune de ses attaques n'avoit réussi ; les assiégés faisoient la plus vigoureuse résistance ; notre armée, campée à deux lieues de la Sienne, la harceloit sans cesse, battoit tous ses détachemens & lui coupoit les vivres. Il envoya proposer à Philippe de vuider leur querelle par

Digitized by Google

par un combat seul à seul, ou de cent contre cent, ou par une bataille générale : la suscription de la lettre étoit *à Philippe-de-Valois*, sans autre titre. Philippe lui récrivit : *on a apporté à notre camp une Lettre adressée* à Philippe-de-Valois ; *comme elle n'est pas pour nous, nous n'y répondons point ; mais nous nous servons de l'occasion de votre Herault pour vous dire que vous êtes notre homme-lige ; qu'en nous attaquant & en soulevant les villes de Flandres contre leur Comte & contre nous leur Souverain & le vôtre, vous vous êtes rendu coupable de rébellion, de parjure & de félonie, & qu'avec l'aide de Dieu, nous espérons de vous soumettre & de vous punir.* Quelques Historiens, entr'autres Daniel & Choisi, ont voulu ridiculement enjoliver cette réponse : *Philippe*, disent-ils, *ajouta que, dans le duel proposé, il falloit que le risque*

Rimer. acta. public. T. 2. pars 4. pag. 89.

Digitized by Google

fût égal de part & d'autre, & qu'il acceptoit le défi, si Edouard (1) vouloit mettre au jeu le Royaume d'Angleterre contre le Royaume de France. Voici mes réflexions sur ce cartel d'Edouard : il n'avoit pas encore conquis un pouce de terre dans le Royaume ; il se voyoit dans le cas de lever honteusement le siége de Tournay ; les convois n'arrivoient que difficilement à son camp ; il manquoit d'argent pour payer ses troupes ; elles murmuroient ; d'ailleurs il n'ignoroit pas que quelques-uns de ses alliés, commençant à mal augurer de cette guerre, pensoient à se détacher de la Ligue, & traitoient secrettement avec Philippe : c'est dans ces circonstances qu'il envoie le dé-

Rapin de Toiras. T. 3. pag. 183.

(1) Il n'en est pas dit un seul mot dans la réponse de Philippe : elle est toute entiere dans le Recueil des Actes publics d'Angleterre. T. 2. part. 4. p. 80.

Digitized by Google

fier ; il savoit que ce Prince étoit trop sensé pour exposer à l'incertitude d'un duel, une couronne qu'il possédoit depuis douze ans ; or quel nom donne-t-on à un homme qui envoye un cartel, quand il est intimement persuadé que celui à qui il l'adresse, ne peut pas être assez extravagant pour l'accepter ? Ajoutons que ce défi est de 1340 ; qu'en 1347, lorsque la malheureuse bataille de Créci, la prise presque certaine de Calais, & le feu de la révolte dans plusieurs provinces, sembloient promettre à Edouard des conquêtes aisées dans le Royaume, Philippe lui fit proposer de se battre six contre six pour décider à qui le tout appartiendroit ; qu'il refusa : il étoit un fanfaron en 1340 ; qu'étoit-il en 1347 ?

Ibidem. pag. 203. *Recueil des Cartels, &c.*

Revenons à sa position devant Tournay, & voyons comment il

Digitized by Google

s'en tira. Jeanne de Valois, Comtesse douairiere de Hainault, sa belle-mere & sœur de Philippe, avoit pris le voile, après la mort de son mari, dans l'Abbaye de Fontenelles ; il lui fit insinuer adroitement qu'il n'étoit point éloigné de la paix, & qu'il seroit bien glorieux pour elle de l'avoir procurée entre deux Princes qui devoient lui être si chers. La bonne Princesse sortit de son Couvent, vint d'abord au camp de son frere, passa le lendemain à celui de son gendre, & leur fit à l'un & à l'autre des représentations très chrétiennes. Philippe, à qui l'occasion d'écraser son ennemi se présenta toujours & qui ne sçut jamais en profiter, consentit à une trève de dix mois ; elle fut ensuite prolongée pour deux ans ; l'Anglois ne manqua pas de

Digitized by Google

la rompre dès que les conjonctures lui parurent favorables pour recommencer la guerre.

Jean III, Duc de Bretagne, mourut ſans enfans en 1341 ; le Duché appartenoit à Jeanne de Penthievre, femme de Charles de Blois ; Jean, Comte de Montfort, le lui diſputa, & paſſa ſecrettement à Londres pour s'appuyer d'un protecteur dans ſon injuſte prétention. Robert (1) d'Artois, ne reſpirant toujours que haîne

(1) Robert d'Artois étoit Prince du Sang & beau-frere de Philippe-de-Valois à qui il avoit rendu des ſervices ſignalés. Ils ſe brouillerent au ſujet du procès pour le Comté d'Artois. Robert ſe déshonora en faiſant fabriquer & en produiſant de faux titres ; malgré cela, ſa valeur, ſon eſprit, la figure la plus prévenante, ſes malheurs intéreſſoient pour lui, & l'on ne pardonnoit point à Philippe de le pourſuivre par-tout & de ne vouloir pas qu'il eût un aſyle

Digitized by Google

& que vengeance, après avoir conferé avec lui, alla trouver Edouard : Enfin, lui dit-il, le moment d'arracher la couronne à Philippe, est venu ; le Comte de Montfort est ici ; il peut vous livrer des ports & des villes en Bretagne ; ces ports & ces villes vous serviront de places d'armes & vous ouvriront l'entrée du Maine & de l'Anjou ; vous possedez la Guyenne & le Ponthieu qui vous ont toujours fourni de bons soldats ; Geoffroy d'Harcourt, si puissant en Normandie par ses terres, ses parens & ses amis, vous a promis de faire soulever cette province, dès que vous y paroîtrez ; l'esprit de révolte ne tardera pas à se communiquer aux autres parties d'un

en aucun pays. Le Comte de Montfort étoit aussi de la Maison de France ; Philippe protégeoit Charles-de-Blois.

Digitized by Google

Royaume où le peuple gémit sous le poids des impôts ; Philippe a mécontenté sa Noblesse, en négligeant les remontrances qu'elle lui faisoit sur les usurpations du Clergé ; il a voulu ménager les Evêques, & n'a fait que des orgueilleux & des (1) ingrats ; le moindre échec peut ébranler son trône. Tout ce que disoit Robert d'Artois n'étoit malheureusement que trop vrai ; Edouard promit des secours au Comte de Montfort, qui le reconnut pour Roi de France, & lui rendit hommage.

Les troupes Angloises qui débarquèrent en Bretagne, n'y cueillirent pas de lauriers ; quelques Seigneurs Bretons à la tête de leurs

(1) Robert d'Artois se trompoit ; il est vrai qu'ils ne voulurent pas payer de Décimes ? mais ils donnerent à Philippe le surnom de *bon Catholique*. *Daniel.* *Le Gendre.*

Digitized by Google

payſans qu'ils armerent, reprirent d'aſſaut la ville de Vannes dont Robert d'Artois s'étoit emparé ; la garniſon Angloiſe fut taillée en pieces ; Robert d'Artois, dangereuſement bleſſé, s'enfuit à Hennebond où il s'embarqua pour repaſſer en Angleterre : il mourut ſur mer de ſes bleſſures.

Edouard jura de venger ſa mort d'une façon terrible & dont les Bretons ſe ſouviendroient à jamais. Il deſcendit lui-même au Morbian *, & crut jetter l'épouvante dans le pays, en s'annonçant en conquérant dont les troupes étoient aſſez nombreuſes pour attaquer trois villes à la fois ; il aſſiégea Vannes, Nantes & Rennes. Le pays ne s'épouvanta point ; on n'y avoit de temps immémorial qu'une eſtime aſſez légere pour la valeur Angloiſe ; Edouard fut obligé de lever le ſiége

* Proche de Vannes.

Digitized by Google

de Rennes & de Nantes ; il eſpera que du moins il réuſſiroit à celui de Vannes, en y raſſemblant toutes ſes forces ; il ſe trompa ; le Duc de Normandie * arriva avec cinquante-mille hommes, & ſe campa vis-à-vis de lui : *les deux armées*, dit Rapin de Toiras, *demeurerent pendant une grande partie de l'hyver à une petite diſtance l'une de l'autre, mais bien retranchées, ſans qu'il parût qu'aucun des deux chefs eût envie de combattre ; Edouard n'étoit pas diſpoſé à riſquer une bataille contre une armée bien plus forte que la ſienne, & le Duc de Normandie ne vouloit rien hazarder, eſperant d'affamer ſon ennemi.* Il l'auroit en effet affamé, il l'auroit obligé de ſe rendre à diſcrétion ; notre flotte, après avoir chaſſé la flotte Angloiſe du Morbian, tenoit la mer & prenoit ou couloit *Larrey.* * Depuis le Roi Jean. *Pag.* 188.

Digitized by Google

à fond tous les convois qui venoient d'Angleterre ; Edouard étoit encore plus embarrassé qu'il ne l'avoit été devant Tournay ; deux Légats du S.-Siége, au commencement du mois de Janvier, arriverent au camp du Duc de Normandie, & négocierent une trève de trois ans ; toute la
1343. Nation ne fut pas moins surprise qu'indignée à la nouvelle de cette trève ; les murmures contre le gouvernement éclaterent de toutes parts, & le dépit & le mépris commencèrent à succeder dans le cœur de la Noblesse à cette ardeur avec laquelle elle avoit jusqu'alors prodigué son sang & ses biens pour terminer cette guerre.

1344. Philippe fit publier un tournoy à l'occasion du mariage de son second fils ; toute la Noblesse de France & des Royaumes voisins y fut in-

Digitized by Google

vitée selon l'usage & avec les cérémonies ordinaires : cette invitation étoit un sauf-conduit général. Au milieu de la fête il ordonna qu'on arrêtât Olivier * de Clisson & treize autres Seigneurs Bretons ; ils furent décapités quelques jours après aux Halles à Paris. Il est certain qu'ils avoient toujours tenu & qu'ils paroissoient tenir encore le parti de Charles de Blois ; on prétend qu'ils avoient traité secrettement depuis quelques mois avec Edouard & le Comte de Montfort, & que le mari de la belle Comtesse de Salisbury, cherchant à se venger du Roi d'Angleterre, & sçachant les mesures qu'il prenoit avec ces Gentilshommes & plusieurs autres de Normandie, en avertit le Roi de France & lui donna même les moyens d'intercepter quelques-unes de leurs lettres. J'avoue que Philippe, en les

* Pere du Connétable.

Froissart. D'Argentré.

Larrey.

Digitized by Google

envoyant au supplice sans leur avoir fait faire leur procès, se conduisit moins en Roi qu'en Tyran ; mais ne falloit-il pas qu'Edouard fût de la mauvaise foi la plus féroce pour vouloir, par représailles, *disoit-il*, faire couper le cou aux prisonniers François qui étoient encore détenus en Angleterre depuis la trève, n'ayant pas achevé de payer leur rançon. Les historiens Anglois, en avouant qu'il alloit commettre cette barbarie si Henri de Lancastre ne l'en eût empêché à force de remontrances & de prieres, tâchent de l'excuser & font des raisonnemens auxquels il est important de répondre, pour faire connoître lequel des deux Rois fut l'infracteur de la trève. Ces Historiens conviennent qu'Edouard *n'auroit eu aucune raison de faire tant de bruit à l'occasion du supplice des Seigneurs Bretons, s'ils n'avoient été que ses par-*

Rapin de Toiras. pag. 194.

Ibid. p. 193. & 504.

tiſans ſecrets ; mais, diſent-ils, *il marque poſitivement, dans ſes plaintes au Pape, qu'ils étoient ſes adhérens & qu'ils avoient été enlevés en Bretagne ; or les alliés & les adhérens de part & d'autre étoient compris dans la trêve ; Philippe l'avoit donc violée le premier, en faiſant enlever ces Seigneurs en Bretagne, ou au milieu d'un tournoy.* Je pourrois d'abord répondre que ces Hiſtoriens conviennent qu'Edouard avoit ſouvent avancé des fauſſetés dans ſes manifeſtes contre les Ecoſſois ; qu'il en uſoit ſans doute de même dans ſes déclamations contre Philippe, & que d'ailleurs, dans ſes plaintes au Pape, il ne dit pas ſi les Seigneurs Bretons étoient ſes adhérens *ſecrets* ou *déclarés* ; mais je vais prouver qu'ils ne pouvoient pas être ſes adhérens (1) *déclarés* : il eſt *Ibid.* p. 456. *Larrey*

(1) Henri de Maleſtroit, un de ces Gen-

certain qu'ils suivoient le parti de Charles de Blois lors de la trêve, & qu'un des articles de cette trêve portoit que *les deux Rois ne pourroient traiter par paroles, ou par écrit, avec les sujets l'un de l'autre, & ne tâcheroient point de les suborner.* Édouard n'avoit donc pas pu traiter ouvertement avec les Seigneurs Bretons: en traitant secrettement avec eux, & avec quelques Gentilshommes Normands, il avoit donc enfreint la trêve: ces prétendues représailles sur les prisonniers François, auroient donc été autant d'assassinats, & il étoit donc enfin le plus inique de tous les hommes, *en envoyant déclarer la guerre à Philippe,*

Du Tillet. Recueil des Traités, &c.

Histoire de Paris. T. I. p. 597.

tilshommes Bretons, étoit alors Maître des Requêtes de l'Hôtel: pouvoit-il posséder cet office auprès de Philippe, & être en même tems ouvertement un des adhérens d'Edouard.

Digitized by Google

sur le prétexte qu'il avoit violé la trève par son indigne action envers les Seigneurs Bretons. Rapin de Toiras. T. 3. p. 193, 194.

Geoffroy (1) d'Harcourt, soupçonnant qu'on avoit découvert les perfides complots qu'il tramoit depuis quelques années en Normandie, s'étoit réfugié à Londres: il conseilla au Monarque Anglois de paroître vouloir porter tout l'effort de ses armes du côté de la Guyenne: j'ai été, lui dit-il, en faveur auprès de Philippe; je dois le connoître; il ne prévoit jamais & n'agit qu'au moment; il regarde uniquement où son enne-

(1) Quand il vit sur le champ de bataille de Créci le corps du Comte d'Harcourt, son frere, & ceux de tant d'autres Seigneurs François, ses parens & ses amis, il fut saisi de remords; &, quittant seul & sans rien dire, l'armée victorieuse d'Edouard, il vint se jetter, la corde au cou, aux pieds de Philippe, qui lui pardonna.

Digitized by Google

mi paroît aller, & n'apperçoit point où il pourroit venir ; menacez les provinces voisines de la Gascogne, & que vos coups tombent sur la Normandie ; elle vous offre de grosses villes, la plupart démantelées ; un pays riche, abondant, tout ouvert, & où l'on n'a point vu de guerre depuis plus d'un siècle ; vous aurez chargé vos vaisseaux d'un butin immense, vous aurez répandu la terreur jusqu'aux portes de Paris, avant que Philippe ait pu rassembler des forces assez considérables pour entreprendre de vous combattre.

Edouard suivit ce conseil ; le Comte de Derby *, qu'il envoya en Guyenne, attira toute l'attention de Philippe de ce côté par la prise de Bergerac, d'Angoulême & de quelques autres places. Le Prince Jean assembla notre armée entre Orléans & Tours ; il invitoit toute la Noblesse

* Henri de Lancastre.

Digitized by Google

à le suivre ; la France, disoit-il, ne sera jamais tranquille, tandis que l'Anglois y conservera des possessions ; héritier du trône, je ne sçaurois mieux m'annoncer aux peuples que je dois un jour gouverner, qu'en chassant enfin du Royaume un ennemi dont le fougueux orgueil entretient l'opiniâtreté. On n'auroit pu qu'applaudir aux mesures qu'il prenoit, si les circonstances avoient été différentes ; il auroit dû penser qu'il y avoit eu des révoltes dans plusieurs provinces ; que, parmi la Noblesse, ceux qui étoient véritablement affectionnés à la gloire de l'Etat, le suivroient ; mais que les mécontens resteroient dans leurs terres, & que la punition de quelques Gentilshommes, sur-tout en Normandie, avoit moins épouvanté qu'irrité leurs parens & leurs amis.

Digitized by Google

A l'approche de notre armée, le Comte de Derby se renferma dans Bordeaux ; la plupart des forteresses & des places dont il s'étoit emparé, furent reprises, & l'on forma le siége d'Aiguillon. Plusieurs Chevaliers Anglois & Gascons, distingués par leur expérience & leur valeur, s'étoient jettés dans ce Château ; il étoit abondamment pourvu de toutes sortes de provisions, & son assiette au confluent de la Garonne & du Lot, le rendoit très-fort. Edouard bien persuadé que le siége en seroit long, continuoit son armement, & n'omettoit rien de tout ce qui pouvoit aider à faire croire que son objet étoit de secourir la Gascogne, ou de faire une diversion sur les côtes du Poitou. Il partit de Southampton le deux de Juillet 1346, paroissant diriger sa route vers Bor-

Digitized by Google

deaux; on apprit bien-tôt qu'il étoit deſcendu à la Hogue dans le Cotentin; il pilla, brûla, ſaccagea Valogne, S.-Lo, Carentan, Harfleur, Cherbourg, Caën, paſſa ſous les murailles de Rouen, remonta la Seine juſqu'à Poiſſi, envoya un Hérault pour offrir la bataille à Philippe; *mais de même que le loup*, dit Mézeray, *après avoir fait un grand carnage dans une bergerie, entendant aboyer les mâtins, ne tâche qu'à ſe retirer dans le bois*, il décampa bien vîte & ne penſa qu'à ſe ſauver, dès que Philippe eut enfin aſſemblé aſſez de troupes pour paroître en campagne. Le plaiſir que reſſentent les Hiſtoriens Anglois à retracer les maux que ſouffrit alors la France, les engage dans un récit très-circonſtancié de la courſe de leur fameux Edouard. Etoit-ce un Héros? N'é-

toit-ce qu'un Tartare avide de carnage & de butin? Le lecteur peut en juger. Après avoir pillé Caën, il chargea promptement, disent-ils, son plus gros vaisseau de toutes les marchandises & les richesses qu'il avoit trouvées dans cette ville, & dans quelques autres, & le fit partir pour l'Angleterre; il ne s'arrêtoit point devant les places qui pouvoient se défendre, il continuoit sa route à travers les villes ouvertes & les villages, les abandonnant à la fureur du soldat & les réduisant en cendres; du haut des Tours de Notre-Dame, on pouvoit voir, ajoûtent-ils, l'embrasement du Château Royal de Poissi, de celui de S.-Germain-en-Laye, & des villages de Ruel, de Nanterre & de Neuilli. Il faut remarquer que ces Historiens continuent toujours de dire que *c'étoit pour venger la mort des Gentilshommes*

Acta publica. T. 2. pars. 4. p. 205.

Digitized by Google

Bretons: quel prétexte de guerre! quelle vengeance!

Edouard fuyoit à grandes journées; ſon deſſein étoit de traverſer la Picardie & d'aller ſe mettre à couvert ſous quelque place de Flandres; il ſe trouva fort embarraſſé ſur les bords de la Somme; il ténta le paſſage à Péquigni & à Pontderemi; il fut vigoureuſement repouſſé à ces deux endroits: *heureuſement on lui enſeigna*, dit Rapin de Toiras, *le gué de Blanquetaque; l'autre bord étoit défendu par Godemar du Fay, à la tête de douze-mille hommes; dans la néceſſité, ou de forcer ce gué, ou de combattre avec un grand déſavantage Philippe qui le talonnoit de fort près, Edouard fit avancer ſes troupes qui, ſe trouvant animées par la préſence de leur Roi, ſe jettèrent dans l'eau avec tant d'intrépidité, qu'elles commencèrent de vaincre leurs ennemis, avant que* *le Pag. 197.*

Digitized by Google

d'en venir à la charge ; les François, ajoûte-t-il, *après avoir fait quelques vains efforts, se virent obligés d'abandonner ce passage important.*

Ce récit mérite quelques réflexions, d'autant plus qu'il est copié d'après Daniel & Choisi. Pourquoi les Anglois, *animés par la présence de leur Roi*, furent-ils repoussés à Péquigni & à Pontderemi où nous étions moins en force qu'à Blanquetaque? D'ailleurs ce gué de Blanquetaque n'en étoit un que pendant deux heures, en basse marée; on n'y pouvoit défiler au plus que quinze hommes de front; comment Edouard put-il espérer que douze mille François prendroient d'abord la fuite? Pourquoi ne craignit-il point que notre armée, *qui le talonnoit de près*, n'arrivât & ne taillât en pièces tout ce qui n'auroit pas encore passé? Rapin de Toiras n'a pas jugé à propos

de faire ces réflexions : mais n'eſt-il pas honteux que nos Hiſtoriens ne les aient pas faites, & qu'ils aient négligé de rapporter que Philippe s'écria que *depuis quelque tems on le trahiſſoit ſans ceſſe & par-tout* ? Le continuateur de Nangis, Hiſtorien contemporain, dit expreſſément que Godemar du Fay ne fit aucune réſiſtance & qu'il s'enfuit à l'approche des Anglois : il étoit parent de Geoffroy d'Harcourt ; & perſonne ne douta, même parmi les ennemis, qu'il ne ſe fût vendu à Edouard.

La marée commençoit à remonter, quand notre avant-garde arriva à Blanquetaque ; elle y trouva pluſieurs chariots, & trois ou quatre cents hommes qui n'avoient pas encore pu défiler ; il eût été naturel de ne voir en eux que des maurtriers & des incendiaires ; on n'y vit qu'un ennemi qui jettoit ſes armes & qui de-

Digitized by Google

mandoit la vie; on la lui accorda. Le lendemain, 26 d'Août, nous passâmes la Somme sur le Pont d'Abbeville; la chaleur fut excessive, il survint ensuite un orage; il étoit trois heures après midi, quand nous arrivâmes à la vue du camp d'Edouard. Il avoit pris son parti dès la veille; ne pouvant plus esperer de nous échapper & d'éviter le combat, il avoit cherché un terrein avantageux & s'étoit posté sur une colline proche du village de * Créci: une épaisse forêt, qui couvroit sa gauche & la queue de son camp, formoit, avec les retranchemens qu'il fit faire sur sa droite, une espèce de croissant; sa gendarmerie en occupoit le centre; son infanterie & ses arbalêtriers étoient en avant sur les aîles. On représenta à Philippe qu'après une marche de cinq lieues, que l'ardeur du soleil & l'orage

* Bataille de Créci.

Digitized by Google

l'orage avoient rendu très-fatiguante, nos troupes devoient être lasses & harassées ; qu'il falloit les laisser reposer jusqu'au lendemain, & ne pas engager précipitamment une bataille contre un ennemi frais, bien posté, & à qui le désespoir & la nécessité de vaincre donneroient encore du courage. L'impétueux Comte * d'Alençon fronda cet avis avec mépris; on ordonna l'attaque : douze-mille Archers Génois formoient notre premiere ligne : on prétend qu'ayant négligé pendant la marche de couvrir les cordes de leurs arbalêtres, elles étoient si mouillées qu'ils ne purent s'en servir, *& que meurtris & déconfits par les flèches que les Archers Anglois leur tiroient si vivement que ce sembloit neige, ils lâcherent le pied*, & se renverserent sur notre seconde ligne. Il n'y avoit

* Frere de Philippe-de-Valois.

Froissart.

Digitized by Google

qu'à s'ouvrir pour les laisser passer ; mais les mouvements n'étoient pas faciles sur un terrein très-étroit, *& où tous ces Seigneurs*, * *Rois*, *Comtes*, *Ducs & Barons François*, *avec leurs bannieres*, *ne venoient mie ensemble*, *mais en confusion & désordre*, *l'un devant*, *& l'autre derriere.* Philippe crut sans doute qu'il y avoit de la trahison de la part des Génois : *or tôt*, s'écria-t-il, *tuez cette ribaudaille qui nous empêche la voye.* Le Comte d'Alençon, en voulant leur passer sur le ventre, dérangea sa ligne & fut tué en faisant de vains efforts pour la rétablir : le Prince de Galles avoit profité du moment, & il ne lui avoit pas été difficile d'achever de la rompre. Dans l'instant que Philippe s'avançoit pour la soutenir, six pièces de canon qu'Edouard avoit placées au haut de la colline, commencerent à tirer ; *ces foudres*

* Le Roi de Bohême, & son fils, Roi des Romains.

Digitized by Google

dont les Anglois, dit Rapin de Toiras, *ſe ſervoient pour la premiere fois, & dont l'uſage étoit inconnu en France, firent une ſi grande exécution parmi les troupes Françoiſes, & leur inſpirerent tant de frayeur qu'on attribue en partie le ſuccès de cette journée à la ſurpriſe qu'elles cauſerent.* Pag. 200. Larrey. Les Comtes de Northampton & d'Arondel qui commandoient la ſeconde ligne des ennemis, voyant que nous enfoncions la gauche de leur premiere ligne & que nous commencions à la pourſuivre avec impétuoſité, firent un mouvement que la nuit favoriſoit & qui les mit en état de nous prendre en flanc. Philippe, mauvais Général, ſe battoit en ſoldat ; il reçut deux bleſſures, l'une à la gorge & l'autre à la cuiſſe ; ſon cheval fut tué ſous lui ; on entendit crier, *ſauvez le Roi :* ce cri, des ordres confus ou mal donnés, la flamme & le

Digitized by Google

bruit du canon, que les ténebres rendoient encore plus terribles à des imaginations qui n'y étoient pas préparées, tout aidoit au carnage ; chacun fuyoit, croyant que les autres fuyoient : Philippe fut emmené malgré lui hors du champ de bataille par le Comte de Hainault ; il vouloit s'y faire tuer.

Tant d'horreurs commises par les Anglois dans le sein du Royaume, lui avoient inspiré une ardeur de vengeance qui l'aveugla ; les fautes qu'il fit dans cette journée sont inconcevables ; il pouvoit resserrer Edouard dans son camp, l'affamer, & l'obliger de se rendre à discrétion au bout de quelques jours ; il voulut une victoire sanglante ; elle lui échappa par son imprudence ; il fit attaquer par des troupes fatiguées un ennemi bien retranché, bien persuadé qu'il ne méritoit aucun quar-

Digitized by Google

tier, & qu'il ne pouvoit éviter la mort & ſauver ſon butin qu'en ſe défendant courageuſement. Le Prince Jean avoit emmené l'élite de nos forces en Guyenne; l'armée qui combattit à Crécy, raſſemblée à la hâte, étoit nombreuſe en homme & foible en ſoldats; nous avions à notre tête trois (1) Rois, beaucoup de Princes & de Seigneurs, & pas un Général; d'ailleurs le ſeul endroit par où l'on pouvoit aller aux Anglois n'of-

(1) Philippe, Jean Roi de Bohême, & Charles ſon fils, Roi des Romains : Philippe & Charles furent bleſſés; le Roi de Bohême, âgé de quatre-vingts ans & aveugle, ayant fait attacher la bride de ſon cheval à celles des chevaux de deux de ſes Chevaliers, ſe *fit conduire dans la mêlée, où combattant moult vigoureuſement, il fut tué & auſſi ſes Chevaliers : on trouva le lendemain leurs corps auprès de celui de leur Roi, & leurs chevaux encore attachés enſemble.*

Digitized by Google

froit qu'un terrein très-étroit, & qu'il étoit aisé de disputer sur un front de peu d'étendue ; ainsi la supériorité (1) du nombre nous devenoit inutile.

Froissart rapporte qu'un Officier vint dire à Edouard que le Prince de Galles étoit très pressé par les nôtres, & qu'il avoit besoin de secours ; qu'Edouard demanda s'il étoit pris ou blessé ; que cet Officier ayant répondu que non, il répliqua : *or retournez vers lui & vers ceux qui vous ont envoyé, & dites-leur qu'ils ne m'envoyent désormais querir ni requerre pour aventure qui leur advienne, tant que mon fils sera en vie, & que je leur mande de laisser*

(1) On prétend que notre armée étoit de plus de quatre-vingt-mille hommes, & qu'Edouard n'en avoit que quarante-mille.

Digitized by Google

gagner à l'enfant (1) *ſes éperons. Je veux, ſi Dieu l'a ordonné, que la journée ſoit ſienne, & que l'honneur lui en demeure, & à ceux à qui je l'ai baillé en garde.* Les Hiſtoriens Anglois diſent que, *ſi leur armée avoit eu du pire, tout auroit été perdu ſans reſſource, parce que Philippe avoit réſolu de la faire paſſer ſans miſéricorde au fil de l'épée; Barnes**, ajoûtent-ils, *profite judicieuſement de cette circonſtance pour juſtifier la conduite d'Edouard, qui ſe tint à l'écart pendant toute l'action.* Plaçons-nous dans ces tems là; conſidérons que les Rois s'envoyoient des cartels; qu'Edouard en avoit envoyé à Philippe, & que ſon propos ordinaire

Rapin de Toiras. T. 3. pag. 489.

* Un des Panégyriſtes d'Edouard.

(1) C'eſt-à-dire, mériter d'être fait Chevalier; on faiſoit des Chevaliers avant & après les batailles. Le Prince de Galles n'avoit que ſeize ans.

Digitized by Google

Rapin de Toiras. pag. 199.

étoit *qu'il ne souhaitoit rien tant que de le combattre seul à seul, ou de le rencontrer dans la mêlée*; peut-être trouverons-nous que Philippe, chargeant à la tête de ses troupes, blessé, & ayant eu deux chevaux tués sous lui, avoit aussi bonne grace, même dans son malheur, que le Monarque Anglois sur le haut d'une colline, éloigné du danger, se reposant du succès de ses armes sur la surprise que nous causeroit son canon (1), & n'arrivant sur le

(1) *En 1330, un Religieux Augustin, grand Alchymiste, ayant dans son mortier une mixtion de souphre & de salpêtre, il y tomba par hazard une étincelle de feu qui l'alluma & emporta subitement toute la matiere : chose qui lui causant une grande admiration, il en chercha la raison qu'il trouva naturelle, comme provenant de la chaude & sèche qualité du souphre, & de la froide humidité du salpêtre : à quoi ajoutant quelque peu de charbon pilé*

Digitized by Google

champ de bataille que pour recevoir les complimens ſur la victoire.

On a vu qu'en deſcendant à la Hogue, il n'avoit pour objet que de faire une courſe, d'emporter du butin, & de ſaccager le pays; ſa victoire lui fit naître l'idée d'une conquête. Il conſidera que Calais ſur la côte la plus voiſine de l'Angleterre, lui aſſureroit à l'avenir,

propre à s'enflammer, il produiſit cette invention ſi dommageable aux hommes : puis, voyant cet effet du feu ſi véhément qu'enfermé il ſe délivre avec violence, il en fit l'épreuve dans un petit tuyau chargé de ſa poudre, & communiqua enſuite ſon ſecret. Traité de l'Artillerie par Diégo Véiaſco.

En 1338 on commença de ſe ſervir de deux ou trois canons à l'attaque de quelques Châteaux * ; c'étoit uniquement pour détruire les donjons. *Les Chevaliers François auroient regardé comme une lâcheté de s'en ſervir contre des hommes à découvert & rangés devant eux en bataille.*

* De celui de Puyguillaume en Auvergne.

Digitized by Google

s'il pouvoit s'en rendre maître, une entrée prompte & facile dans le cœur de la France ; il l'assiégea le huit de
1346. Septembre. Ses premieres attaques furent repoussées avec tant de courage, & l'on fit de si vigoureuses sorties qu'il perdit bientôt l'espérance de réduire cette Place par la force, malgré le secours de trente-mille Allemands & Flamands que venoient de lui amener le Marquis de Juliers & le Comte de Namur. Il prit le parti de faire autour de son camp des lignes de contrevallation & de circonvallation, avec des redoutes & des places d'armes de distance en distance ; sa flotte bloqua le port, & il ne pensa plus qu'à attendre patiemment que la disette de vivres obligeât le Gouverneur à capituler.

Quelques jours après la bataille de Crécy, Philippe avoit écrit au

Digitized by Google

Prince Jean d'abandonner le siége d'Aiguillon, & de venir le joindre avec son armée ; le Comte de Derby se vit donc le maître de la campagne en Guyenne ; il ravagea la Saintonge, l'Angoumois, le Poitou, prit Xaintes, Poitiers, Niort, & Saint-Jean-d'Angéli. Les villes de Flandres continuoient dans leur révolte, & fournissoient des soldats à Edouard. Plusieurs Gentilshommes en Bretagne, parents ou amis de ceux qui avoient été décapités à Paris, s'étoient jettés dans le parti du Comte de Montfort, & par conséquent dans celui des Anglois. Charles-de-Blois fut vaincu & fait prisonnier à la bataille de la Roche-derien. Il ne se passoit presque point de semaines que l'on n'apprît la nouvelle de quelque sédition dans les autres Provinces : le François, toujours prêt à sacrifier ses biens

Digitized by Google

pour la gloire de l'État, ne commence à se mutiner contre les impôts que lorsqu'il est le plus nécessaire d'en lever; les mauvais succès lui en rendent le poids insupportable. Tandis que nos meilleurs Officiers se décourageoient, il sembloit que le Ciel se plaisoit à produire contre nous des héroïnes. La Reine d'Angleterre se mit à la tête d'un corps de troupes, & battit le Roi d'Écosse notre allié. On vit plus d'une fois la Comtesse de Montfort se présenter sur la brèche, ranimer ses soldats, repousser les assiégeans, & leur faire trouver la mort dans ces mêmes fossés qu'ils venoient de franchir. La veuve de Clisson, une des plus belles femmes de l'Europe, vendit ses pierreries, engagea ses terres, acheta des vaisseaux, courut la mer, alloit à l'abordage le sabre à la main, &

Digitized by Google

vengeoit la mort de son mari sur tous les Navires François qu'elle rencontroit.

La fidélité des habitans de Calais luttoit contre toutes les horreurs de la plus affreuse famine ; ils étoient bloqués depuis plus de neuf mois ; notre armée s'approcha pour les secourir. On examina de tous côtés les retranchemens d'Edouard ; ils étoient inattaquables. C'est alors que Philippe lui envoya différens cartels ; son unique réponse fut toujours, *qu'il étoit là pour prendre Calais, & non pas pour* * *se battre.* Cette prudence ne me feroit point suspecte, s'il n'étoit pas vrai que l'homme cruel est rarement * brave. Philippe décampa au bout de six semaines, voyant qu'il ne pouvoit attirer son ennemi à aucune sorte de combat, & qu'il étoit absolument impossible

Rapin de Toiras.

* Voyez les pages 146 & 147 de ce troisieme vol.

* On verra bien-tôt qu'il refusa encore le défi que lui fit le Roi

Jean, de se battre tous les deux corps à corps en champ clos.

de le forcer dans ses lignes. Les assiégés n'ayant plus aucune espérance de secours, demandèrent à capituler. C'étoient certainement de braves gens, & dont la résistance & la fidélité devoient être admirées & respectées de tout homme généreux. Edouard déclara qu'il ne les recevroit à aucune composition, & qu'il vouloit être le maître de leurs vies. Son intention étoit d'en faire pendre un grand nombre, & de faire passer les autres au fil de l'épée : son caractère étoit trop connu pour qu'on pût en douter. Deux Légats du Saint-Siége, auquel se joignit Gautier de Mauny, lui représentèrent qu'il se rendroit odieux à toute l'Europe; que les François seroient en droit d'user à l'avenir de représailles sur tous les prisonniers qu'ils feroient; que, s'il étoit incapable de

Digitized by Google

pitié pour un ennemi ſuppliant, il devoit du moins avoir de la conſidération pour ceux qui le ſervoient, & ne pas les expoſer à périr peut-être un jour ſous la main d'un bourreau. Il fut long tems inflexible; enfin il conſentit à recevoir la garniſon priſonniere de guerre, & à promettre la vie aux habitans, à condition qu'ils ſortiroient de la Ville ſans emporter aucuns de leurs effets, & qu'ils choiſiroient préalablement ſix de leurs Bourgeois, & les lui livreroient pour être pendus: on voit qu'il ne pouvoit les traiter avec plus d'inhumanité, à moins que de les faire tous égorger, & que c'étoit donc ſon premier deſſein. Lorſque le Gouverneur eut aſſemblé la Ville & qu'il eut annoncé ces barbares conditions, le cri général fut qu'il falloit périr les armes à la main plu-

Digitized by Google

tôt que de les accepter. Eustache de S.-Pierre, un des plus riches & des plus notables Bourgeois, demanda qu'on l'écoûtât: s'il nous étoit possible, dit-il, de combattre notre ennemi, il n'ôseroit pas se montrer si cruel; de larges retranchemens nous en séparent; avant que nous pussions les avoir franchis, ses soldats, à couvert dans les forts qu'ils ont élevés, nous auroient percés de leurs flèches; nous tomberions écrâsés par ces foudres inconnues dont il a la lâcheté de se servir: le François n'a-t-il donc que de la valeur? Une ame tendre, généreuse, compatissante, le distingua toujours; après que nous aurions tenté de vains efforts, que deviendroient nos femmes & nos enfans? Voulons-nous les abandonner à la fureur d'Edouard? Il demande six victimes, je m'offre pour être la

Digitized by Google

première ; eſt-il une mort plus digne de nous que celle qui ſauvera la vie à nos parens, à nos amis, à nos compatriotes ? A peine eut il achevé de parler, que cinq autres s'offrirent avec la magnanimité la plus empreſſée. Ils ſe préſentèrent devant Edouard dans une contenance ferme & modeſte ; l'Anglois les regarda ; l'Anglois fit ſigne aux bourreaux de les ſaiſir ; il repouſſa trois fois la Reine ſon épouſe qui ſe jettoit à ſes genoux pour demander leur grâce ; enfin elle l'obtint.

La priſe de Calais fut ſuivie d'une trève ; un fléau plus terrible que celui de la guerre, en ſuſpendit les calamités ; les Hiſtoriens rapportent que dans le Royaume de Catay en Aſie, on vit pendant quelques heures dans le ciel un globe de différentes couleurs ; qu'en tombant ſur la terre, il

Digitized by Google

s'ouvrit & répandit une puanteur dont la malignité sema dans l'instant la mort dans tout le pays ; que cette vapeur, en remontant & se condensant dans l'air, retomboit en insectes venimeux, & que l'horrible peste dont elle renfermoit le germe, après avoir ravagé l'Asie & l'Afrique, dépeupla l'Europe des deux tiers de ses habitans, en moins de dix-huit mois. Ce fléau avoit été précédé par d'affreux tremblemens de terre qui se firent sentir du Midi jusqu'au Septentrion, engloutissant des villes entières dans les abîmes qu'ils entr'ouvroient.

Philippe-de-Valois ne vit pas l'expiration de la trève; il mourut à Nogent-le-Roi, le 22 Août 1350, âgé de cinquante-sept ans; il venoit de se remarier à une jeune Princesse d'une rare beauté; on prétend que

Digitized by Google

les tranſports de ſa nouvelle paſſion creuſerent ſon tombeau dans les bras de l'hymen.

Jean II, ſon fils, lui ſuccéda; la trève entre les deux couronnes fut prolongée à diverſes repriſes juſqu'en 1355; la peſte & la famine n'avoient pas plus épargné l'Angleterre que la France. Pendant cette trève, l'ancien eſprit de Chevalerie ſe renouvella; on n'entendoit parler que de défis & de combats particuliers où les Anglois, de l'aveu de tous leurs Hiſtoriens, étoient rarement heureux. Un des plus célèbres fut celui de trente des leurs, contre trente Bretons; on ſe rendit de part & d'autre ſur le lieu de l'aſſignation, près d'un gros arbre entre Ploërmel & Joſſelin; il y avoit un mois que les paroles étoient données & qu'on avoit pris jour: les Anglois com-

Digitized by Google

mencèrent à réfléchir qu'un pareil combat ne devoit pas se donner sans la permission des deux Rois, & proposèrent de différer jusqu'à ce qu'on l'eût obtenue; les Bretons trouvèrent que la réflexion venoit un peu tard & les assurèrent qu'il ne seroit pas dit qu'ils étoient venus sur le champ de bataille *sans mener des mains & savoir qui avoit la plus belle amie*; on se battit donc, & le succès du combat décida que les amies des Bretons étoient les plus belles; plus de la moitié des Anglois furent tués, les autres s'enfuirent lâchement, ou demandèrent la vie. Ces petits combats produisoient un bien; ils réveilloient dans l'âme du François l'estime pour lui-même, pour sa nation, & l'idée de supériorité sur ses ennemis; ils l'animoient à réparer des pertes qu'il n'avoit es-

Digitized by Google

ſuyées que par la trahiſon, où l'imprudence de ſes Généraux. On traitoit toujours de la paix à Avignon : le Pape en étoit le médiateur; il paroît qu'Edouard ne s'aveugloit point ſur ſes ſuccès : en effet il eût été difficile qu'il pût ſe diſſimuler qu'au ſiége de Tournay, qu'à celui de Vannes, & qu'enſuite à Créci, nous avions été les maîtres de l'affamer dans ſon camp & de l'obliger de ſe rendre à diſcrétion : on voit dans les actes publics d'Angleterre, qu'il donne plein pouvoir à ſes Ambaſſadeurs de (1) *renoncer pour lui, & pour les ſiens, à tous ſes droits ſur le Royaume de France* : il y avoit bien de la honte à renoncer

Acta publica T. 3. *pars* 1. p. 94 & 100.

(1) *Necnon renunciandi omni jure quod habemus in & ad regnum ſive coronam Franciæ.*

Digitized by Google

à une si belle couronne, s'il croyoit y avoir quelque droit ; mais il ne l'avoit jamais cru : il avoit donc entrepris une guerre injuste, & qui d'ailleurs devoit le rendre exécrable à toute l'Europe par la façon barbare dont il l'avoit faite. Les Historiens Anglois disent que *le Roi Jean, après lui avoir offert la Guyenne & les Comtés d'Artois & de Guisnes pour les posséder en toute souveraineté, rompit brusquement la négociation & précipita son peuple dans de nouveaux malheurs.* Il n'y a aucune preuve de cette offre dans les actes publics d'Angleterre ; elle est faussement imaginée ; le Roi Jean consentoit, il est vrai, de laisser la Guyenne à Edouard & de lui céder de plus les Comtés d'Artois & de Guisnes, mais toujours à condition de l'hommage-lige envers la France, hommage

Rapin de Toiras. T. 3. p. 210.

Digitized by Google

qu'Edouard lui-même avoit rendu pendant neuf ans, & qu'avoient fait tous les Rois ſes prédéceſſeurs pour leurs poſſeſſions dans le Royaume. A l'égard des nouveaux malheurs que nous éprouvâmes, on va voir que la valeur des Anglois eut bien peu de part aux avantages qu'ils remporterent & qu'ils ne les dûrent qu'aux troubles qu'excita parmi nous Charles-*le-Mauvais*, Roi de Navarre. Il étoit fils de Philippe, Comte d'Evreux, Prince du Sang, & de Jeanne, fille unique de Louis Hutin; il ſortoit donc, des deux côtés, de la Maiſon de France; jamais il n'exiſta un plus méchant homme; quelques mois après avoir épouſé la fille du Roi Jean, il tenta de le faire aſſaſſiner; il fit poignarder le Connétable de France dans ſon lit; ſon âme noire, inquiette & turbulente n'en-

Digitized by Google

fantoit que des projets de déſordre & de bouleverſement ; une carriere brillante ne l'auroit point flatté ; il ne ſe plaiſoit que dans les détours ténébreux de la perfidie & des conſpirations ; d'autant plus propre à fomenter des révoltes, qu'il étoit affable, careſſant, libéral, & qu'à beaucoup de valeur & d'eſprit, & à la figure la plus aimable, il joignoit une éloquence à laquelle il étoit preſqu'impoſſible de réſiſter. Il poſſédoit en apanage, ou en échange de ſucceſſion, pluſieurs villes en Normandie ; il y demeuroit plus ſouvent que dans ſon Royaume ; il les avoit fait fortifier ſous différens prétextes, & y avoit mis des garniſons Navarroiſes ; c'étoit de-là qu'il montroit ſans ceſſe un étendart aux mécontens, tandis qu'il faiſoit inſinuer dans le peuple, dont il

Digitized by Google

il étoit aimé malgré ſes crimes, qu'étant le fils de la fille unique de Louis Hutin, la couronne lui appartenoit: il n'eſt pas douteux que, ſi les femmes avoient pu y donner quelque droit, il auroit eu plus de raiſon d'y prétendre qu'Edouard; leur intelligence ſecrette, qu'on ſoupçonnoit depuis quelque tems, faiſoit craindre qu'ils ne vouluſſent s'accorder & s'unir pour tâcher de dépouiller l'héritier légitime & partager entr'eux le Royaume. Telle étoit la criſe où nous nous trouvions; Edouard dont elle favoriſoit les eſpérances, rompit la trève, deſcendit à Calais, ravagea l'Artois & s'avança juſqu'à Hédin; le Roi Jean ayant raſſemblé des troupes, lui envoya offrir la bataille, ou le duel *corps à corps* en champ-clos; il n'accepta ni l'un ni l'autre: *c'eſt ce que les Hiſtoriens François aſſûrent*, dit Rapin de T. 3. p. 211.

Digitized by Google

Toiras: *mais les Anglois au contraire prétendent que ce fut Edouard qui fit le défi & que le Roi Jean le refusa.* Voilà encore un trait de la mauvaise foi continuelle de cet Historien. Froissard, Auteur contemporain, étoit & devoit être très-attaché au Monarque Anglois; il dit positivement qu'il refusa le défi & qu'il se retira bien vîte à Calais d'où il repassa en Angleterre.

Les Etats-Généraux accordèrent un subside pour augmenter notre armée de trente-mille hommes; le Roi de Navarre, par les émissaires qu'il avoit dans toutes les villes, tâcha de révolter le peuple contre cet impôt & d'en empêcher la levée; le Roi Jean, informé qu'il étoit à Rouen peu accompagné, s'y rendit secrettement, le surprit à table, l'arrêta, fit couper le cou en sa présence à quatre de ses plus zèlés parti-

Digitized by Google

sans, l'emmena à Paris & l'enferma dans la grosse tour du Louvre. A la nouvelle de la détention de son frere, Philippe de Navarre, qui possédoit aussi des terres considérables en Normandie, assembla ses amis, souleva une partie de cette province, envoya à Londres, fit un traité avec Edouard, le reconnut pour légitime Roi de France, & ne tarda pas à voir arriver à son secours le Duc de Lancastre avec six-mille Anglois. Ils entrèrent dans le Perche, prirent Verneuil & saccagerent le plat pays; mais à l'approche de notre armée, ils se retirèrent vers la forêt de l'Aigle dans des bois & des marécages où il n'étoit pas possible de les forcer; le Roi Jean laissa quelques troupes pour les contenir, & marcha contre le Prince de Galles qui s'étoit avancé jusques dans le Berri,

Acta publica T. 3. pars 1. p. 128.

Digitized by Google

& qui commença à fuir à grandes journées ; on le suivit de même & de façon que, toute retraite lui étant coupée, il prit le parti de se retrancher à Maupertuis, à deux lieues de Poitiers, sur un terrein inégal, embarrassé de vignes, de haies, de buissons, & par conséquent de l'abord le plus difficile à la Gendarmerie qui faisoit alors toute la force des armées ; mais s'il pouvoit s'y défendre avec ses douze-mille hommes contre cinquante-mille, sa perte n'en étoit pas moins inévitable par le défaut de vivres ; il offrit donc de payer tout le dommage qu'il avoit fait dans sa course, de délivrer tous les prisonniers & de ne point porter les armes contre la France, ni lui ni les siens, pendant sept ans ; il étoit naturel de rejetter ses offres & d'exiger qu'il se rendît prisonnier

Bataille de Poitiers.

Digitized by Google

avec toute ſon armée ; mais il y avoit de la folie à vouloir le forcer dans un poſte bien retranché, & lorſqu'on pouvoit l'obliger, en l'affamant, à ſe ſoumettre dans trois jours à toutes les conditions qu'on voudroit lui impoſer ; c'eſt ce qu'en vain on repréſenta au Roi Jean ; ſa malheureuſe deſtinée l'entraîna ; il traita ces ſages remontrances de conſeils timides, ajoûtant avec tout le dédain d'une faſtueuſe & ridicule bravoure, qu'il étoit honteux de vouloir vaincre ſans combattre. Il fit mettre pied à terre à toute la Gendarmerie, excepté à trois-cents hommes choiſis qui devoient commencer l'attaque ; il falloit, pour arriver à l'ennemi, qu'ils montaſſent un défilé où ils ne pouvoient entrer que quatre de front ; ce défilé étoit bordé de haies vives très-épaiſſes & der-

Digitized by Google

riere lesquelles étoient postés mille archers qui les accablèrent d'une grêle de flèches tirées de près ; ceux qui ne furent point tués, blessés ou démontés, & qui purent arriver jusqu'au bout du défilé, furent aisément culbutés & mirent le désordre dans notre Gendarmerie qui devoit les soutenir, mais qui, étant à pied avec ses armures pesantes, ne put pas se rallier assez vîte pour résister au choc de la Gendarmerie Angloise qui les poursuivoit ; le Prince de Galles voyant ce commencement de déroute dans notre avant-garde, fit promptement couler le long de la colline six-cents Gendarmes qui tombèrent par derriere, sans avoir été apperçus, sur le corps que commandoit le Dauphin ; l'allarme qu'ils y jettèrent, se communiqua bientôt au reste de l'armée ; le murmure y dé-

Digitized by Google

vint général ; on n'y répondoit plus à la voix des chefs que par des reproches : ont-ils voulu, diſoit-on, en nous mettant à pied, nous livrer à l'ennemi ? Les uns fuyoient ; les autres alloient reprendre leurs chevaux & revenoient combattre, mais avec ſi peu d'ordre, que tous leurs efforts ne ſervoient qu'à prouver que le courage ſeul & la ſupériorité du nombre ne décident pas du gain d'une bataille ; le Roi Jean reçut deux bleſſures au viſage, eut ſon cheval tué ſous lui & fut fait priſonnier.

Les Hiſtoriens Anglois égalent cette victoire à la plus glorieuſe qu'aient jamais remporté les Romains ; ils comparent le Prince de Galles à Scipion & à Céſar ; c'eſt au Lecteur à juger ſi ce Prince mérite ces éloges : il part de Bordeaux pour faire, à l'exemple de ſon pere,

Digitized by Google

une course de Tartare ; Rapin de
T. 3. p. 213. Toiras convient qu'on ne s'attendoit pas à cette irruption soudaine ; il pille, brûle, saccage un pays ouvert & dégarni de troupes ; dès qu'il apprend qu'on marche à lui, il s'enfuit ; sa retraite est coupée ; il se retranche dans un poste avantageux : il est prêt à se soumettre à des conditions honteuses, il offre de ne point porter les armes contre la France pendant sept ans, & de rendre tout le butin qu'il a fait ; il est perdu, si nous ne cherchons point à le combattre ; l'esprit de vertige semble saisir le Roi Jean ; il veut absolument attaquer, & dispose son attaque de la façon la plus mal conçue : nous sommes battus. D'ailleurs, quel honneur singulier les Anglois prétendent-ils tirer de cette victoire, lorsqu'ils sont obligés d'avouer que dans l'armée du Prince

Froissard. Larrey. Rapin de Toiras.

Digitized by Google

de Galles, compoſée de douze-mille hommes, il n'y en avoit au plus que trois-mille de leur nation & neuf-mille Gaſcons?

On avoit conduit le Roi Jean à Bordeaux: Edouard vouloit l'avoir à Londres; les Gaſcons s'y oppoſoient; nous avons eu la gloire de le vaincre, diſoient-ils, il doit reſter parmi nous. Leurs eſprits s'échauffoient: il y avoit à craindre qu'ils n'entrepriſſent de le mettre en liberté, & qu'ils n'écriviſſent ſecrettement au Comte d'Armagnac qui commandoit dans le Languedoc, de s'approcher pour les ſeconder; c'eſt ce qui détermina le Prince de Galles à ſe rendre aux ſollicitations du Pape, & à conſentir à une trève de deux ans; elle lioit la France; elle lioit le Roi Jean; il n'étoit plus permis, tandis qu'elle dureroit, de former au-

Digitized by Google

cune entreprise pour le délivrer : on voit dans les actes publics d'Angleterre que cette trêve fut signée à Bordeaux le 24 Mars 1357, & qu'au commencement d'Avril, le Prince de Galles s'embarqua avec son prisonnier, après avoir appaisé les Gascons, en donnant aux uns de l'argent, & en faisant aux autres de magnifiques promesses. *A son entrée dans Londres*, dit Rapin de Toiras, *il étoit sur une petite haquenée noire, marchant à côté du Roi Jean, qui montoit un beau cheval blanc, superbement harnaché* : il y avoit bien de l'orgueil dans cette modestie du vainqueur ; il y avoit bien de la cruauté à exposer un Roi malheureux à la vue d'une populace.

Acta pub. T. 3. pars 1. p. 133.

Jamais l'union & la concorde n'avoient été si nécessaires qu'après la funeste bataille de Potiers ; jamais

Digitized by Google

les eſprits ne furent ſi diviſés : jamais il n'y eut dans l'Etat tant de confuſion, de trouble & de déſordre ; Charles-*le-Mauvais* s'échappe de ſa priſon & ſecoue le flambeau de la guerre civile ; Paris ſe révolte ; le Dauphin y court riſque de la vie ; ſon autorité eſt méconnue ; la plupart des grandes villes, à l'exemple de la Capitale, ſe livrent à l'eſprit d'indépendance ; le bourgeois tranche du Républicain ; l'Eccléſiaſtique imagine des confréries pour aſſocier les factieux ; les payſans, réduits au déſeſpoir par toutes les violences que la Nobleſſe exerce avec impunité dans les campagnes, s'aſſemblent par milliers pour l'aſſommer (1) & la détruire ; le perfide

(1) Ils ne violoient, diſent-ils, les filles & les femmes de la Nobleſſe, qu'afin qu'il

Digitized by Google

Edouard viole les conventions de la trêve, & fournit des troupes à Charles-*le-Mauvais*, afin que la France, après s'être elle-même déchirée, après s'être couverte de nouvelles plaies, ne soit plus en état de lui opposer que des efforts languissans, lorsqu'il recommencera la guerre. Tel est le tableau de la Monarchie Françoise pendant les années 1357 & 1358; elle étoit expirante; il se fit tout-à-coup une heureuse révolution dans les esprits à la nouvelle d'un Traité par lequel le Roi Jean, pour obtenir la paix & sa liberté, donnoit à l'Anglois quatre millions d'écus d'or & lui cédoit en toute souveraineté la

n'y eût plus de nobles, & les Moines mendians de leur parti, vû l'intention, leur en donnoient l'absolution.

Digitized by Google

Guyenne, la Saintonge, le Limouſin, le Périgord, le Rouergue, le Querci, l'Angoumois, le Poitou, le pays d'Aunis, la Touraine, l'Anjou, le Maine, la Normandie, le Boulonnois, le Ponthieu, les Comtés de Montreuil, de Guiſnes, la ville de Calais, & la mouvance de la Bretagne.

On refuſa unanimement d'acquieſcer à une paix ſi honteuſe; l'honneur & l'amour du nom François ſe réveillèrent dans le cœur de la nation; Charles-*le-Mauvais* lui-même ſembla ſe dépouiller de ſon caractère factieux & turbulent; il ſe reconcilia avec le Dauphin; le feu de la diſcorde s'éteignit; les diviſions ceſſerent; l'eſprit de parti, qui n'avoit que trop regné dans l'aſſemblée des Etats-Généraux, diſparut, & les Députés des trois Ordres, après avoir délibéré ſur les

Digitized by Google

mesures qu'il falloit prendre pour soutenir la guerre, accordèrent au Dauphin des subsides considérables, mais qu'il étoit presque impossible de lever dans un Etat que ses dissensions n'avoient pas moins épuisé d'hommes & d'argent, que les incursions de l'Anglois.

Les prospérités d'Edouard l'avoient enorgueilli au point qu'il fut très-indigné de ce que la France refusoit de souscrire aux conditions qu'il avoit imposées au Roi Jean; il jura de la réduire à le reconnoître pour maître; il renouvella ses alliances avec les Princes de la basse Allemagne & avec les villes de Flandres, y leva des troupes, & se vit bientôt à la tête d'une armée de cent-mille hommes, composée d'Allemands, de Flamands, d'Anglois & de Gascons. Il partit de Calais au mois de Novembre

Larrey.

Digitized by Google

1359, pilla l'Artois & la Picardie, entra en Champagne & s'arrêta devant Reims ; son intention étoit de s'y faire sacrer ; mais cette ville, quoiqu'assez mal fortifiée, se défendit avec tant de courage, qu'il fut obligé d'en lever le siége ; il se consola en rançonnant la Bourgogne & le Nivernois, en saccageant la Brie & la Champagne, & en se donnant le barbare plaisir de brûler les environs de Paris. Il continuoit les mêmes ravages dans la Beauce, lorsqu'un jour, disent les Historiens, le ciel se couvre tout-à-coup de nuages épais ; en moins d'un quart d'heure, tout son camp est inondé ; tentes, bagages, munitions, tout est entraîné par les torrens ; une grêle d'une grosseur prodigieuse tue (1) les hommes &

(1) Il y eut mille hommes tués & six mille chevaux, disent les Historiens Anglois.

Digitized by Google

les chevaux ; les arbres que les vents déracinent, les éclairs & la foudre, achevent d'imprimer la terreur dans l'âme la plus intrépide ; le soldat crie que c'est Dieu qui veut venger la France ; Edouard en paroît persuadé ; il se tourne vers l'Eglise de Chartres, dont on appercevoit les clochers, & fait vœu, s'il échappe à ce danger, de consentir à la paix : dans l'instant, ajoûtent les Historiens, l'orage cesse, le soleil paroît & le ciel devient serein.

Il faut observer que le Dauphin, n'étant pas assez fort pour tenir la campagne, en avoit retiré, autant qu'il avoit pu, tous les grains & les fourrages ; qu'il les avoit fait transporter dans les villes & les Châteaux qui pouvoient résister, & où il avoit jetté une partie de ses forces, tandis que l'autre, en petits

Digitized by Google

corps ſéparés, voltigeant autour de l'ennemi, harceloit ſans ceſſe ſon arrière-garde ; qu'Edouard s'étoit opiniâtré au ſiége de Reims pendant ſept ſemaines ; qu'il y avoit perdu beaucoup de monde ; qu'enſuite la difficulté de trouver des vivres & la fatigue des marches & des contremarches pendant un hiver très-pluvieux, avoient cauſé des maladies dans ſes troupes ; qu'elles étoient diminuées de moitié & dépériſſoient tous les jours ; qu'il avoit pillé, brûlé, ſaccagé le plat pays & n'avoit fait aucune conquête ; que l'on peut donc préſumer que le vœu qu'il fit de donner la paix à la France, n'étoit qu'un trait d'oſtentation & d'hypocriſie pour couvrir la honte de n'avoir pu rien exécuter de conſidérable avec une armée ſi nombreuſe ; & qu'enfin il n'auroit pas été

Rapin de Toiras. T. 3. P. 220.

Digitized by Google

en état d'imposer des conditions aussi dures que le furent celles du Traité de Brétigni, si Charles-*le-Mauvais*, toujours le même, toujours traître à la patrie & au sang dont il sortoit, n'avoit pas rompu de nouveau avec le Dauphin, & rallumé le feu de la guerre civile en Normandie.

On a vu que, par le Traité auquel les Etats-Généraux refuserent d'acquiescer, le Roi Jean promettoit pour sa rançon quatre millions d'écus d'or, & cédoit, en toute souveraineté, la Guyenne, la Gascogne, la Saintonge, le Limousin, le Périgord, le Rouergue, le Querci, l'Angoumois, le Poitou, le pays d'Aunis, la Touraine, l'Anjou, le Maine, la Normandie, le Boulonnois, le Ponthieu, les Comtés de Montreuil, de Guisnes, la ville de Calais, & la mouvance de la Bretagne : par le

Digitized by Google

Traité (1) de Brétigni, la rançon fut mise à trois millons d'écus d'or, & l'on céda les mêmes provinces, à l'exception de la Normandie, de la Touraine, de l'Anjou, du Maine, & de la Suzeraineté sur la Bretagne & sur la Flandre : Edouard de son côté promit de renoncer à toutes ses prétentions sur la couronne de France. Le Roi Jean revint dans son Royaume le 28 d'Octobre 1360; il retourna en Angleterre vers les fêtes de Noël 1363, sans qu'on ait jamais sçu le véritable motif de ce voyage ; il mourut à Londres le 28 d'A-

(1) Ce Traité commence ainsi : *Acta publica. T. 3. pars 2. p. 14.*

Comme par les guerres sont souvent advenues batailles mortelles,

Occisions de gens,

Périls des âmes,

Défforations de pucelles & de vierges,

Deshonestations de femmes mariées & de veuves, &c.

Digitized by Google

vril 1364. C'étoit certainement un preux Chevalier; mais d'ailleurs un Prince sans génie, sans conduite, sans discernement; n'ayant que des idées fausses ou chimériques; outrant la probité comme la bravoure; d'une facilité étonnante avec un ennemi qui le flattoit, & d'un entêtement le plus orgueilleux avec des Ministres affectionnés qui ôsoient lui donner des conseils; impatient, fantasque & ne parlant que trop souvent avec humeur au soldat. Un jour qu'on chantoit la chanson de Roland, comme c'étoit l'usage dans les marches: *il y a long tems*, dit-il, *qu'on ne voit plus de Rolands parmi les François. On y verroit encore des Rolands*, lui répondit un vieux Capitaine, *s'ils avoient un Charlemagne à leur tête.*

Boëthius. Hist. Scotorum.

Avant que de rapporter les évènemens de la guerre qui se ralluma entre les deux couronnes en 1368, il

Digitized by Google

faut examiner ſi Charles V eut de juſtes raiſons pour la déclarer. Je ne rappellerai point ici qu'Edouard, après avoir reconnu Philippe-de-Valois pour Roi de France & pour ſon Seigneur, viola des ſermens renouvellés pendant huit années entières, & ne s'excuſa qu'en diſant *qu'il avoit proteſté d'avance dans ſon Conſeil ſecret contre tous les Traités qu'il feroit avec Philippe, & qu'il ne les avoit faits que par la crainte de perdre ſes poſſeſſions en France, & que parce qu'il n'étoit pas en état de commencer la guerre.* Je ne dirai point que le Roi Jean avoit auſſi proteſté dans ſon Conſeil ſecret contre les Traités qu'il ſigneroit; il étoit incapable de cette reſtriction mentale, & d'ailleurs cette excuſe dont Edouard s'étoit ſervi, apparemment parce qu'il ſavoit que ſa nation la trouveroit bonne, ne paroîtroit pas telle à la

Digitized by Google

nôtre. Je m'attacherai donc uniquement aux articles du Traité, & à faire voir lequel des deux Rois y manqua ; je n'insisterai pas même sur ce qu'un contrat n'est valide qu'autant que les parties contractantes sont en pleine liberté, & que le Roi Jean n'y fut jamais, puisqu'avant que de sortir de prison, il fut obligé de donner en ôtages deux de ses fils, son frere, deux autres Princes du Sang, & plusieurs Seigneurs : on sçait que les ôtages d'une paix répondoient sur leur tête de l'accomplissement des conventions. J'annonce au Lecteur que je ne puis pas être succint, & qu'il s'agit d'un point des plus importans dans l'histoire de nos guerres avec les Anglois.

Grotius de jure belli & pacis.

Le XIIe. article du Traité signé à Brétigni le 8 Mai 1360, portoit, comme je l'ai dit, que le Roi Jean renonceroit à la souveraineté sur les

Digitized by Google

provinces qu'on cédoit à Edouard: que de ſon côté Edouard renonceroit à toutes ſes prétentions ſur la couronne de France, ſur la Normandie, la Touraine, l'Anjou, le Maine, & à la ſuzeraineté ſur la Bretagne & ſur la Flandre: que les deux Rois conviendroient à Calais du tems & du lieu où ſe feroient leſdites renonciations. *Acta publica. T. 3. pars 1. p. 204.*

Lorſqu'ils furent à Calais, ils corrigèrent quelques articles de ce Traité de Brétigni, & en firent & ſignèrent un, par lequel il fut dit que leſdites renonciations ne ſe feroient point quant à préſent: que les provinces, villes & terres cédées à Edouard, lui ſeroient délivrées dans le terme du 24 Octobre 1360, juſqu'à la Touſſaint 1361: que, cette délivrance faite, les Députés des deux Rois ſe trouveroient dans l'E- *Acta publica. T. 3. pars 2. p. 11.*

Digitized by Google

glise des Augustins de Bruges, le jour de la S.-André de cette même année 1361, pour s'y donner & y recevoir lesdites reconciations réciproques, c'est-à-dire, la renonciation du Roi Jean à la souveraineté sur les provinces cédées à Edouard, & celle d'Edouard à ses prétentions sur la Couronne de France, &c. que cependant le Roi Jean surseoiroit d'user de ladite souveraineté sur les provinces cédées jusqu'au terme marqué pour lesdites renonciations, de même qu'Edouard surseoiroit de son côté de s'appeller & faire appeller Roi de France jusqu'audit terme: *sauf toutes voies & réserves pour nous Roi Jean, nos hoirs & successeurs, que lesdites Lettres ci-dessus incorporées n'ayent aucun effet ni ne nous puissent porter aucun préjudice ou dommage, jusqu'à ce que notredit frere Edouard &*

Acta publica. T. 3. pars 2. p. 15 & 17.

Digitized by Google

& notredit neveu le Prince de Galles, auront fait envoyer & bailler leurſdites renonciations en la maniere ſuſdite, & qu'ils ne puiſſent s'aider deſdites préſentes Lettres contre nous, nos hoirs & ſucceſſeurs, en aucune maniere, ſinon aux cas ſuſdits.

L'article XXVIII portoit qu'Edouard, à ſes dépens, mettroit le Roi Jean en poſſeſſion de tout ce que lui Edouard, ou ſes alliés, tenoient dans les provinces non-cédées ; de même que le Roi Jean feroit livrer, à ſes dépens, tout ce qui devoit être livré à Edouard ; que, s'il ſe trouvoit des ſujets rebelles & déſobéiſſans, le Roi Jean les contraindroit d'obéir, à ſes dépens, & qu'Edouard s'obligeoit auſſi à la même choſe de ſon côté. *Ibid. p. 5.*

Rapin de Toiras convient que le Roi Jean fut très-exact à rem- *T. 3. p. 229. & 243.*

Digitized by Google

plir ses engagemens ; que les Commissaires Anglois furent mis en possession des Provinces cédés, & qu'il n'y eut de difficulté que sur le Comté de Gaure en Gascogne & sur la terre de Belleville en Poitou, *objets de peu de conséquence & qu'on mit en arbitrage.*

Edouard au contraire, dit du Tillet, *ne pensoit qu'à sapper & ruiner la part du Royaume restante au Roi Jean, afin de s'en emparer ensuite. Au lieu de délivrer à ses dépens les villes & forteresse tenues par ses garnisons, comme il y étoit expressément obligé par les Traités de Bretigni & de Calais, il les poüssoit sous main, non seulement à les garder & retenir en leur nom sous prétexte de soldes à eux dues, mais encore à s'assembler & à en occuper d'autres, & à courir & à rançonner de tous côtés ledit Royaume, qui*

Recueil des Traités.

Digitized by Google

par conſéquent n'étoit pas moins grévé qu'il l'avoit été par la guerre des Anglois, laquelle duroit en effet; car ceux qui la continuoient avoient tenu leur parti, ſe faiſoient appeller gens de compagnies; *ainſi il n'y avoit que le nom de changé; Edouard, pour ſauver les apparences, envoyoit aux Commandans des Places des ordres pour les rendre, mais il ne ſe mettoit nullement en état de les y contraindre.*

Il devoit envoyer ſes Députés à Bruges, & l'on voit dans les actes d'Angleterre une (1) commiſſion, en

(1) M. Bonamy, s'il avoit lu attentivement cette commiſſion, y auroit vu que l'objet d'Edouard étoit de faire des chicanes pour ne pas donner ſes renonciations; il auroit auſſi vu que, dans le Traité avec les Princes du Sang, il n'avoit que le même objet; & le nouvel Editeur de l'Hiſtoire du P. Daniel ſe ſeroit épargné la note qui eſt au bas de la page 66 du ſixième volume, puiſqu'il eſt *Hiſtoire de l'Acad. des Inſcrip. T. 17. p. 381.*

Digitized by Google

Acta publ. T. 3. pars 2. pag. 49. date du 15 Novembre 1361, par laquelle il nomme Jean Wedale & Thomas Dunclent pour se rendre dans cette ville ; mais il changea d'avis & ne les envoya point ; il paroît que le Pape lui en fait des reproches dans une Lettre du mois de Janvier 1362. Jean de Montreuil & Jean Juvenal des Ursins disent que nos Députés se trouverent à Bruges, le jour de la S.-André 1361, avec les Lettres Patentes qui contenoient les renonciations du Roi Jean & du Dauphin à la souveraineté sur les provinces cédées, mais qu'Edouard n'y envoya ni les Let-

Ibid. p. 52.

Mss. Bibliothèque du Roi.

certain que M. Bonamy se trompe lorsqu'il dit qu'Edouard, dans la commission du 15 Novembre 1361, chargea ses Députés de faire en son nom les renonciations auxquelles il étoit obligé : Edouard n'en dit pas un mot dans cette commission.

Digitized by Google

tres Patentes, ni les renonciations qu'il devoit y envoyer de son côté.

Il se voyoit en possession des provinces cédées ; il avoit pris le parti de gagner du temps par des chicanes & de nouvelles propositions, & il ne cherchoit plus qu'à éluder les articles du Traité, en paroissant cependant toujours prêt à les exécuter. Il offrit, en 1362, aux Princes du Sang & à quelques-uns des principaux Seigneurs qu'il avoit en ôtages, de les laisser retourner en France, à condition qu'ils signeroient & feroient signer par le Roi Jean, le Dauphin & les États-Généraux, un nouveau Traité où il consentoit de donner les renonciations promises de sa part, de même que le Roi Jean donneroit les siennes ; mais à cet article il en ajoutoit un autre auquel il étoit sûr que le Dauphin & les États-Gé-

Digitized by Google

néraux ne voudroient pas souscrire : il portoit que lui Edouard ne seroit point tenu à des dédommagemens pour les pillages que ses Capitaines, soldats, adhérens ou alliés, avoient faits ou continuoient de faire, depuis la paix signée, dans la partie du Royaume restante au Roi Jean, & qu'il ne seroit point obligé de les contraindre, à ses dépens, de rendre les villes & fortereſſes qu'ils y retenoient. On vit le danger & toute la perfidie de cet article ; on reprocha au Roi Jean la foibleſſe qu'il avoit eue d'approuver ce nouveau Traité ; on le rejetta unanimement ; les choſes demeurerent dans l'état où elles étoient, & il ne fut plus parlé des renonciations réciproques.

Acta publ. T. 3. pars 2. pag. 71.

Le Prince de Galles, quoique redevable d'une partie de sa gloire aux Gascons, les traitoit avec beaucoup

Digitized by Google

de hauteur & de dureté ; ſon gouvernement ne tarda pas à leur paroître un joug ; il acheva de les indiſpoſer par une taxe qu'il voulut mettre ſur chaque feu dans toutes les provinces de ſa nouvelle domination ; la plupart des Seigneurs Laïques & Eccléſiaſtiques & preſque tous les Députés des pricipales villes, laſſés de voir qu'il violoit ſans ceſſe leurs priviléges & qu'il n'avoit nul égard à leurs remontrances, ſignerent une requête dans laquelle après avoir expoſé ſes uſurpations, ſes injuſtices, les violences & les vexations de ſes Officiers, ils en interjettoient appel à la Cour des Pairs de France. Le Sire d'Albret, les Comtes d'Armagnac, de Cominges, de Carmaing & de Perigord, vinrent préſenter cette requête à Charles V ; il les reçut avec bonté,

Digitized by Google

les traita avec distinction: mais, quoiqu'ils le pressassent, il différa pendant près d'un an à leur donner une réponse positive; il étoit bien sûr de son droit de souveraineté sur la Guyenne, mais afin que toute l'Europe en fût instruite, il affectoit de vouloir en être encore mieux éclairci, en consultant les Universités les plus célèbres d'Espagne, d'Allemagne & d'Italie. Enfin il tint son Lit de Justice au mois de Janvier 1368; on y examina les Traités de Brétigni & de Calais; les prévarications d'Edouard étoient manifestes; il avoit donné des secours à Charles-*le-mauvais*; il avoit continué ses intrigues & ses intelligences avec les Flamands; ses garnisons n'avoient point évacué les places & les forteresses qu'il devoit rendre & livrer à ses dépens; elles avoient pillé & ravagé

Digitized by Google

la partie du Royaume reſtante au Roi Jean ; il avoit fallu leur faire la guerre, & cette guerre avoit coûté beaucoup de ſang & d'argent ; Edouard, quand même il ne les auroit pas excitées ſecrettement, étoit reſponſable des maux qu'elles avoient faits, puiſqu'il étoit dit (articles XXVIII & XXIX) *que, s'il ſe trouvoit des ſujets rebelles & déſobéiſſans, le Roi d'Angleterre s'obligeoit à les contraindre d'obéir à ſes propres dépens.* A l'égard des articles qui regardoient les renonciations, ils portoient que la ſouveraineté du Roi Jean ſur les provinces cédées demeureroit dans le même état : que cependant il ſurſeoiroit d'uſer de ladite ſouveraineté juſqu'à la S.-André 1361, jour marqué pour ſe donner les renonciations réciproques : que les Lettres de renonciation à la

Acta public. T. 3. pars 2. pp. 11. & 17.

Digitized by Google

souveraineté sur les provinces cédées, qu'il feroit & qu'il envverroit audit jour de la S.-André, n'auroient aucun effet & ne pourroient lui porter préjudice, ni à ses hoirs & successeurs, si Edouard ne lui faisoit pas en même temps donner ses Lettres de renonciation à ses prétentions sur la couronne de France : or Edouard avoit toujours éludé de donner ses Lettres de renonciation à ses prétentions sur la couronne de France ; donc le Roi Jean avoit conservé la souveraineté sur les provinces cédées, & par conséquent Charles V, son fils & son successeur, étoit en droit de recevoir l'appel des peuples du Duché de Guyenne. Il le reçut ; le Prince de Galles, comme vassal de la couronne, fut ajourné à comparoître à la Cour des Pairs ; il répondit qu'il comparoîtroit à la tête

Digitized by Google

de soixante-mille hommes, &, pour premier exploit, il fit emprisonner & maltraiter cruellement Bernard Pallot & Jean Chapponal qui lui avoient notifié cet ajournement; quelques Historiens disent même qu'il les fit mourir en prison; c'étoit violer le droit des gens: mais de tout temps (& nous en avons des preuves récentes) l'Anglois s'est peu soucié de l'estime des nations, & son orgueil regarde cette indifférence comme une noble liberté de penser. *Juvenal des Ursins.*

Dans les Traités de Brétigni & de Calais, il étoit dit que, s'il naissoit des contestations sur quelques articles, *les deux Rois se soumettroient à l'arbitrage de la Cour de Rome*; Edouard acheva de contrevenir à ces Traités, en refusant l'offre que lui fit Charles V de remettre leurs differends à la décision *Acta public. T. 3. pars 2. pag. 7.*

Digitized by Google

du Pape & des Cardinaux ; l'unique réponse de ses Ministres à nos Ambassadeurs, fut toujours, *que, si le Roi de France commençoit par abandonner la cause des peuples du Duché de Guyenne, & par renoncer à la souveraineté sur les provinces cédées, ils présumoient que leur Roi feroit de son côté les renonciations qu'il devoit faire.* Il ne les avoit donc pas faites, & quelque temps après il ne balança plus à déclarer *qu'il n'avoit jamais renoncé expressément ni tacitement à ses prétentions sur la couronne de France.*

Jean de Monstreuil.

Acta public T. 3 pars 2. pag. 166.

J'ai tiré tout ce que j'ai dit des actes mêmes d'Angleterre ; c'est à présent au lecteur à juger de toute la mauvaise foi de Rapin de Toiras ; il avoit sous les yeux le Traité de Calais qui corrige & interprète quelques-uns des articles de celui de Brétigni ; il affecte de ne point

Digitized by Google

parler de ces articles ; il feint de les ignorer ; a-t-il cru qu'aucun Hiſtorien François n'auroit recours aux actes publics d'Angleterre ? Comment n'a-t-il pas craint de décrier ſon Hiſtoire & de ſe déshonnorer lui-même, par cette indigne prévarication ? Comment ôſe-t-il avancer que *le Roi Jean, en mettant Edouard en poſſeſſion des provinces cédées, ne s'etoit point réſervé la ſouveraineté ſur ces provinces, ni dans le Traité même, ni dans aucune des ratifications particulières de chacun des articles, & que, s'il s'étoit réſervé ladite ſouveraineté, il n'auroit pas négligé de faire une proteſtation, quand Edouard* (au mois de Juillet 1362) *érigea la Guyenne en Principauté en faveur de ſon fils, ſans la participation de la France.* T. 3. p. 243.

Le Traité de Calais (on me pardonnera cette fréquente répétition)

Digitized by Google

Acta public. T. 3. pars 2. pag. 31.

portoit expressément que la souveraineté du Roi Jean sur les Provinces cédées, demeureroit dans le même état jusqu'à ce que les deux Rois se fussent envoyé réciproquement les renonciations qu'ils devoient faire : que, si Edouard n'envoyoit pas ses renonciations à ses prétentions sur la couronne de France, les renonciations du Roi Jean à la souveraineté sur les Provinces cédées, n'auroient aucun effet. Edouard n'envoya pas ses renonciations ; par conséquent l'acte par lequel il s'attribuoit la souveraineté sur la Guyenne, en l'érigeant en principauté en faveur du Prince de Galles, étoit un acte nul ; c'étoit une contravention au Traité, & contre laquelle le Roi Jean avoit protesté d'avance.

Je ne dois pas oublier un grief dont le Monarque Anglois se plai-

Digitized by Google

gnoit comme d'une léſion énorme : *quelques-uns des priſonniers*, diſoit-il, *qui étoient détenus dans nos Etats faute d'avoir payé leur rançon, & quelques-uns des ôtages, ſe ſont échappés & ne ſont point revenus, quelques ſommations que nous leur ayons fait faire, & au Roi Charles.* Je demande s'il n'étoit pas naturel que les ôtages d'une paix qu'il violoit, ſe cruſſent libres, ſurtout quand leurs appanages & leurs domaines étoient facçagés par ſes capitaines & ſes ſoldats qu'il excitoit ſous main ; je demande s'il n'étoit pas le plus inique de tous les hommes, en exigeant de ſes priſonniers des ſommes exorbitantes pour leur rançon, malgré les repréſentations qu'ils lui faiſoient ſur l'état de leurs terres que ſes troupes n'avoient pas moins ruinées depuis la paix que pendant la guerre.

Digitized by Google

Comme l'Angleterre & l'Ecosse ne forment plus qu'un même Etat, Rapin de Toiras parle avec impartialité sur les guerres & les Traités entre ces deux Royaumes avant leur union ; il convient qu'Edouard em-
T. 2. pp. 165 & 166. ploya les moyens les plus lâches & les plus perfides pour déthrôner le Roi d'Ecosse, un enfant & son beau-frere ; mais dès que ce même Edouard a affaire avec la France, il en fait un Prince juste, magnanime, plein de candeur, de droiture, & d'une modération étonnante dans ses succès ; *d'ailleurs*, dit-il, *il est peu vraisemblable que, le traité de Brétigni lui étant si avantageux, il eût voulu fournir aux François des prétextes de le rompre.* Pour moi je dis que ce traité si avantageux pour lui & si dur pour nous, étoit précisément ce qui le portoit à se persuader qu'il falloit achever d'envahir la

Digitized by Google

France, ou craindre sans cesse, si elle avoit le tems de respirer, qu'elle ne se vengeât de tous les maux qu'il lui avoit faits; voilà pourquoi il tâchoit d'y entretenir des troubles en fournissant des secours à Charles-*le-Mauvais*; voilà pourquoi il continuoit de la faire ravager par une partie de ses troupes qu'il avoit licentiées exprès sans les payer; il éludoit d'envoyer ses renonciations, parce qu'il se flattoit toujours que nos Provinces excédées de misere, se donneroient enfin à lui de désespoir, & s'accoutumeroient ensuite peu-à-peu à se faire illusion sur ses prétendus droits à un Royaume dont il pouvoit finir ou prolonger long-tems les malheurs. Ses espérances furent trompées, & il éprouva qu'un long règne n'est souvent pour les Rois injustes qu'un don que le ciel tire du trésor de ses

Digitized by Google

vengeances, afin qu'ils voyent avant leur mort la chûte de cet édifice qu'avoit élevé, & cimenté de sang, leur superbe & fougueuse ambition.

Du Guesclin, après avoir battu, en 1364, l'armée de Charles-*le-Mauvais*, à Cocherel, & l'avoir obligé par cette victoire à demander la paix, avoit rendu l'année suivante un service encore plus important à la France; il avoit engagé ces compagnies de brigands qui la désoloient, à le suivre en Espagne contre D. Pedre-*le-Cruel*, Roi de Castille, qui venoit d'empoisonner * Blanche de Bourbon, sa femme. Charles V, délivré de ce fléau & des hostilités de Charles-*le-Mauvais*, s'étoit appliqué à soulager son peuple, à mettre de l'ordre & de l'œconomie dans ses finances & à faire refleurir l'agriculture & le commerce: les ressources d'un Royaume comme la France,

* Elle étoit belle sœur de Charles V.

Digitized by Google

à moins qu'elles ne soit étouffées par une administration tyrannique, sont si grandes & si naturelles, qu'il lui faut peu de tems pour se rétablir & redevenir florissant. Charles V, en moins de cinq années, se vit en état de ne plus user de ménagement avec Edouard, & de faire briller le glaive de la justice & du Souverain contre ce vassal dont l'ambition n'avoit point eu de bornes; il lui envoya déclarer la guerre par un simple valet, après que sur ses attentats, ses infractions aux traités, sur la réponse audacieuse du Prince de Galles son fils, & les violences exercées contre deux (1) personnes revétues d'un caractère public, la Cour des Pairs, par son Arrêt du mois de Novembre 1369, eut confisqué le Duché de Guyenne & tou-

(1) Bernard Pallot & Jean Chapponal.

Digitized by Google

tes ses autres possessions dans le Royaume.

Je n'entrerai point dans le détail de cette guerre; il suffit de dire qu'Edouard se vit enlever, en moins de six campagnes, ces mêmes Provinces dont la conquête lui avoit coûté plus de vingt années, quoique favorisé par nos dissensions, nos guerres civiles, & par tous les efforts de la méchanceté de Charles *le-Mauvais*. Quelques-uns de nos Historiens, toujours fidèles copistes des Historiens Anglois, font entendre au lecteur que la vieillesse d'Edouard & la maladie du Prince de Galles contribuèrent beaucoup à la rapiditité de nos succès; il est certain que le Prince de Galles, quoiqu'il continuât de commander & d'agir, ne jouissoit pas depuis quelque tems d'une bonne santé; mais celle de Charles V n'étoit pas meilleure. A l'égard d'E-

Digitized by Google

douard, il mourut à l'âge de soixante-cinq ans; il n'en avoit que cinquante-huit quand la guerre recommença, & il fut jusqu'à la mort du tempérament le plus robuste. Disons que dans les guerres précédentes, les deux tiers de ses armées étoient composés de Capitaines & de Soldats Gascons, & des Provinces au-delà de la Loire; au-lieu que, dans cette dernière guerre, la plupart des Seigneurs de ces Provinces ne tenant plus son parti, les deux tiers de ses troupes étoient composés d'Anglois. Il auroit pu tirer de grands secours de la Bretagne, si les Bretons ne s'étoient pas opposés avec la plus grande fermeté aux mauvaises intentions & aux entreprises de leur * Duc contre la France.

Charles V mourut le 16 Septembre 1380: à sa mort, il ne restoit aux Anglois dans le Royaume

* V. pages 112 & 113, du premier Volume de ces Essais.

Digitized by Google

que Calais, Cherbourg, Brest, Bordeaux & Bayonne. La jeunesse de Charles VI, qui n'étoit que dans sa douzième année lorsqu'il parvint à la Couronne, livra la France à la-varice & à l'ambition de ses trois oncles, les Ducs d'Anjou, de Berri & de Bourgogne; appellés par leur naissance au gouvernement de l'Etat, ils en furent les tyrans, & ne penserent qu'à leurs seuls intérêts. Le Duc d'Anjou, que Jeanne, Reine de Naples, avoit adopté, partit pour l'Italie, après s'être emparé du trésor que le feu Roi avoit amassé & caché dans le Château de Melun; le Duc de Berri alla piller le Languedoc & la Guyenne dont il s'étoit fait donner le gouvernement; & le Duc de Bourgogne, qui restoit le maître dans le conseil, y fit résoudre la guerre contre les Flamands qui s'étoient révoltés contre le Comte

Digitized by Google

de Flandres dont il avoit épousé la fille & l'unique héritière. Le Roi n'avoit pas quatorze ans, mais son humeur guerrière s'étoit manifestée dès l'enfance; il voulut absolument marcher à cette expédition. C'étoit au commencement de Novembre; la Lys étoit fort enflée; cinq ou six-cents des nôtres, ayant trouvé quelques bateaux, passerent cette rivière sans être apperçus, attaquèrent brusquement & chasserent un corps de six-mille des ennemis, qui gardoit la tête du pont de Comines; on trouva parmi leurs morts une vieille femme qui leur avoit promis qu'ils seroient invincibles, s'ils lui laissoient porter l'étendard de Saint-Georges. Nous avançâmes dans le pays, & le dix-sept Novembre 1383 est mémorable dans notre histoire par le gain de la bataille de Rosebeque: les révoltés, fiers de leur nombre & pleins de

Digitized by Google

la plus impudente confiance, avoient délibéré la veille, dans leur conseil, *de ne faire de quartier à personne qu'au petit Roi Charles, dont Philippe Artevelle, leur chef, vouloit faire présent au Roi d'Angleterre.* Ils furent entièrement défaits; il y en eut plus de vingt-mille de tués; Artevelle fut du nombre; cette victoire jetta l'épouvante dans les villes rebelles; toutes se soumirent, excepté Gand; la saison étoit trop avancée pour en faire le siége; le Roi revint à Paris.

L'année suivante, la guerre fut encore plus vive en Flandres, la religion s'en mêla; il y avoit deux Papes, Clément VII & Urbain VI; ils s'anathématisoient réciproquement depuis cinq ans. Urbain, voyant que les foudres spirituelles n'avançoient pas beaucoup ses affaires, eut recours aux armes temporelles, & publia contre son compétiteur & ses

Digitized by Google

ſes adhérens, une croiſade à laquelle il attacha toutes les indulgences imaginables. Les Anglois s'empreſsèrent à les gagner ; rien ne leur paroiſſoit ſi méritoire que de marcher à une guerre qui menaçoit principalement la France où l'on reconnoiſſoit Clément pour le véritable ſucceſſeur de S.-Pierre. Les croiſés débarquèrent à Calais ; ils avoient pour Général Henri Spencer, Evêque de Norwich. Ce gendarme mitré, dit un Hiſtorien, ſoit qu'il trouvât notre frontiere trop bien gardée, ſoit que les Gantois l'euſſent engagé dans leurs intérêts, marcha contre le Comte de Flandres qui reconnoiſſoit Urbain, mais qui étoit vaſſal de la France où l'on tenoit pour Clément ; il prit Bergue, Gravelines, Bourbourg, Mardick, Dunkerque, Caſſel, Nieuport, Furnes & Oſtende ; mais à l'approche du Connétable de

Digitized by Google

Clisson & de notre armée, le crédit des bénédictions d'Urbain tomba; Spencer leva le siége d'Ypres & abandonna toutes ses conquêtes, excepté Bergues, Gravelines & Bourbourg: ses troupes qu'il avoit distribuées dans ces trois places, s'enfuirent des deux premieres, dès que nous en approchâmes; on forma le siége de Bourbourg où elles s'étoient toutes retirées, & aucun Anglois n'auroit échappé, si le Duc de Bretagne qui étoit à notre armée, n'avoit point intercédé pour ses anciens amis: on leur permit de se retirer à Calais.

Le Comte de Flandres mourut le 23 Janvier 1384; le Duc de Bourgogne, qui avoit épousé sa fille & son unique héritiere, en unissant cette riche succession aux autres grands fiefs de la couronne que le Roi Jean son pere lui avoit donnés, forma cette excessive puissance qui

Digitized by Google

fut dans la ſuite ſi funeſte à l'Etat : la malheureuſe politique de ce Prince & du Duc de Bretagne, fut toujours que, pour obliger la France à les ménager & à fermer les yeux ſur leurs airs d'indépendance, il étoit néceſſaire qu'elle les craignît, & qu'elle ceſſeroit de les craindre, ſi les Anglois étoient entierement chaſſés du Royaume. Le lecteur ne verra déſormais qu'un enchaînement de crimes & de trahiſons.

On avoit fait les plus grands préparatifs au port de l'Ecluſe ; on y avoit aſſemblé près de neuf-cents vaiſſeaux de tranſport ; Charles VI par le conſeil du Connétable de Cliſſon, & conduit par ce grand homme, alloit fondre en Angleterre ; le moment étoit favorable ; elle s'étoit dégarnie de ſes meilleures troupes pour une expédition en

Digitized by Google

Portugal ; tout sembloit nous promettre une conquête aisée : l'Anglois, que sa présomption naturelle abandonne toujours dès qu'on l'attaque sur ses foyers, désertoit déjà ses villes maritimes, & loin de penser à défendre ses côtes, fuyoit avec ses richesses, au fond des forêts : Richard II, dans cette consternation générale, suivit le conseil du Duc de Suffolck ; il fit tenter l'avarice du Duc de Berri, & réussit. Cet indigne Prince étoit chargé d'assembler une partie de notre armée & de l'amener en Flandres ; Charles VI eut beau lui envoyer couriers sur couriers pour le presser, il n'arriva qu'à la moitié de Septembre ; le vent, qui avoit été des plus favorables pendant deux mois, commençoit à changer ; la Mer devint orageuse, & la plupart de nos vaisseaux, fra-

Digitized by Google

cassés pas une tempête de deux jours & de deux nuits, furent hors d'état de servir.

On fit de nouveaux préparatifs pendant l'hiver ; Clisson ne cessoit point de représenter dans le Conseil qu'il y avoit beaucoup de troubles & de divisions en Angleterre, & qu'il falloit en profiter ; il se rendit à Tréguier vers la fin de Juin ; il y pressoit l'armement ; Richard II, pour détourner ce nouvel orage, eut recours au Duc de Bretagne ; il ne pouvoit pas mieux s'adresser: le Duc, qui croyoit avoir des sujets tout récens de se plaindre de Clisson, imagina qu'il pourroit servir les Anglois, & paroître n'avoir voulu que se venger d'un homme qui, né son sujet, sembloit affecter de le braver en toute occasion ; il lui envoya faire compliment sur son arrivée en Bre-

Digitized by Google

tagne & l'invita à venir aux Etats qu'il avoit convoqués à Vannes : Cliſſon s'y rendit, perſuadé que la dignité de Connétable le mettroit à l'abri de toute inſulte ; d'ailleurs il étoit, dit-on, amoureux (1) de la Ducheſſe. Le Duc l'accabla de careſſes, le conſulta ſur pluſieurs affaires, & l'ayant un jour engagé à une promenade au Château de l'Hermine, le fit arrêter, & ordonna à Bavalan, Capitaine de ce Château, de le coudre dans un ſac dès qu'il ſeroit nuit, & de le jetter à la mer.

Procès Mſſ. de Charles, Roi de Navarre.

(1) On prétend que la Ducheſſe & Cliſſon ſe donnoient un jour des baiſers très-tendres; que le Roi de Navarre, Charles le mauvais, les vit par-deſſus un paravent, & qu'il dit au Duc ce qu'il avoit vu. Cliſſon étoit borgne, & cette anecdote, ſi elle eſt vraie, prouve qu'un borgne peut être aimé tout comme un autre.

Digitized by Google

Bavalan connoiſſoit ſon maître ; il compta ſur ſes remords : en effet le Duc étoit le lendemain dans des ſentimens bien différens de ceux de la veille, & lorſque Bavalan lui avoua que ſon ordre n'étoit pas encore exécuté, il l'embraſſa avec tranſport & l'aſſura qu'il n'oublieroit jamais le ſervice qu'il lui avoit rendu en lui déſobéiſſant ; cependant comme il prétendoit avoir des griefs contre Cliſſon, il déclara qu'il ne le relâcheroit qu'à certaines conditions, & qu'après qu'il lui auroit payé la ſomme de cent-mille livres. Le Roi fut auſſi irrité qu'il devoit l'être, de cet attentat ſur le premier officier de la Couronne ; mais ſa jeuneſſe le tenoit encore dans la dépendance de ſes Oncles ; ils haïſſoient Cliſſon, & le Duc de Bretagne en fut quitte en promettant de rendre les cent-mille livres, & en renonçant aux autres

Digitized by Google

conditions qu'il avoit exigées de son prisonnier. C'est ainsi que manqua ce second armement contre l'Angleterre : Cliſſon étoit l'ame de cette expédition ; il en avoit médité & raisonné le projet ; il n'y avoit que lui qui pût l'exécuter : il avoit la confiance des troupes ; dès que le bruit de sa détention se répandit à Tréguier, elles déserterent.

Les Ducs de Berri & de Bourgogne continuoient de sacrifier l'Etat à leurs intérêts ; toute la France crioit contre eux ; Charles VI, ayant atteint sa vingtiéme année, leur déclara qu'il vouloit désormais gouverner par lui-même ; ils se retirèrent très-mécontens, l'un dans son gouvernement de Languedoc, & l'autre dans ses Etats de Flandres. Les nouveaux Ministres que le Roi se choisit, avoient de la capacité & de bonnes intentions ; ils suppri-

Digitized by Google

merent une partie des impôts ; ils réformerent pluſieurs abus onéreux aux peuples, contraires à l'adminiſtration de la Juſtice & des Finances, & très préjudiciables au commerce ; on ſe livroit à l'eſpoir d'un regne glorieux & fortuné : on ſçavoit que Cliſſon, perſuadé de la néceſſité d'achever de chaſſer entierement les Anglois du Royaume, n'attendoit que l'expiration d'une trêve de trois ans qu'on leur avoit accordée, pour aller les attaquer dans leur Iſle, y faire ſentir une partie des maux qu'ils nous avoient faits, & les obliger d'accepter la paix aux conditions qu'on voudroit leur impoſer. La nuit du 13 au 14 Juin 1392, retournant * à ſon Hôtel, peu accompagné, il fut attaqué dans la rue Coulture Ste-Catherine par Pierre de Craon à la tête d'une vingtaine de ſcélérats ; ils crurent

* A préſent l'Hôtel de Soubiſe.

Digitized by Google

l'avoir tué, le voyant tomber de son cheval; il n'étoit que blessé, & guerit. On sçut que Craon s'étoit réfugié en Bretagne; le Duc, sommé de le livrer, répondit qu'il avoit passé dans ses Etats, mais qu'il n'y étoit plus. Sur cette réponse, le Roi résolut de marcher en Bretagne; les Duc de Berri & de Bourgogne, à qui il envoya ordre de venir le joindre avec les troupes qu'ils devoient fournir, obéirent, mais en disant hautement que cette guerre étoit très injuste. Le cinq d'Août, l'armée partit du Mans & prit la route de Nantes: on prétend qu'on remarquoit depuis trois ou quatre jours quelque égarement dans les yeux & dans l'esprit du Roi; il faisoit très chaud; il fut frappé d'un coup de soleil qui lui tourna la tête & le rendit furieux; il tira son épée & tua trois ou quatre per-

Digitized by Google

ſonnes. Je veux croire que cet accident, qui ne lui laiſſa pendant le reſte d'une vie très longue, que quelques foibles intervalles de raiſon, ne fut point l'effet d'un breuvage ; mais pourquoi ce grand homme noir, cette eſpèce de phantôme, qui, quelques momens auparavant, étoit ſorti d'un buiſſon, & qui, ayant ſaiſi la bride de ſon cheval, lui avoit crié d'une voix effrayante, *arrête, Prince, tu es trahi, où vas tu?* Pourquoi cet homme ne fut-il point arrêté ? Pourquoi, depuis plus de quinze jours, le bruit couroit-il dans Paris que l'expédition contre la Bretagne ſeroit fatale ?

Il ne fut plus queſtion de cette guerre ; les troupes furent congédiées ; on ramena le Roi à Paris ; les Miniſtres qu'il s'étoit choiſis, furent chaſſés du Conſeil, & indignement perſécutés par les Ducs de

Digitized by Google

Berri & de Bourgogne qui s'emparerent de nouveau du gouvernement de l'Etat ; on ne pensa plus à profiter des troubles dont l'Angleterre étoit agitée ; on signa une trève de vingt-huit ans avec Richard II : il demanda la grace de Craon, & cet assassin revint à la Cour, tandis que Clisson en étoit banni, & se voyoit dépouillé de toutes ses charges.

En 1399, Henri (1) de Lancastre déthrôna Richard II, & le fit ensuite assommer à coups de massue dans la Tour de Pontfract. Richard avoit épousé la fille ainée de Charles VI ; il sembloit donc que la France ne pouvoit pas honnêtement reconnoître le meurtrier de ce Prince pour son successeur ; mais le Duc de

(1 Il disoit que Richard étoit un bâtard né des amours de la Princesse de Galles & d'un Chanoine de Bordeaux.

Digitized by Google

Bourgogne dominoit dans le Conſeil ; ſon avis l'emporta ; Henri fut reconnu, & la trève entre les deux couronnes fut renouvellée, malgré tout ce que put dire le Duc d'Orléans : il avoit toujours refuſé de voir les Ambaſſadeurs de Henri ; il continua de le traiter d'Uſurpateur, & lui envoya même un défi très-injurieux. Charles VI, quand il revenoit en ſanté, approuvoit la conduite de ſon frere, adoptoit ſes ſentimens, ordonnoit d'envoyer des ſecours aux mécontens d'Angleterre & de faire marcher des troupes en Guyenne ; on y prit pluſieurs forteresſes aux Anglois, & il n'eſt pas douteux que, ſi le Duc de Bourgogne l'eût voulu, on auroit aiſément achevé de leur enlever le peu de Places & de Châteaux qui leur reſtoient encore dans le Royaume.

Digitized by Google

Nous touchons à ces temps d'horreurs où il n'y eut plus ni patrie, ni Roi, ni nation. Le Duc de Bourgogne mourut le 27 d'Avril 1404: Jean, dit *sans peur*, son fils aîné, après avoir pris possession du Duché & du Comté de Bourgogne, de l'Artois & de la Flandre, vint à la Cour pour y exciter des troubles & s'emparer du gouvernement; ce n'avoit été déjà qu'avec beaucoup d'impatience & de chagrin, que le Duc d'Orléans s'étoit vu obligé de le céder si longtemps à l'âge & à l'expérience du pere; il fut donc très indigné des cabales & des prétentions du fils. Ce furent chaque jour des contestations, des raccommodemens, des ruptures & de nouveaux sujets de haîne & de jalousie entre ces deux princes. Le Duc * de Bourgogne, né scélérat, caressoit au

*Voyez pp. 321 & 323. du premier Volume de ces Essais.

Digitized by Google

fond de ſon cœur toutes les paſſions cruelles ; il étoit de la nature de ſon ame de produire des crimes, comme une plante vénéneuſe produit le poiſon : le 23 de Novembre 1407, entre les ſept & huit heures du ſoir, il fit aſſaſſiner le Duc (1) d'Orléans dans la Vieille rue du Temple ; le lendemain il aſſiſta à ſes funérailles, le plaignit & le pleura ; mais, voyant qu'on alloit faire des perquiſitions très-exactes, même chez les Princes du Sang, & qu'on trouveroit les aſſaſſins à ſon * Hôtel d'Artois, il ſortit bruſquement de Paris & s'enfuit avec eux en Flandres. Il revint enſuite avec mille hommes d'armes, &, loin de marquer du repentir de

* Rues Mauconſeil & Comteſſe d'Artois.

(1) Il étoit frere unique du Roi ; il laiſſa trois fils ; l'ainé n'avoit que quatorze ans ; ils continuerent de ne porter que des habits lugubres pendant pluſieurs années.

Digitized by Google

son crime, il demanda fierement à être entendu, & dans une audience qu'on fut obligé de lui accorder, un Cordelier, son orateur, nommé Jean Petit, soutint en présence du Dauphin qui présidoit, que le Duc d'Orléans, par diverses actions, s'étoit montré un impie & un tyran; qu'il étoit permis de tuer les tyrans, & que par conséquent on n'avoit fait, en le tuant, qu'une action juste & légitime, utile & nécessaire à l'Etat.

La révolte des Liégeois contre leur Evêque obligea le Duc de Bourgogne de retourner en Flandres; la Reine, qui craignoit tout de sa part & qui s'étoit retirée à Melun, revint à Paris: la Duchesse d'Orléans, à qui elle écrivit, ne tarda pas à s'y rendre, accompagnée de ses enfans; elle se jetta aux pieds du Roi & lui

Digitized by Google

demanda juſtice de la mort de ſon mari & des affreuſes calomnies dont on avoit tâché de flétrir ſa mémoire, après l'avoir aſſaſſiné. Sa plainte fut reçue ; les lettres d'abolition que le Duc de Bourgogne avoit obtenues, furent annullées : il fut déclaré traître, aſſaſſin, calomniateur & ennemi de l'Etat. Tandis qu'on lui faiſoit ſon procès à la Cour, la fortune le favoriſoit en Flandres ; on apprit bientôt qu'il avoit remporté une victoire complette ſur les Liégeois, & qu'il s'approchoit de Paris; la Reine, qui ne s'y crut pas en ſûreté, emmena le Roi à Tours. La Ducheſſe d'Orléans étoit d'un caractere vif, paſſionné : elle avoit aimé tendrement ſon mari ; lorſqu'elle vit que ſon aſſaſſin alloit triompher, & que la Cour étoit obligée de négocier avec lui, elle ſuccomba à ſa dou-

Digitized by Google

leur & à son désespoir. Sa mort, & la jeunesse de ses enfans, faciliterent la négociation & les apparences d'un accommodement entre les deux maisons ; le Duc de Bourgogne promit de congédier ses troupes ; il eut un sauf-conduit pour se rendre à Chartres ; il y demanda pardon au Roi ; &, s'adressant ensuite au jeune Duc d'Orléans & à ses freres, il les pria de vouloir bien aussi lui pardonner ; on arrêta le mariage d'une de ses filles avec un de ces Princes, & le Roi leur ordonna & leur fit jurer une entiere réconciliation : pouvoit-elle être sincere ! D'ailleurs un méchant homme croit souvent qu'en affectant de la fierté, il en imposera sur son crime ; le Duc de Bourgogne parut plus que jamais superbe & hautain ; la Maison d'Orléans le remarquoit avec indignation ; les autres Princes

Digitized by Google

n'étoient pas moins choqués de le voir s'emparer de toute l'autorité ; a jalouſie du gouvernement & ſes manieres impérieuſes les réunirent preſque tous contre lui ; le Royaume ſe vit en proie à tous les maux qu'entraîne une guerre civile ; les François diviſés ſous les noms d'Orléanois & de Bourguignons, & ſe dévouant à ſervir les fureurs de l'une & de l'autre Maiſon, firent regorger de leur ſang la Capitale & les Provinces : le Roi, dont l'eſprit s'affoibliſſoit tous les jours par les fréquens accès de ſa maladie, n'étoit qu'un vain phantôme que les deux factions s'arrachoient tour-à-tour.

Il n'y eut pas moins de troubles en Angleterre qu'en France, pendant le regne de Henri IV, le meurtrier de Richard II ; il mourut le 20 de Mars 1413. C'étoit à Henri V, ſon fils, qu'il étoit réſervé de profi-

Digitized by Google

ter de nos diſſenſions & de la perfidie la plus noire & la plus lâche. La populace de Paris, s'étant encore ſoulevée, porta l'inſolence juſqu'à faire des inſultes au Roi & au Dauphin; le Duc de Bourgogne, toujours le mobile des emportemens & des maſſacres de cette canaille, fut déclaré ennemi de l'État; le Roi, qui ſe portoit un peu mieux, alla prendre l'Oriflamme à Saint-Denys, & voulut commander lui-même ſon armée; le Duc de Bourgogne, vivement pourſuivi, fut contraint de s'humilier; on lui pardonna à certaines conditions, entr'autres qu'il n'approcheroit point de Paris & de la Cour à moins d'y être appellé par des Lettres du Roi, ſcellées du grand ſceau & données de l'avis du Conſeil. Cette clauſe qui l'éloignoit du gouvernement de l'État, remplit ſon

Digitized by Google

cœur de rage : il voyoit ſa faction abaiſſée & celle des * Orléanois triompher : il négocia avec l'Anglois & mit le comble à toutes les horreurs de ſa vie par un Traité dans lequel il expoſe ;

* On les appelloit auſſi Armagnacs.

Que juſqu'alors, faute de bonnes informations, il avoit méconnu & ignoré les véritables droits du Roi d'Angleterre, & de ſes héritiers, à la Couronne de France ; qu'en ayant pris connoiſſance, il les reconnoît juſtes & légitimes ; qu'il promet & s'engage en conſéquence de faire une guerre mortelle à Charles VI & au Dauphin, & ſe ſoumet à faire hommage-lige audit Roi d'Angleterre, dès qu'il ſera en poſſeſſion d'une notable partie du Royaume de France ; reconnoiſſant que, quoique cet hommage ſoit dû dès à préſent, il a été différé pour le plus grand avantage de l'un & de l'autre.

Acta publica T. 4. *pars* 2. p. 177.

Digitized by Google

Que par toutes les voies secrettes qu'il sçaura, ou qui lui seront indiquées, il fera en sorte que ledit Roi d'Angleterre soit mis en possession réelle & paisible dudit Royaume de France.

Que, pendant que ledit Roi d'Angleterre sera occupé à poursuivre ses droits, lui Duc de Bourgogne fera la guerre, avec toutes ses forces, aux ennemis que ledit Roi d'Angleterre a dans le Royaume de France, c'est à sçavoir à A. B. C. D. & à tous leurs pays & partisans désobéissans audit Roi d'Angleterre.

Que dans des traités d'alliance, lettres patentes, ou autrement, s'il paroît toujours tenir pour Charles VI, soi-disant Roi de France, & pour le Dauphin, ce ne sera que par dissimulation, pour un plus grand bien, & pour faire mieux réussir le projet

Digitized by Google

formé entre ledit Roi d'Angleterre & lui Duc de Bourgogne.

C'eſt ainſi qu'un Prince du Sang, petit-fils du Roi Jean, & premier Pair du Royaume, ſe lioit avec les ennemis naturels de ſa patrie, pour arracher le ſceptre de ſa Maiſon & le faire paſſer dans celle d'un uſurpateur, d'un étranger, à qui même la couronne d'Angleterre (1) n'appartenoit pas. On peut en même temps juger de la façon dont notre Hiſtoire de France eſt faite : ce Traité dont les ſuites nous furent ſi funeſtes, a

(1) Au défaut de Richard II, la couronne d'Angleterre appartenoit à Edmond Mortimer, Comte de la Marche, fils de ce Roger qui avoit été déclaré héritier préſomptif de Richard II, & qui deſcendoit de Lionnel de Clarence, ſecond fils d'Edouard III ; au-lieu que Henri de Lancaſtre, pere de Henri V, étoit fils d'un cadet de Lionnel.

Digitized by Google

été ignoré de tous nos historiens, excepté du P. Daniel, qui même n'en parle qu'en passant, & si légèrement qu'on diroit qu'il ne l'a pas lu en entier; je ne conçois pas pourquoi il n'en a pas profité pour l'éclaircissement de plusieurs faits pendant le reste du regne de Charles VI. Il faut encore remarquer que ce Traité ne fut que renouvellé & confirmé à Calais au mois d'Octobre 1416, & qu'il avoit été conclu dès l'année 1414 : on en trouve différentes preuves dans le recueil des actes publics d'Angleterre, entr'autres une procuration (de cette année 1414) par laquelle on voit que le Duc de Bourgogne s'étoit reconnu vassal-lige de Henri V, & devoit lui faire hommage en cette qualité. On peut à ces preuves en ajouter encore une autre ; c'est que Henri V, en 1413,

T. 6. p. 515.

Acta public. T. 4. pars 2. pag. 80.

Digitized by Google

1413, avoit envoyé une ambaſſade à Paris pour demander ſimplement le renouvellement de la trève de vingt-huit ans entre les deux couronnes ; mais qu'en 1414, fier de l'alliance qu'il venoit de faire ſecrettement avec le Duc de Bourgogne, il envoya de nouveaux Ambaſſadeurs qui parlerent d'un ton bien différent : ils demanderent d'abord tout le Royaume, en vertu du droit que leur maître y avoit, diſoient-ils, comme héritier d'Edouard III ; ils voulurent bien enſuite réduire leurs demandes à l'exécution du Traité de Brétigni, c'eſt-à-dire à la ceſſion qu'on leur feroit de près de la moitié de la France. *Rapin de Toiras. T. 4. pag. 80.*

Ces propoſitions ne pouvoient être qu'une déclaration de guerre ; Henri faiſoit tous ſes préparatifs, & diſoit aſſez publiquement *qu'il n'auroit affaire qu'à la moitié des François,* *Ibid. p. 90.*

Digitized by Google

& que même l'autre moitié feroit diversion en sa faveur. Le 21 Août 1415, il descendit en Normandie, à trois lieues d'Harfleur, à la tête de cinquante-mille hommes ; le lendemain il assiégea cette place. Sept ou huit Seigneurs du pays qui s'y étoient jettés avec quatre-cents hommes d'armes, la défendirent vigoureusement jusqu'au 28 de Septembre ; ils espéroient toujours d'être secourus, & ne capitulerent qu'à la derniere extrêmité.

Ce siége avoit coûté beaucoup de monde aux Anglois ; d'ailleurs la dissenterie s'étoit mise dans leur camp ; ils manquoient de vivres, & la saison devenoit très incommode par les pluies continuelles ; Henri ne pensoit plus qu'à faire repasser la mer à ses troupes, lorsqu'il s'éleva, le cinq d'Octobre, une tempête si furieuse, que tous ses vaisseaux de

Digitized by Google

tranſport, après s'être fracaſſés les uns contre les autres, furent écartés, diſperſés, ou acheverent de ſe briſer ſur nos côtes. Il eſpéra qu'en faiſant des marches forcées, il arriveroit à Calais avant que nous puſſions nous oppoſer à ſa retraite. Il traverſa le pays de Caux, le Comté d'Eu, le Vimeu; remonta la Somme, fit pluſieurs détours & la paſſa au-deſſus de S.-Quentin, ſans obſtacle, par la trahiſon ou la négligence de ceux qui commandoient les milices de ce canton. Il croyoit ou feignoit de croire que déſormais il ne ſeroit pas coupé dans ſa marche, lorſqu'il découvrit nôtre armée entre Ruiſſeauville & Azincourt. Il ne pouvoit plus éviter le combat; il ſe campa au village de Maiſoncelles, d'où il envoya offrir de rendre Harfleur & de payer tout le dommage qu'il avoit fait en France de-

Digitized by Google

puis sa descente, pourvu qu'on lui laissât le passage libre jusqu'à Calais : on rejetta ses offres. Ses troupes étoient fatiguées, harassées ; les nôtres étoient en bon état & trois fois plus nombreuses ; mais rien ne put suppléer au manque de confiance du soldat dans le Général ; c'est le présage le plus funeste, surtout un jour de bataille ; le Connétable, Charles d'Albret, n'étoit ni aimé, ni estimé ; on lui reprochoit toute l'incapacité présomptueuse d'un homme élevé par la faveur. Il avoit négligé, deux jours auparavant, de faire occuper * un défilé que trois cents hommes pouvoient garder contre cinquante-mille ; les Anglois auroient été obligés de se rendre à discrétion ; il vouloit apparemment se signaler par le gain d'une bataille ; il fit précisément tout ce qu'il falloit pour la perdre ; s'il avoit consulté l'ennemi pour prendre un camp,

* Entre le Ternois & la Canche.

Bataille d'Azincourt.

Digitized by Google

il ne l'auroit pas choiſi plus mauvais ; au-lieu de ſe tenir dans un terrein large, ouvert, étendu, il ſe poſta entre deux bois, dans une prairie ſi étroite, qu'il s'ôta d'abord tout l'avantage que pouvoit lui donner la ſuperiorité du nombre ; l'ordonnance de ſon armée & ſes autres diſpoſitions ne furent pas moins pitoyables ; d'ailleurs toute la haute Nobleſſe voulut être avec les Princes, à l'avant-garde ; elle n'y étoit pas rangée, mais en foule, & ſi preſſée qu'à peine y pouvoit-on déployer le bras. Elle combattit avec beaucoup de valeur, mais toujours avec tant de déſordre & de confuſion, que c'étoit affronter la mort ſans marcher à la victoire. Nous perdîmes cinq Princes du Sang, un très-grand nombre de Seigneurs, ſix-mille hommes d'armes * ou Gentilshommes, & dix-huit-cents ſoldats ;

* Les hommes d'armes étoient preſque tous Gentilshommes.

Digitized by Google

les parens & les amis du Connétable d'Albret eurent la triſte conſolation d'apprendre qu'il étoit au nombre des morts. Je n'entrerai point dans d'autres détails ſur cette fatale journée ; on les trouve dans tous les Hiſtoriens ; je ferai ſeulement une obſervation : nos troupes étoient dans une entiere déroute ; quelques-unes ſemblerent s'arrêter & vouloir ſe rallier ; Henri craignant, ſi l'action recommençoit, que les priſonniers qu'il avoit faits, n'embarraſſaſſent ſes ſoldats & ne vouluſſent s'échapper, commanda un Officier, avec deux-cents archers, pour aller de rang en rang les égorger ; le Duc de Brabant & le Comte de Nevers, freres du (1) Duc de Bourgogne,

Rapin de Toiras.

(1) Il ne ſe ſoucioit gueres de ſes freres : *mais par diſſimulation & pour cacher ſon Traité avec Henri*, il lui envoya demander raiſon de leur mort ; il s'appaiſa très-aiſément.

Digitized by Google

furent du nombre de ces malheureuſes victimes. Bertrand du Gueſclin, à la bataille de Cocherel, s'étoit trouvé dans la même circonſtance que le Monarque Anglois; il achevoit de battre & de pourſuivre les ennemis, lorſqu'on vint lui dire qu'on voyoit paroître un ſecours qui leur arrivoit; il ordonna de déſarmer les priſonniers; il ne les fit pas aſſaſſiner.

Henri, avec ſon armée victorieuſe, mais réduite de cinquante-mille hommes à dix-ſept ou dix-huit mille, gagna Calais d'où il repaſſa en Angleterre. *Sa victoire*, dit Rapin de Toiras, *ne lui avoit pas acquis un pouce de terre*, & la priſe d'Harfleur, ſon unique conquête, étoit un bien foible dédommagement des ſommes immenſes que ſon armement lui avoit coûtées: on verra dans là T. 4. p. 11.

Digitized by Google

suite qu'épuisé d'argent & de soldats, il fut contraint de demeurer dans l'inaction pendant près de deux ans.

Quand la consternation, toujours extrême parmi nous dans les premiers momens, fut un peu dissipée, on considéra que la plaie qu'on avoit reçue, avoit été très sanglante, mais qu'elle n'étoit pas dangereuse; que les deux tiers de notre armée n'avoient pas combattu; qu'il nous arrivoit de nouvelles troupes de tous côtés; qu'on retrouvoit le François dès qu'il avoit un chef, & qu'enfin, loin d'être réduits à nous tenir sur la défensive, nous étions très en état d'attaquer; on résolut de reprendre Harfleur; les munitions y manquoient; les fortifications n'en étoient pas encore entierement réparées, & il étoit

Digitized by Google

difficile que les Anglois puſſent y porter de prompts ſecours ; mais on éprouva que Henri, lorſqu'il avoit dit *que la moitié des François ſeroit diverſion en ſa faveur*, n'en étoit malheureuſement que trop ſûr : on apprit que le Duc de Bourgogne avançoit vers Paris avec une armée nombreuſe, & l'on fut donc obligé, au-lieu de continuer le ſiége d'Harfleur, de garnir les poſtes les plus importans ſur la Seine & ſur l'Oiſe. Il envoya des députés qui dirent de ſa part qu'il ne venoit que pour ſaluer le Roi & le ſupplier de vouloir bien ne le pas tenir éloigné de ſa perſonne & de ſes conſeils, dans des conjonctures ſi fâcheuſes pour l'État. Le Dauphin leur répondit qu'il pouvoit venir, pourvu qu'il congédiât ſes troupes & qu'il ſe préſentât comme

Digitized by Google

devoit se présenter un vassal obéissant & soumis. Le perfide, qui s'attendoit à cette réponse, continuoit sa marche & se campa à Lagni : il espéroit que la faction puissante qu'il avoit dans Paris, lui en feroit ouvrir les portes ; mais on prit de si bonnes mesures, qu'aucun de ses partisans n'ôsa se déclarer. Il envoya de nouveaux députés ; le Dauphin fut attaqué d'un mal si prompt & si violent, qu'il mourut en six jours, le 18 de Décembre 1415 ; on les soupçonna de l'avoir empoisonné.

A ce Dauphin Louis succedoit le Prince Jean son frere, âgé de dix-sept ans ; il étoit à Valenciennes auprès du Comte de Hainault dont il avoit épousé la fille. Le Roi & la Reine eurent beau lui écrire & le presser de venir prendre auprès d'eux le rang que lui donnoit sa naissance ; il differoit toujours, pré-

Digitized by Google

textant des défiances, des craintes, & alléguant pour excuſes les deux factions qui déchiroient l'État. Enfin au bout de près de quinze mois, il vint juſqu'à Compiegne; le Comte de Hainault, qui le gouvernoit, ſe rendit à Paris, & déclara hautement, en plein conſeil, que le Dauphin étoit ſon gendre & ſon héritier, qu'il ne l'ameneroit point à la Cour, & qu'il alloit au contraire le remener à Valenciennes, ſi le Roi ne vouloit pas rendre ſon amitié & ſa confiance au Duc de Bourgogne & l'admettre auprès de ſa perſonne. Sur ce diſcours, on auroit dû arrêter ſur le champ le comte de Hainault; on délibera; il en fut averti, ſe déguiſa, ſortit de Paris & gagna Compiegne; il y trouva le Dauphin expirant d'une apoſtume qui lui avoit crevé dans

Digitized by Google

la gorge & qui l'étouffa le trois d'Avril 1417. Le bruit courut que la Reine avoit envoyé à ce jeune Prince une chaîne d'or ; qu'à peine l'avoit-il touchée qu'il s'étoit trouvé mal, & que la peau des mains lui avoit pelé. D'autres dirent que le Roi de Sicile l'avoit empoisonné pour approcher de la couronne le Comte de Ponthieu, son gendre, qui devenoit Dauphin par cette mort, & qui fut Charles VII.

Le lecteur voudra bien prêter toute son attention aux faits & aux dates que je vais rapporter ; il verra l'ignorance, la négligence & le manque de réflexion de tous nos Historiens, sans en excepter aucun.

Journ. sous Charles VI. pag. 29. Monstrelet. T. 1. c. 1. 5.

Le Dauphin Louis mourut le 18 Décembre 1415.

Le 19 d'Avril 1416, on découvrit une conspiration tramée dans

Digitized by Google

Paris par le Duc de Bourgogne, & dont le projet étoit de tuer le Roi, la Reine, le Duc de Berri, le Roi & la Reine de Sicile, Tangui du Chatel, le Chancelier de Marle & plusieurs autres personnes; les principaux complices confessèrent cet exécrable complot dans les tourmens & à la mort.

Au mois d'Octobre de cette même année 1416, le Duc de Bourgogne se rendit à Calais où il renouvella cet infâme Traité dont j'ai donné l'extrait ci-dessus, pag. 261, & dans lequel il reconnoît le Roi d'Angleterre pour légitime Roi de France, promettant « que par toutes les voies secrettes qu'il sçaura, » ou qui lui seront indiquées, il fera » en sorte de le mettre en possession dudit Royaume; ajoutant » que, s'il paroît toujours tenir pour » Charles VI, soi-disant Roi de

Acta publica. T. 4. *pars* 2. p. 177.

Digitized by Google

» France, & pour le Dauphin, ce » ne sera que par dissimulation & » pour faire mieux réussir le projet » formé entre ledit Roi d'Angle- » terre & lui Duc de Bourgogne.

De Calais il alla (1) trouver le

(1) Ce fut le 12 de Novembre 1416, & non pas au commencement de cette année, comme le dit Rapin de Toiras. Cet Historien affecte de déplacer ces faits ; il met la mort du Dauphin Jean avant le Traité de Calais, & pour jetter de l'obscurité sur les dates, il releve une prétendue faute de Mézeray : *le Dauphin Jean*, dit-il, *mourut à Compiegne le 16 d'Avril 1416, & non pas en 1417, comme le marque Mézeray.* On sçait que l'année commençoit alors à Paques ; le Prince Jean, après avoir été Dauphin quinze mois & demi, mourut le trois d'Avril, à la fin de l'année 1416, & par conséquent en 1417, en comptant l'année du premier de Janvier. Je le répete ; le Duc de Bourgogne signa son Traité avec Henri au mois d'Octobre 1416 ; il alla voir le

T. 4. p. 118. *Ibid. p. 119.* *Journ. de Paris. p. 31.*

Digitized by Google

Dauphin Jean à Valenciennes, le careſſa beaucoup, & lui jura qu'il n'avoit rien tant à cœur que de s'oppoſer aux efforts des Anglois, & qu'en fidele vaſſal, il l'aideroit contre eux de toutes ſes forces; enſuite *Monſtrelet. chap. 161.*

Dauphin Jean à Valenciennes au mois de Novembre ſuivant, & le Dauphin Jean mourut quatre mois & demi après cette entrevue. Je ſuis le premier qui ait fait cette remarque; elle eſt très importante, parce qu'elle aide à faire encore mieux connoître toute la perfidie du Duc de Bourgogne, & qu'elle eſt en même tems un indice certain que dans la ſuite, lorſqu'il traita avec le Dauphin * Charles, il n'étoit pas de meilleure foi qu'avec le Dauphin Jean. Si nos Hiſtoriens avoient fait cette obſervation ſur les dates, ils auroient autrement vu & autrement raconté le reſte des évènemens du regne de Charles VI. *Voyez ſur ces dates Monſtrelet. T. 1. chap. 161. Le Journal de Paris ſous les regnes de Charles VI & Charles VII, pag. 31.*

* Charles VII.

Digitized by Google

il engagea le Comte de Hainault à lui promettre qu'il feroit tout son possible pour le faire rentrer dans les bonnes graces & dans la confiance du Roi & de la Reine, & que, jusqu'à ce qu'il l'eût obtenu, il refuseroit de leur remettre le Dauphin.

Ce jeune Prince mourut, comme j'ai dit, le trois d'Avril. Charles, son frere, âgé de quinze ans & le seul qui restoit de six fils qu'avoit eu Charles VI, se trouva le présomptif héritier de la couronne. Il perdit * presqu'aussi-tôt son beau-pere, Louis d'Anjou Roi de Sicile, dont il étoit tendrement aimé, & qui lui répéta plusieurs fois dans ses derniers momens, l'arrosant de ses larmes, de ne jamais se fier au Duc de Bourgogne.

* Le 29 d'Avril.

Ce méchant homme ne tarda pas à faire courir un manifeste où il ex-

Digitized by Google

poſoit que l'adminiſtration des affaires étoit entre les mains de pillards & de gens ſans foi & ſans honneur ; qu'ils avoient empoiſonné les deux derniers Dauphins ; qu'ils opprimoient la liberté de la Nobleſſe, & chargeoient chaque jour le peuple de nouvelles taxes ; qu'il exhortoit donc tous les bons François à s'unir à lui pour remédier aux maux de la France, & pour tirer le Roi, la Reine & le Dauphin de l'indigne captivité où les tenoient de dangereux Miniſtres : il finiſſoit par promettre d'abolir tous les impôts & de ſe ſervir, pour repouſſer les Anglois, des forces & des moyens que lui fourniroient (1) ſes Etats. Il ajoutoit, dans un autre

(1) Les actes publics d'Angleterre (*T. 4 pars 2. p. 119. pars 3. p. 6. p. 11. p. 29, &c.*) fourniſſent de nouvelles preuves de toute ſa perfidie.

Digitized by Google

manifeste en réponse aux reproches & aux défenses que le Roi lui avoit fait faire, que ces reproches & ces défenses ne venoient point du Roi : il connoît, disoit il, la pureté de mes intentions : je me flatte d'en être aimé & qu'il ne doute pas de tout mon attachement : c'est mon Seigneur, c'est le chef de ma maison & de ma puissance : je lui dois tout : je suis armé pour lui & pour la patrie : dès que j'aurai chassé d'auprès de sa personne les traîtres qui l'obsèdent, j'irai combattre les Anglois, je confondrai l'imposture ; on verra si je me suis allié avec eux, comme d'infâmes calomniateurs ôsent m'en accuser.

Il partit d'Hesdin à la tête de soixante-mille hommes ; la plupart des villes de Picardie & de Champagne lui ouvrirent leurs portes. Il abolissoit les impôts dans tous les

Digitized by Google

lieux où il paſſoit, & le peuple, toujours peuple, ſe laiſſant prendre à cet appas auſſi frivole qu'uſé, combloit de bénédictions un perfide qui n'avoit pour objet que de faire une diverſion en faveur de l'Anglois. Henri, après avoir demeuré près de deux ans dans l'inaction, venoit de deſcendre à la Touques en Normandie ; ſa premiere campagne, comme je l'ai dit, l'avoit épuiſé d'argent & de ſoldats. Rapin de Toiras rapporte que, le ſubſide qu'il obtint de ſon Parlement pour continuer la guerre n'étant pas proportionné à ſes beſoins & à ſes projets, il mit en gage ſes joyaux, les joyaux de ſa couronne & ſa couronne.

Rapin de Toiras. T. 4. pag. 128.

T. 4. p. 122

Il ſembloit que le ciel, ne pouvant détruire les François que par eux-mêmes, ſe plaiſoit à choiſir ſes fléaux dans la famille Royale. On avoit fait

Digitized by Google

un fonds pour le paiement des troupes ; la Reine (Isabeau de Baviere) impérieuse, avare, vindicative & galante, voulut s'en emparer sous prétexte de l'entretien de sa maison & des pensions qui lui étoient dûes ; le Connétable d'Armagnac s'y opposa ; elle le menaça ; il la connoissoit & résolut de la prévenir. C'étoit certainement un grand-homme ; le moyen qu'il employa étoit indigne : apparemment qu'à la Cour on s'éleve quelquefois au-dessus des idées communes sur la honte & la bassesse des moyens : il instruisit le Roi de ces choses qu'on laisse ignorer à un mari. Louis de Bourbon, homme aimable, téméraire & fort à la mode chez la Reine, fut arrêté, mis à la question, ensuite cousu dans un sac & jetté dans la Seine. Cette Princesse fut reléguée à Tours, & le Dauphin, par l'avis du Connétable, se saisit

Digitized by Google

pour les beſoins de l'Etat, des tréſors qu'elle avoit en différens endroits. Depuis l'aſſaſſinat du Duc (1) d'Orléans, elle ne pouvoit entendre prononcer le nom du Duc de Bourgogne ſans frémir ; cette horreur céda au deſir de ſe venger ; quoique gardée à vûe, elle trouva le moyen de lui écrire pour implorer ſon ſecours. Il tournoit depuis deux mois autour de Paris, s'éloignant, s'approchant & aſſiégeant les petites villes aux environs. Sa faction étoit ſi puiſſante dans cette capitale, que le Connétable d'Armagnac & le Dauphin n'ôſoient s'en éloigner ; ainſi il les tenoit dans (2) un échec qui fa-

Monſtrelet. chap. 167.

(1) Les amours du beau-frere & de la belle-ſœur n'avoient été que trop publics ; on diſoit même qu'elle en avoit eu un fils.

(2) Du déſordre que le Duc de Bourgogne cauſoit dans l'Etat, il arrivoit que les

Digitized by Google

voriſoit les progrès des Anglois en Normandie. On peut juger de la joie que lui cauſa la lettre de la Reine : il vit d'un coup-d'œil tout l'avantage qu'il tireroit de ſon union avec elle, & l'on apprit bien-tot qu'à la tête de quinze-cents cavaliers choiſis, il s'étoit rendu à Tours avec une viteſſe étonnante, & qu'ayant aiſément délivré cette Princeſſe, il la conduiſoit à Troyes. Elle y établit ſa Cour &

autres grands vaſſaux ſéparoient leurs intérêts de ceux de la Monarchie ; la Reine de Sicile, Ducheſſe du Maine & de l'Anjou, fit une treve avec Henri pour ſes terres, c'eſt-à-dire qu'elle s'engagea à ne point fournir ſon contingent à la France ; le Duc de Bretagne en fit une pareille ; la Bourgogne, la Champagne, la Picardie, l'Artois & la Flandre étoient au pouvoir du Duc de Bourgogne ; on peut juger dans quel embarras devoient être le Connétable & le Dauphin pour trouver de l'argent & des troupes.

Acta public. T. 3. pars 4. pp. 23 & 24.

Digitized by Google

prit le titre de Régente, en vertu de lettres patentes qu'elle ſuppoſoit n'avoir pu être révoquées, & par leſquelles le Roi, en 1403, l'avoit nommée pour gouverner l'État pendant ſa maladie : elle créa une Chambre Souveraine à Amiens, caſſant le Parlement de Paris, la Chambre des Comptes & les autres Tribunaux, & défendant expreſſément de reconnoître aucun ordre du Roi & du Dauphin, attendu qu'ils n'étoient pas libres. Ses ordonnances étoient ſcellées d'un ſceau particulier qu'elle fit faire & où elle étoit repréſentée comme une femme dans la déſolation & qui tendoit les bras pour implorer du ſecours.

Quelques Evêques s'entremirent, & tâcherent de procurer la réunion dans la Famille Royale ; la prétendue Régente & le Duc de Bourgo-

Digitized by Google

gne nommérent des députés ; le Dauphin, au nom du Roi, en nomma de son côté ; ces députés s'assemblerent plusieurs fois au village de la Tombe, entre Montereau & Bray-sur-Seine ; mais, ne pouvant s'accorder sur les principaux articles, ils convinrent de s'en rapporter à la décision de deux Légats du S.-Siége qui étoient venus offrir leur médiation. Ces deux Légats assistèrent donc aux Conférences, & dressèrent ensuite un Traité qui portoit que le Dauphin & le Duc de Bourgogne gouverneroient conjointement le Royaume. Le Connétable d'Armagnac & le Chancelier de Marle détournerent hautement le Roi & le Dauphin de ratifier ce Traité : ils étoient parfaitement instruits de celui que le Duc de Bourgogne avoit signé à Calais avec Henri. Pouvoient-ils

Digitized by Google

voient-ils cesser de représenter que sa vie n'étoit qu'un tissu de lâches & sourdes trahisons, ou de forfaits audacieux, & qu'en le laissant revenir à la Cour & rentrer dans les Conseils, c'étoit exposer la personne du Dauphin & livrer l'État à son plus dangereux ennemi ? Cependant tous nos Historiens, faute d'avoir connu le Traité de Calais, & d'ailleurs ne réfléchissant pas assez sur le caractere du Duc de Bourgogne, accusent ces deux Ministres de ne s'être opposés à sa réconciliation avec le Dauphin, que parce qu'ils étoient persuadés que, dès qu'il auroit repris son ancienne autorité à la Cour, il ne tarderoit pas à les ôter de leurs places & à les éloigner.

Le Connétable avoit envoyé presque toutes ses troupes pour surprendre Mont-l'héri & Marcoussi : avant

Digitized by Google

qu'elles pussent être revenues, la faction Bourguignonne fit avertir Lisle-Adam qui commandoit dans Pontoise pour le Duc de Bourgogne, que, s'il vouloit s'approcher secrettement, elle espéroit de pouvoir l'introduire dans Paris par la porte de Buci : il s'y présenta avec huit-cents hommes d'armes, la nuit du 28 au 29 de Mai : le fils d'un des quarteniers, Perrinet le Clerc, lui livra cette porte : il en avoit dérobé les clefs sous le chevet du lit de son pere. Une partie des Conjurés se répand à l'instant dans différens quartiers, criant, *levez-vous, bonnes gens, la paix, vive le Roi & Bourgogne !* La populace leur répond aussi-tôt par de semblables cris, s'arme de tout ce qu'elle peut trouver & se joint à eux. Ils vont à l'hôtel * S.-Paul, enfoncent les portes, éveillent le Roi,

* Rue S.-Antoine.

Digitized by Google

l'obligent de s'habiller, de se mettre à leur tête & le promenent dans les rues pour faire croire qu'il approuve l'entreprise. Tannegui du Chatel, aux premiers cris, tremblant pour les jours du Dauphin, avoit couru à son *hôtel; ce jeune Prince dormoit tranquillement; il l'enveloppe d'un de ses draps, l'enleve de son lit & l'emporte à la Bastille; le lendemain il le conduisit à Melun. Cette nuit & les jours suivans, on empriſonna un grand nombre d'Armagnacs **: il y eut quelques maisons pillées, mais peu de sang répandu. Lisle-Adam envoya un courrier au Duc de Bourgogne qui étoit alors à Dijon: on peut très-hardiment présumer que la réponse qu'il en reçut le dix de Juin, par deux hommes aussi noirs & aussi méchans que Morvilliers & Montagu, étoit

* L'Hôtel du petit Muse d'où la rue du petit Muse, près des Celestins, a pris son nom.

** C'étoit le nom de la faction opposée à celle de Bourgogne.

Digitized by Google

d'exciter sous main un massacre général de tous ceux qui ne tenoient pas son parti ; car enfin dans le premier feu, dans les premiers momens de la sédition, & jusqu'alors, il n'y avoit eu que cinq ou six personnes de tuées ; au-lieu que tout-à coup, le 12 de Juin, le peuple se livre à la rage la plus barbare ; le pillage est un des moindres excès de sa fureur ; il assomme les femmes, les enfans, les vieillards ; il enfonce les portes de la Conciergerie, en arrache ceux qu'il y avoit enfermés ; la cour du Palais regorge du sang des plus notables bourgeois, de six Evêques, du Connétable d'Armagnac, du Chancelier de Marle, de la plupart des Présidens, des Conseillers & des Maîtres des Requêtes. Ces furieux courent ensuite aux autres prisons, & voyant qu'au Châtelet les

Histoire de Paris. Pièces justific. T. 4. p. 567.

Digitized by Google

malheureuſes victimes qu'ils cherchent, ſe réfugient dans les cachots, ils y mettent le feu & les font dévorer par les flammes; ils en précipitent d'autres du haut des tours; on les reçoit en bas ſur la pointe des piques & des épées; les corps du Connétable d'Armagnac & du Chancelier de Marle, après avoir été traînés dans les rues, ſont jettés à la voierie.

Le 14 de Juillet, la Reine & le Duc de Bourgogne vinrent à Paris: *ils y firent*, diſent les Hiſtoriens, *une entrée triomphante; on jettoit des fleurs ſur eux & ſur leur paſſage; on n'entendoit de tous côtés qu'un cri général d'acclamation & d'allegreſſe; la joie brilloit ſur tous les viſages.* En effaçoit-elle ce que la férocité de l'ame imprime ordinairement de ſiniſtre ſur le front des ſcélérats?

Digitized by Google

quelles mains jettoient ces fleurs ? des mains teintes de sang ! quelles voix s'unissoient pour former ce cri général d'acclamation & d'allegresse ? ces mêmes voix qui, quelques jours auparavant, au milieu du massacre & du carnage, sembloient être celles des Furies !

Journal de Paris. p. 50. Le ciel purgea Paris de ses infames habitans ; avant la fin de l'année, il en mourut plus de cent-mille *Pag. 448.* d'une maladie contagieuse, *presque tous de la populace, & meurtriers*, dit Juvenal des Ursins.

Henri poursuivoit ses conquêtes en Normandie ; elles étoient aisées, ou plutôt quelles conquêtes & qu'est-ce que la gloire de ce prétendu héros, quand on l'approfondit ! si un gentilhomme étoit en querelle avec un de ses voisins, & qu'un parent de ce gentilhomme allât dire à ce voisin,

Digitized by Google

appellez mon parent en duel ; je feindrai d'être toujours de ſes amis ; je l'engagerai à me prendre pour ſecond, & tandis que vous l'attaquerez par devant, je lui donnerai cent coups d'épée par derrière : que penſeroit-on de ce parent & de celui qui profiteroit de ſes offres ? c'eſt le Traité de Calais ; c'eſt le perſonnage que faiſoient le Duc de Bourgogne & ce Henri ſi renommé dans (1) l'hiſtoire.

Le 26 d'Août 1418, il aſſiégea Rouen ; toutes ſes attaques furent ſi vigoureuſement repouſſées, que bientôt il n'eſpera plus de pouvoir ſe rendre maître de cette ville que par famine ; il la bloqua de tous côtés

(1) C'eſt ſurtout la plume des Moines qui l'erige en héros ; il fit brûler beaucoup de gens ſoupçonnés d'héréſie.

Digitized by Google

& fit en même temps planter des gibets, de distance en distance, le long de ses lignes, & envoya déclarer à la garnison & aux habitans, que, puisqu'ils s'obstinoient à lui résister, il feroit désormais pendre tous ceux qui tomberoient entre ses mains. Cette menace indigne & féroce n'excita que leur mépris, & je doute que l'histoire Grecque & Romaine fournisse l'exemple d'un siége soutenu avec tant de courage, de fermeté & de dévouement à la patrie; mais malheureusement ils s'étoient déclarés pour le Duc de Bourgogne; ils croyoient, comme toutes les autres villes qui tenoient son parti, qu'il n'avoit que de bonnes intentions; & loin de le soupçonner de s'entendre avec l'Anglois, ils se flattoient qu'il se feroit un honneur particulier de les secourir. En

Digitized by Google

effet, il sembloit tous les jours s'y préparer; mais après bien des délais, il leur fit dire, au bout de quatre mois, que, de nouvelles circonstances l'obligeant de diviser ses forces, il se trouvoit absolument hors d'état de tenir les promesses qu'il leur avoit faites jusqu'alors, & qu'il leur conseilloit donc de capituler aux meilleures conditions qu'ils pourroient obtenir. Ce conseil affligeant & les affreuses extremités auxquelles ils étoient réduits, n'abbatirent point encore leur courage: depuis deux mois, ils ne faisoient du pain qu'avec la paille des lits & le cuir des vieux coffres; ils ne se nourrissoient que de la chair des chevaux, des chiens, des chats & même des animaux les plus immondes. Ils resolurent de sortir dix-mille à l'improviste, d'attaquer brusquement les lignes de l'ennemi, de le

Rapin de Toiras. pag. 134.

Monstrelet. chap. 201.

Digitized by Google

forcer à les abandonner, ou de se faire tous tuer. Guy le Bouteiller (c'étoit le nouveau Gouverneur que le Duc de Bourgogne leur avoit donné) fit avertir secrettement Henri, & envoya, la nuit, deux heures avant la sortie, scier les traverses & autres pieces de bois qui soutenoient le pont par où elle devoit se faire; ce pont étoit assez long; dès qu'il fut chargé, on sentit qu'il s'ébranloit; on se poussa, on se pressa pour déboucher; il acheva de se rompre par ce mouvement précipité; le fossé étoit profond; plusieurs se tuerent ou s'estropierent en tombant; il y en eut un grand nombre d'étouffés. Ceux qui avoient passé, trouverent l'ennemi qui les attendoit en bataille devant ses lignes; ils lui vendirent si cherement leurs vies, qu'il y a toute apparence que, s'ils avoient été seulement cinq

Journal du siége de Rouen en 1418.

Digitized by Google

ou ſix-mille, ils auroient délivré leur ville. Enfin le treize de Janvier elle envoya des Députés pour capituler : Henri leur fit dire par le Comte de Warvick qu'il n'étoit pas queſtion de capitulation & qu'il falloit qu'ils ſe rendiſſent à diſcrétion : ils regarderent froidement le Comte de Warvick ſans lui répliquer & s'en retournerent. Quelques heures après Guy le Bouteiller fit ſçavoir à Henri que la garniſon & les habitans travailloient à ſapper quatre-vingts toiſes de leurs murailles, & qu'après avoir mis le feu aux quatre coins de la ville, ils étoient réſolus de ſortir par cette brèche, hommes, femmes, enfans, & de ſe frayer un chemin à la victoire, ou à une mort honorable. La crainte fit faire à l'Anglois ce que l'eſtime pour de ſi braves gens auroit dû lui inſpirer ; il

Digitized by Google

leur envoya dire qu'il vouloit bien les recevoir à composition ; la capitulation fut que la garnison sortiroit sans armes : qu'il conserveroit à la Ville tous ses priviléges : qu'elle lui paieroit trois-cent-quarante-cinq-mille écus d'or : que tous les habitans lui feroient serment de fidélité & qu'il pourroit en choisir trois dont il disposeroit à sa volonté : car de même qu'un particulier dans ces temps-là, pour signifier qu'il devenoit propriétaire d'un champ, y coupoit quatre ou cinq branches d'un arbre ; de même un Monarque Anglois, pour marquer qu'il venoit d'acquérir la souveraineté sur une ville, y faisoit pendre trois ou quatre bourgeois : cet acte de prise de possession n'étoit pas en usage chez les autres nations. Robert de Layet, Jean Jourdain &

Digitized by Google

Alain Blanchard s'étoient ſignalés par leur fermeté dans toutes les délibérations ; ils n'avoient pas ceſſé d'exhorter & d'animer leurs compatriotes à faire la plus vigoureuſe défenſe ; ce furent auſſi les trois victimes que choiſit Henri ; mais comme il n'étoit pas moins avare que ſanguinaire, il accorda la vie à Layet & à Jourdain, moyennant une ſomme conſidérable : Blanchard fut décapité. *Je n'ai pas de bien*, diſoit ce brave homme en allant à la mort : *mais quand j'en aurois, je ne l'emploirois pas pour empêcher un Anglois de ſe déshonorer.* Tous les Hiſtoriens rapportent que Henri, à ſon entrée dans Rouen, étoit précédé d'un Page ſuperbement monté & qui portoit au bout d'une lance une grande queue de Renard, apparemment à l'honneur de Guy le Bouteiller ;

Rapin de Toiras. pp. 168, 169.

Digitized by Google

Je préviens le lecteur que tout ce que je vais dire est absolument opposé à la narration de tous les Historiens ; mais je cite les preuves justificatives de ce que j'avance, & je crois que mes réflexions & mes conséquences paroîtront justes.

Le Traité qu'auroient signé la Reine & le Duc de Bourgogne, eût été de nulle valeur ; ils avoient, il est vrai, la procuration du Roi, mais il étoit en démence ; le Dauphin, ayant dix-sept ans, prenoit & avoit droit de prendre le titre de Régent ; il falloit son consentement, & celui des Etats Généraux, pour faire la cession de tant de Provinces ; d'ailleurs le Duc de Bourgogne ne voyoit la moitié du Royaume dans son parti, que parce qu'on le croyoit bien intentionné & le seul capable de remédier aux maux de l'Etat ; mais s'il avoit souscrit aux

demandes de l'Anglois, il seroit devenu dans l'instant l'horreur de la Nation ; toutes les Villes qui s'étoient déclarées pour lui, l'auroient abandonné & par conséquent auroient fortifié le parti du Dauphin. Voilà les réflexions que faisoient & qu'avoient déjà fait précédemment la Reine, le Duc de Bourgogne & Henri ; ainsi ce n'étoit pas pour traiter de la paix qu'ils vouloient conférer ensemble. Quel étoit donc le véritable objet de l'entrevue de Meulan ? Le voici, & la suite le prouvera : la Reine & le Duc de Bourgogne avoient résolu de perdre le Dauphin, de marier Madame Catherine à Henri & de lui faire tomber la Couronne. Henri & le Duc de Bourgogne eurent à Meulan un entretien secret *qui déplut beaucoup*, disent les Historiens, *à tous les bons François* ; le résultat de

Monstrelet. chap. 199. P. Daniel pag. 538.

Digitized by Google

cet entretien fut que le Duc de Bourgogne feroit encore des avances pour se réconcilier avec le Dauphin : si ce jeune Prince consentoit à cette réconciliation, il se livroit entre ses mains & entre celles de la Reine ; s'il n'y consentoit pas, il mettoit les apparences contre lui ; la guerre civile continueroit, & les armes de Henri, toujours favorisées secrettement par le Duc de Bourgogne, continueroient de faire des progrès. Tel étoit le ressort de ce noir complot ; le Duc de Bourgogne parut plus attaché que jamais aux intérêts de la France pendant les conférences de Meulan, & lorsque lui & Henri jugerent qu'il étoit tems de les finir, ils feignirent de les rompre par un coup d'éclat & de se fâcher l'un contre l'autre : *Je sçavons*, dit Henri au Duc de Bourgogne, *que vous ne cherchez qu'à nous amu-*

Digitized by Google

ſer ; mais apprenez, biau Couſin, que j'aurons la fille & ce qu'avons demandé avec elle, ou que je débouterons votre Roi, & vous auſſi, hors de ſon Royaume. *Sire*, lui répliqua le Duc de Bourgogne, *vous dites votre plaiſir ; mais avant qu'ayez débouté Monſeigneur & nous hors de ſon Royaume, vous ſerez bien laſſé, & de ce, ne faiſons nul doute.* Il faut obſerver que les Hiſtoriens Anglois conviennent *que Henri, pour continuer la guerre, avoit mis ſes joyaux & ſa couronne même en gage ; qu'il n'avoit pas vingt-cinq mille hommes ; qu'aucune armée ne s'étoit oppoſée à ſes progrès ; que la diverſion & les trahiſons du Duc de Bourgogne, lui avoient livré pluſieurs Places, & que cependant, en quatre années, il n'avoit encore conquis qu'une ſeule Province.* Or, ſi cette querelle n'avoit pas été une ſcene baſſement concertée entre ces

Monſtrelet. chap. 206.

Rapin de Toiras. pp. 144 & 477.

Digitized by Google

deux Princes pour éblouir & tromper le peuple, est-il naturel que Henri, qui certainement n'étoit pas un fou, eût fait une pareille rodomontade, & se fût exposé à parler de ce ton de mépris à l'homme du monde le plus fier, à un homme qui dans l'instant pouvoit l'écraser avec ses seules forces, & à plus forte raison en les unissant à celles du Dauphin ?

Le Duc de Bourgogne & le Dauphin parurent (1) se réconcilier ; ils se virent le 11 de Juillet 1419, près du Château de Pouilly-le Fort, entre Corbeil & Melun, *& se juré-*

(1) Trois semaines après cette entrevue, Henri surprit Pontoise ; Lisle-Adam, homme entierement dévoué au Duc de Bourgogne, & qui commandoit dans cette Place, fut généralement accusé de l'avoir livrée aux Anglois.

Digitized by Google

rent de s'aimer comme freres & de réſiſter en commun à la damnable entrepriſe des Anglois ; ils ſe donnerent rendez-vous au vingt-ſix d'Août pour une autre entrevue ſur le Pont de Montereau, après laquelle le Dauphin devoit ſe rendre auprès du Roi & de la Reine : cette entrevue ne ſe fit que le 10 de Septembre ; le Duc de Bourgogne y fut tué. Mes idées ſur ce meurtre ſont encore abſolument contraires à celles de tous les Hiſtoriens ; ſi mes réflexions ne perſuadent pas le lecteur, il ſera du moins étonné qu'aucun Hiſtorien ne les ait faites avant moi.

Le 20 de Novembre 1407, le Duc d'Orléans & le Duc de Bourgogne allerent à la Meſſe aux Auguſtins, y communierent enſemble & ſe jurerent ſur la Sainte Hoſtie de s'aimer déſormais comme freres, & de prendre à l'avenir les intérêts

Digitized by Google

l'un de l'autre. Le 23, le Duc de Bourgogne fit assassiner le Duc d'Orléans, & le lendemain assista à ses funérailles la larme à l'œil & portoit un des coins du drap mortuaire.

En 1413, après avoir signé la paix avec les fils du Duc d'Orléans, il crut avoir trouvé le moment & un moyen de les faire assassiner ; il avoit confié son projet à Pierre des Essarts, Sur-Intendant des Finances & sa créature ; il le soupçonna d'en avoir averti ces jeunes Princes ; il continua de dissimuler avec lui & de lui faire les mêmes amitiés, tandis que, sous main, sur d'assez vagues accusations, il lui fit faire son procès ; violant d'ailleurs une parole d'honneur qu'il lui avoit publiquement & solemnellement donnée.

Au mois d'Octobre 1416, il signa le Traité de Calais, par lequel

Digitized by Google

reconnoissant Henri pour légitime Roi de France, il promettoit de le servir contre Charles VI & le Dauphin, & d'employer contre eux la dissimulation, la ruse & toutes les autres voies secrettes qu'il pourroit imaginer & qui lui seroient indiquées.

Trois semaines après, le 12 Novembre, il se rendit à Valenciennes, y caressa beaucoup le Dauphin Jean, & lui promit qu'en fidèle vassal il l'aideroit contre les Anglois ; ensuite il engagea le Comte de Hainault à lui promettre qu'il feroit son possible pour le faire rentrer dans la confiance du Roi & de la Reine : *& se jurerent*, dit Monstrelet, *le Duc de Bourgogne & le Comte de Hainault qu'ils mettroient tous leurs soins à bien gouverner le Royaume & les personnes du Roi & du Dauphin.* Chap. 161.

Il trompoit le Comte de Hainault

Digitized by Google

son beau-frere & le Dauphin Jean de qui il n'avoit jamais eu le moindre sujet de se plaindre ; à plus forte raison vouloit-il tromper le Dauphin Charles dont il avoit toujours été l'ennemi, & dont il devoit se croire mortellement haï.

Enfin il ne pouvoit pas se déclarer de bonne foi & sincerement contre Henri, parce que Henri n'auroit pas manqué, pour se venger, de rendre public le Traité de Calais ; ce Traité si lâche & si perfide l'auroit couvert d'infamie ; il seroit devenu l'exécration de tous ceux que ses manifestes avoient trompés & qui avoient suivi son parti ; ces Villes qui s'étoient déclarées pour lui, auroient vu qu'il n'avoit allumé la guerre civile, qu'il n'avoit fait commettre tant de massacres, & qu'il n'avoit voulu s'emparer du gouvernement, que pour trahir l'État

Digitized by Google

l'État & mettre ſa nation ſous le joug d'une nation étrangere & ennemie ; les François qu'il avoit ſi long-temps diviſés, ſe ſeroient tous réunis contre lui ; on l'auroit pourſuivi ; on auroit confiſqué ces Pairies & ces grands fiefs qu'il tenoit de la couronne & qui le rendoient ſi puiſſant ; aucun de ſes ſujets & de ſes vaſſaux n'auroit pu continuer de lui obéir ſans ſe rendre coupable du crime de félonie & de lèſe-Majeſté ; ils auroient abandonné le pere & le fils par devoir & par mépris ; car le fils (Philippe ſurnommé *le bon*) avoit auſſi ſigné le Traité de Calais. Après que le pere eut été tué ſur le pont de Montereau, Jean Séguinat, ſon Sécrétaire, s'expoſa à être mis à la torture la plus cruelle, plutôt que d'avouer que ſon Maître avoit fait & ſigné ce Traité de Calais ; cela prouve combien la

Acta publica, T. 4. p. 177. Journal de Paris. pag. 276.

Digitized by Google

Maison de Bourgogne craignoit que ce Traité, dont on n'avoit que des soupçons, ne fût connu.

Le Dauphin étoit peut-être encore plus haï de sa mere que du Duc de Bourgogne ; elle répétoit sans cesse que ce jeune Prince & le Connétable d'Armagnac, pour avoir un prétexte de s'emparer de quelques sommes qu'elle avoit amassées en épargnant sur sa dépense & ses revenus, avoient poussé l'indignité jusqu'à rendre sa vertu suspecte à son mari, & qu'ils n'avoient fait noyer le pauvre Louis de Bourdon & ne l'avoient reléguée à Tours, que pour sceller son opprobre & achever de persuader que les bruits qui couroient sur ses galanteries, n'étoient que trop vrais. Mon fils, ajoutoit-elle, a bien des torts avec moi : mais il est jeune & je suis bonne mere ; je lui pardonne. Or il y a

Digitized by Google

des choſes que les meilleurs cœurs ne pardonnent point, & certainement Iſabeau de Baviere étoit naturellement très-méchante, très-avare & très-vindicative. D'ailleurs elle penſoit que ce fils qu'elle avoit perſécuté, s'il montoit ſur le trône, l'éloigneroit de la Cour, ou qu'elle y ſeroit délaiſſée, abandonnée, ſans crédit & ſans conſidération, au-lieu qu'en mariant ſon idole, ſa belle Catherine à Henri, & en lui faiſant tomber la couronne, la tendreſſe de cette chere fille & la reconnoiſſance de ſon gendre lui conſerveroient cet état de grandeur & de puiſſance dont elle avoit toujours été ſi jalouſe. On ne peut pas douter que ce ne fuſſent là ſes idées, lorſqu'on la voit tomber dans les accès de la plus étrange fureur à la nouvelle de la mort du Duc de Bourgogne. Pourquoi cette fureur

Digitized by Google

& ces emportemens, que parce qu'elle croyoit que la mort de ce méchant homme faisoit échouer le projet qu'ils avoient fait ? pourquoi se ligua-t-elle avec Henri & avec le nouveau Duc de Bourgogne ? pourquoi écrivit-elle & fit-elle écrire à toutes les Villes, par son imbécile mari, que leur fils étoit un traître, un homicide, un sacrilége qu'ils déshéritoient & que la nation devoit proscrire ?

Voyons à présent s'il étoit vraisemblable que le Dauphin pensât à faire tuer le Duc de Bourgogne : ce Duc possédoit la Flandre, l'Artois, le Duché & le Comté de Bourgogne ; ses partisans commandoient dans les meilleures places de la Picardie, de la Champagne, de la Brie, & de la moitié de l'Isle de France : le Conseil & le Parlement étoient composés de ses

Digitized by Google

créatures ; la ville de Paris, qui donnoit dans ce tems-là un très-grand mouvement au reſte du Royaume, lui étoit entièrement dévouée : le Comte de Saint-Paul, ſon neveu, que cette capitale lui avoit demandé pour gouverneur, y réſidoit alors avec une garniſon nombreuſe ; enfin il avoit un fils, âgé de vingt-trois ans, fort aimé, & qui paſſoit pour un Prince très-ſage & très-éclairé ; il étoit très-évident que ſes partiſans ſe réuniroient à ſon fils par inclination, ou pour conſerver leurs fortunes & leurs emplois, & que ce fils, déjà lié ſecrettement avec les Anglois, ſe croiroit en droit de les favoriſer ouvertement ſous le prétexte de venger la mort de ſon pere : ainſi le Dauphin auroit commis un crime non-ſeulement inutile, mais qui ne pouvoit qu'être très-funeſte

Digitized by Google

à ses intérêts. Les Historiens ne font point ces réflexions, ou du moins n'en font pas embarrassés : tous, excepté Jean Juvenal des Ursins, paroissent persuadés que Tannegui du Chatel & autres qui composoient le conseil de ce jeune Prince, avoient résolu de venger la mort du Duc d'Orléans, c'est-à-dire qu'ils n'avoient promis & juré solemnellement toute sûreté au Duc de Bourgogne que pour l'assassiner ; qu'ils ne se soucierent point de se rendre exécrables à toute la terre par cette trahison, & que, pour être à portée d'exécuter ce lâche complot, ils ne balancerent pas à compromettre le Dauphin auquel leur fortune étoit alors attachée, & à risquer sa destinée & même sa vie : car il pouvoit être tué dans la mêlée sur le pont de Montereau. Voilà, il faut l'avouer, des courtisans d'une

Digitized by Google

eſpece bien rare ; ils ſacrifient aveuglément tout aux mânes d'un maître qui ne pouvoit plus rien pour eux & qu'ils avoient perdu il y avoit plus de douze ans. Il faut en même temps obſerver que Tannegui du Chatel paſſoit généralement, dans l'un & l'autre parti, pour un homme prudent, généreux, plein de candeur & de probité, & qu'il avoit donné & donna encore dans la ſuite des preuves qu'il étoit plus attaché à la perſonne, qu'au rang du Dauphin. Mais éxaminons les circonſtances du fait telles qu'elles ſont rapportées par Jean Juvenal des Urſins.

Le Château de Montereau eſt ſéparé de la ville par le pont : les troupes du Duc de Bourgogne occuperent le Château : celles du Dauphin étoient dans la ville : du côté du Château, on avoit fait une bar-

Digitized by Google

riere par laquelle entra le Duc de Bourgogne avec les dix Seigneurs qui l'accompagnoient : le Dauphin, avec ses dix Seigneurs, entra par une pareille barriere qu'on avoit faite du côté de la ville : il y avoit au milieu du pont *une espece de parc, fait de hayes*, avec deux entrées, l'une du côté du Château & l'autre du côté de la ville : *& furent lesdits Seigneurs de part & d'autre visités & n'avoient seulement que leur haubergeons & épées ; & quand ils furent entrés, mirent des gardes, chacun de leurs gens, aux deux huis, c'est-à-dire le Dauphin à l'huis par où il entra du côté de la ville, le Duc de Bourgogne à l'huis par où il entra du côté du Château .... & quand ils furent arrivés au parc, Monseigneur le Dauphin parla le premier & dit au Duc de Bourgogne : biau Cousin, vous sçavez*

Déposition de Séguinat.

Juvenal des Ursins.

Digitized by Google

qu'au traité de la paix n'a-gueres faite entre nous à Melun, fûmes d'accord que dans un mois nous nous assemblerions dans quelque lieu pour traiter des besognes du Royaume & trouver moyen de résister à l'Anglois; ce lieu fut choisi; nous nous y sommes rendus au jour marqué & nous vous y avons attendu quinze jours entiers; pendant lequel temps nos gens & les vôtres font beaucoup de mal au peuple, & nos ennemis toujours conquêtent pays; je tiens la paix faite entre nous, ainsi que l'avons déjà promis & juré; avisons, je vous prie, aux moyens de résister aux Anglois. Lors le Duc répondit qu'on ne pouvoit rien aviser & faire sinon en la présence du Roi son pere & qu'il falloit qu'il y vînt. Et le Dauphin très-doucement lui dit qu'il iroit vers Monseigneur son pere, quand bon lui sembleroit, & non à la

Digitized by Google

*volonté de lui Duc de Bourgogne, & qu'on savoit bien que ce qu'ils feroient eux deux, le Roi en seroit content. Et il y eut quelques paroles, & s'approcha le Seigneur de Noailles * dudit Duc qui rougissoit & qui dit : Monseigneur, vous viendrez à present à votre pere, en voulant mettre la main gauche sur lui & de l'autre tira son épée à moitié; & lors Messire Tannegui du Chatel prit Monseigneur le Dauphin entre ses bras & le mit hors de l'huis de l'entrée du parc ; & il y en eut qui frapperent sur le Duc de Bourgogne & sur ledit Seigneur de Noailles, & allerent tous deux de vie à trépassement, & ceux du Château qui étoient près de l'huis du parc, oncques ne s'en émurent, croyant que c'étoit Monseigneur le Dauphin qu'on avoit tué .... & parce qu'on chargea fort Messire Tannegui du Chatel d'avoir*

* Il étoit du parti Bourguignon.

Digitized by Google

fait le coup, il s'en fit excuſer devers le fils du Duc de Bourgogne, en affirmant comme preudhomme & Chevalier, que jamais ne le fit, ni ne fut conſentant de le faire, & que, s'il y avoit deux gentilshommes qui vouluſſent dire le contraire, il étoit prêt de s'en défendre & de les combattre l'un après l'autre, & ſur ce, il n'y eut perſonne qui répondit .... Meſſire Robert de Loire, Meſſire Bataille & le Vicomte de Narbonne confeſſoient qu'ils avoient frappé le Duc de Bourgogne, & quand on leur demanda pourquoi ils avoient fait le coup, ils répondirent qu'en leurs conſciences, ils virent que le Duc de Bourgogne approchoit de Monſeigneur le Dauphin, & auſſi le Seigneur de Noailles, tirant à moitié l'épée, & que lors ils frapperent....

Si Tannegui du Chatel avoit frappé le Duc de Bourgogne, pourquoi l'auroit-il nié ? pourquoi n'auroit-il

Digitized by Google

pas dit comme les autres, *j'ai cru qu'il vouloit attenter à la vie de mon maître, je l'ai prévenu* ? Pourquoi auroit-il fait un désaveu qui coûte toujours à quelque homme que ce soit, & qui pouvoit donner au Dauphin de mauvaises impressions sur son caractere ? s'il n'avoit pas été poussé par cette générosité de l'honnête homme qui s'indigne qu'on le calomnie, pourquoi se seroit-il exposé à un combat qui, dans ce temps-là, étoit d'une toute autre conséquence que dans ce temps-ci ? la mort n'en étoit pas l'unique inconvénient; le vaincu passoit pour coupable, menteur & infâme ; on le pendoit mort ou vif, après l'avoir traîné sur la claie. On voit dans les actes publics d'Angleterre un passe-port conçu en ces termes : *Nous Henri sçavoir faisons à tous nos Capitaines & Comman-*

Digitized by Google

dans que, Guillaume de Guitri ayant été accusé & appellé par Guillaume de Biere, comme complice de la mort de notre cousin le feu Duc de Bourgogne, nous accordons audit Guitri un sauf-conduit pour venir combattre en notre présence ledit de Biere ; lequel sauf-conduit sera de huit jours pour venir, & de huit jours pour s'en retourner, s'il n'est pas vaincu. Donné dans notre camp de Melun le 18 de Juillet 1420.

Le Dauphin écrivit une lettre circulaire dans laquelle il disoit que dans la conférence sur le Pont de Montereau, ayant amiablement représenté au Duc de Bourgogne qu'il n'avoit pas fait la guerre aux Anglois comme il l'avoit promis, ni évacué les Places où il tenoit garnison, *ce Duc lui avoit repondu plusieurs outrageuses paroles & avoit tiré son épée pour le vilainer en sa personne & s'en rendre maître ; mais que par la*

Digitized by Google

grace de Dieu & l'aide de ses loyaux serviteurs, il avoit eté préservé de ce danger, & que ledit Duc, ayant occasionné lui-même sa mort par ses outrages, avoit eté tué sur la place. Si l'on dit que la Lettre du Dauphin doit être suspecte, il faut aussi convenir que l'on ne doit pas s'en rapporter aux relations que faisoit & publioit la Cour de Bourgogne ; les (1) dix Seigneurs qui étoient avec le Dauphin, étoient aussi croyables que les dix qui avoient accompagné le Duc de Bourgogne ; il n'y avoit que

(1) Si le Duc de Bourgogne ne s'*étoit* pas attiré son malheur, & s'ils l'avoient traitreusement assassiné, n'auroient-ils pas aussi tué les Seigneurs qui l'accompagnoient ? Ils se contenterent de les retenir prisonniers & les relâcherent ensuite, étant bien aises que des témoins qu'on ne pourroit pas reprocher, racontassent eux-mêmes l'affaire comme elle étoit arrivée.

Digitized by Google

ces vingt personnes qui pouvoient savoir comment la chose s'étoit passée, & ce n'est que sur le récit des uns ou des autres, que les Historiens contemporains ont écrit : ces Historiens ont pu être trompés, ou pouvoient être attachés à l'un ou à l'autre parti. Si l'on doute de la relation de Jean * Juvenal des Ursins parce qu'il étoit, dit-on, partisan du Dauphin, pourquoi ne doutera-t-on pas de même de celle de Monstrelet, né dans le Hainault, & qui étoit & devoit être affectionné à la Maison de Bourgogne ? Il n'y a presque pas de chapitre dans son histoire où l'on ne remarque son inclination pour le Duc de Bourgogne & pour son fils : elle éclate surtout dans le récit du meurtre de Montereau. D'ailleurs plusieurs circonstances qu'il insinue, sont manifestement fausses ; je ne ci-

* Il a toujours passé pour un homme plein de candeur & de probité.

terai quant à présent que celle-ci : il rapporte (apparemment pour rendre Tannegui du Chatel plus odieux) *que le Duc de Bourgogne, en entrant dans les barrieres, frappa d'amitié sur l'épaule de du Chatel, en disant au Seigneur de S.-Georges, voilà l'homme en qui je me fie.* Or nous avons la déposition du Seigneur de S.-Georges; il n'en dit pas un mot : certainement ce Seigneur Bourguignon n'auroit pas oublié une pareille circonstance dans sa déposition.

Examinons à présent les seules & uniques preuves qui paroissent appuyer l'opinion de ceux qui croient que le meurtre du Duc de Bourgogne étoit un assassinat prémédité : c'est une information faite à la requête de son fils & de sa veuve, devant le Bailli de Dijon & autres de leurs officiers : elle est composée de

Digitized by Google

six dépositions, c'est-à-dire d'une déclaration que Bertrand de Noailles & Guillaume Lapaleur avoient faite devant deux Notaires de ce qu'ils prétendoient leur avoir été raconté par le Seigneur Archambauld de Noailles, quelques heures avant sa mort : comme cette déclaration ne contient qu'un ouï-dire, & que d'ailleurs le faux y est absolument manifeste, je ne rapporterai que les dépositions des quatre témoins oculaires, Jean Séguinat, Secrétaire du Duc de Bourgogne, Antoine de Vergi, Guillaume de S.-Georges & Gui de Pontallier, trois des dix Seigneurs qui l'avoient accompagné : le lecteur présumera sans doute que les Juges, le lieu où s'est faite l'information & les témoins doivent être suspects.

Digitized by Google

Déposition de Jean Séguinat, Secrétaire du Duc de Bourgogne.

.... *feu mondit Seigneur de Bourgogne & les Seigneurs de sa compagnie, avec lui déposant, passerent & entrèrent dans la barriere du Dauphin, & aussitôt qu'ils furent dedans, Tannegui du Chatel tira lui déposant par la marche dedans lesdites barrieres, pour plus hâtivement fermer le guichet d'icelles.* On ne pouvoit faire passer le meurtre du Duc de Bourgogne pour un assassinat prémédité, qu'en jettant beaucoup de doute & d'embarras dans les esprits sur la disposition des barrieres & sur les précautions qu'on avoit prises à cet égard de part & d'autre : à la façon dont Séguinat s'exprime, il sembleroit que le Dauphin étoit le maître de faire ouvrir & fermer la barriere du côté du

Digitized by Google

Duc de Bourgogne ; le bon sens ne permet pas de le croire ; ce même Séguinat, les autres témoins, & toutes les relations conviennent qu'on demeura d'accord que, pour la sûreté réciproque, les Dauphinois auroient la Ville, & les Bourguignons le Château ; le Duc de Bourgogne arriva vers les quatre heures après midi avec quatre-cents hommes d'armes & deux-cents archers ; il les mit dans le Château & aux environs, & plaça une garde auprès de sa barriere ; mais le Château, cette garde & ces troupes n'auroient servi de rien à sa sûreté personnelle & à celle des dix Seigneurs qui l'accompagnoient, s'il n'avoit pas été le maître d'ouvrir sa barriere, en cas de danger, comme le Dauphin étoit le maître d'ouvrir la sienne. *Mondit Seigneur de Bourgogne*, continue Séguinat, *apperçut le Dauphin qui étoit près de la porte*,

Journ. pp. 219 & 220.

devers la ville, sur ledit pont, à l'endroit d'un petit retrait fait de haies; mondit Seigneur alla à lui, ôta son aumusse qui étoit de velours noir & s'agenouilla en lui disant: Monseigneur, après Dieu je ne dois obéir qu'au Roi & à vous; je viens vous offrir ma personne, mes biens & toutes les forces de mes alliés & bienveillans; si on vous a fait quelque rapport à mon désavantage, je vous prie de n'en rien croire; dis-je bien, Messieurs, ajouta-t-il? Vous dites si bien, répondit le Dauphin, qu'on ne peut mieux; levez-vous, biau cousin, & vous couvrez, en le tenant par la main. Le Président de Provence vint au Dauphin & lui parla bas à l'oreille, & le déposant apperçut que ledit Président & le Dauphin firent signe de l'œil à Tannegui du Chatel, lequel Tannegui pousſa entre les deux épaules mondit Seigneur de Bourgogne d'une grande hache de guerre sans dague qu'il*

* Son chaperon.

Digitized by Google

tenoit à la main, en lui disant : Monsieur de Bourgogne, entrez là-dedans. Il faut se représenter les deux barrieres hautes de six pieds, l'une du côté du Château & l'autre du côté de la Ville; un espace entouré d'un clair-voir & formant une espece de sallon* au milieu du pont; deux entrées à ce sallon, l'une du côté du Château & l'autre du côté de la Ville : le Dauphin étoit à l'entrée du sallon du côté du Château, c'est-à-dire du côté par où venoit le Duc de Bourgogne : ce Duc n'étoit point entré dans le sallon, puisque du Chatel en le poussant d'une grande hache d'armes entre les deux épaules, lui dit, entrez là-dedans. *Monseigneur de Bourgogne*, continue Séguinat, *s'étant retourné de côté, put voir un grand homme brun qui tenoit une grande épée nue & taillante, & dans ce moment les gens du Dauphin ayant com-*

* *Un parc; un retrait*, dans le langage de ce tems-là.

mencé à crier, tuez, tuez, *ce grand homme brun frappa mondit Seigneur de Bourgogne de ladite épée sur la tête en descendant le long du visage du côté droit, & mondit Seigneur de Bourgogne eut le bras presque coupé assez près du poignet, en voulant parer le coup; Barbazan étoit auprès de celui qui donna le coup; duquel coup mondit Seigneur de Bourgogne ne tomba pas; mais dans l'instant Tannegui du Chatel frappa de ladite hache d'armes un si grand coup sur la tête de mondit Seigneur de Bourgogne qu'il tomba à terre sur le côté gauche, le visage vers le Dauphin qui étoit présent; les Seigneurs de Noailles & d'Autrey s'étant mis au-devant de mondit Seigneur de Bourgogne pour parer les coups qu'on lui portoit, furent blessés, & dans le moment qu'on eut crié*, tuez, tuez, *ceux qui étoient en la compagnie du Dauphin, prirent & emprisonnerent*

Digitized by Google

ceux qui étoient entrés avec Monseigneur de Bourgogne, excepté le Seigneur de Neufchatel qui s'échappa. Le déposant regardoit toujours mondit Seigneur de Bourgogne en grande crainte & doute de sa vie, lorsqu'il vit un homme qui s'agenouilla & qui lui plongea son épée dans le corps; alors Monseigneur de Bourgogne étendit les reins, en poussant un soupir, & expira.

Il paroît par toutes les relations, qu'on se défioit les uns des autres, & qu'on prit & qu'on se donna réciproquement toutes les sûretés possibles; d'ailleurs le Duc de Bourgogne vivoit dans des frayeurs continuelles depuis l'assassinat du Duc d'Orléans & les différens massacres qu'il avoit fait commettre à Paris; il avoit fait bâtir à son hôtel * de Bourgogne une tour, & dans cette tour une chambre sans fenêtres, & dont la porte étoit très-basse; il la

* Rue Mauconseil, où est la Comédie Italienne.

Digitized by Google

fermoit lui-même le soir, & ne l'ouvroit le matin qu'avec toutes les précautions que la crainte inspire aux scélérats; puisqu'il en prenoit de si grandes à Paris, il n'étoit pas homme à les négliger aux conférences avec le Dauphin: on prétend même qu'il balança long-temps avant que d'aller à l'entrevue de Montereau; qu'il avoit des pressentimens qu'il y seroit tué; qu'on le lui avoit prédit & qu'il ne cachoit point ses craintes; elles devoient augmenter sa défiance naturelle & rendre les dix Seigneurs qui l'accompagnoient encore plus attentifs sur les moindres mouvemens des dix qui étoient avec le Dauphin; voilà cependant un homme qui vient parler bas à l'oreille du Dauphin: on donne un coup-d'œil à du Chatel: il pousse le Duc de Bourgogne pour l'avertir qu'il va le frapper; il a une grande hache de guerre, quoique

quoique les uns & les autres fuſſent convenus qu'ils n'auroient que leurs épées ; les Dauphinois ſe trouvent placés derriere le Duc de Bourgogne : tout cela eſt-il vrai-ſemblable ? Les Bourguignons ne devoient-ils pas être immédiatement derriere leur Duc, de même que les Dauphinois immédiatement derriere le Dauphin ?

Du Chatel, Barbazan & autres qui compoſoient le conſeil de ce jeune Prince, connoiſſoient le caractere défiant du Duc de Bourgogne ; il n'étoit pas douteux qu'il ſeroit ſur ſes gardes ; ils n'avoient au plus qu'un moyen de le ſurprendre : c'étoit de prévenir les ſoldats qu'ils mettroient à leur barriere, d'accourir promptement dès qu'ils entendroient crier *tuez*, *tuez* ; mais on ne défile pas vîte & en grand nombre par un guichet ; d'ailleurs la

Digitized by Google

Seine est assez large à Montereau, & les barrieres qu'on avoit construites aux deux extrémités du pont, étoient par conséquent assez éloignées du fallon qu'on avoit fait au milieu : les dix Seigneurs Bourguignons ne pouvoient donc pas être subitement accablés par le nombre ; une défense de quelques minutes donnoit aux gens de leur barriere le temps de venir à leur secours ; alors le combat s'engageoit & le Dauphin pouvoit y être tué : si l'on me dit que son conseil ne s'en soucioit pas, & qu'il ne pensoit qu'à venger la mort du Duc d'Orléans & du Connétable d'Armagnac, je me crois dispensé de répondre à cette absurdité.

Déposition de Guillaume de Vienne, Seigneur de S.-Georges.

.... lors mondit Seigneur le Duc de Bourgogne entra dans lesdites barrie-

Digitized by Google

res avec les dix de sa compagnie, & incontinent fut fermé le guichet desdites barrières par-là où ils étoient entrés. Et quand mondit Seigneur le Duc apperçut ledit Dauphin qui étoit à un des quarrés dessus le pont devers la riviere, à un retrait qui étoit fait en maniere de passoüer, mondit Seigneur le Duc alla devers le Dauphin, & s'agenouilla devant lui & ôta son chaperon en lui faisant la révérence, & lui dit qu'il étoit venu à son mandement pour s'employer à son service & au bien du Royaume; & alors le Dauphin le prit par la main, & le fit lever, & se tenoient par les mains ensemble, & lui sembloit à lui déposant, qu'ils se parloient amoureusement & gracieusement; & comme lui déposant étoit incommodé, il se retira dans un coin près de-là pour vomir, où étant, il entendit crier à haute voix, tuez

tuez, & lors il se tourna & vit beaucoup de gens armés entrer dedans lesdites barrieres & cloisons ordonnées du côté du Dauphin ; & vint à lui Tannegui du Chatel qui le prit & le mena hors desdites barrieres & le bailla au Seigneur de Guitri, lequel l'emmena en son hôtel dans la ville, ainsi malade qu'il étoit. Interrogé de ceux qui frapperent & meurtrirent Monseigneur le Duc de Bourgogne, dit qu'il ne vit point frapper Monseigneur de Bourgogne, parce qu'il étoit malade & qu'il vomissoit alors, & que la chose fut si soudainement faite, qu'il ne put appercevoir ceux qui l'avoient faite.

Etat de la Maison du Duc de Bourgogne, pag. 121.

Le Seigneur de S.-Georges avoit été Chambellan du Duc de Bourgogne tué à Montereau : il l'étoit du fils, & pensionné à trois-mille livres ; il est assez honnête-homme pour ne vouloir pas mentir en dé-

Digitized by Google

posant que son Maître avoit été traitreusement assassiné, mais en même temps il ne veut pas déposer contre lui & avouer qu'il l'avoit vu mettre la main sur la garde de son épée pour frapper le Dauphin ; il prend le parti de dire qu'il n'a pu voir ce qui s'étoit passé, parce qu'il vomissoit alors dans un coin. D'ailleurs on voit que ce Seigneur de Saint-Georges ne fut point blessé, comme l'avance faussement Monstrelet.

Déposition d'Antoine de Vergi.

.... *& se tenoient par les mains Monseigneur de Bourgogne & le Dauphin, & lui sembloit à lui déposant, qu'ils se parloient amoureusement & gracieusement; & ainsi qu'ils se tenoient & parloient ensemble, lui déposant entendit crier à haute voix*, tuez, tuez, *& vit grand nombre de gens armés en-*

Digitized by Google

trer dedans lesdites barrieres & cloisons ordonnées du côté du Dauphin. Interrogé de ceux qui frapperent & meurtrirent feu Monseigneur le Duc, dit qu'il vit bien qu'on le frappoit, mais qu'il ne put voir celui qui le frappa, parce que ceux qui le frapperent étoient derriere lui, & que la chose fut faite très-soudainement.

Puisque ce témoin dit simplement *qu'il lui sembloit* que le Dauphin & le Duc de Bourgogne se parloient gracieusement, il convient qu'il n'entendoit pas ce qu'ils se disoient : puisqu'il ne put voir ceux qui frapperent le Duc de Bourgogne, parce qu'ils étoient derriere le Duc de Bourgogne & entre ce Prince & lui déposant, à plus forte raison ne put-il pas voir si ce Prince avoit fait auparavant le geste de mettre la main sur la garde de son épée pour frapper le Dauphin. Cette déposition, com-

Digitized by Google

me la précédente, me paroît d'un homme qui ne veut pas dire la vérité, mais qui voudroit en même temps ne pas mentir; d'ailleurs je dirai toujours qu'il me semble que les Seigneurs qui escortoient le Duc de Bourgogne devoient être immédiatement derriere lui, de même que ceux qui escortoient le Dauphin devoient être immédiatement derriere le Dauphin.

Déposition de Gui de Pontaillier *. .... *& se tenoient par les mains Monseigneur de Bourgogne & le Dauphin, & lui sembloit qu'ils se parloient amoureusement & gracieusement; & ainsi qu'ils se tenoient & parloient ensemble, il entendit crier à haute voix & en grand tumulte*, tuez, tuez, *& lors vit grand nombre de gens armés entrer dedans lesdites barrieres & cloisons ordonnées du côté du Dauphin.... Dit*

* Il étoit Chambellan & pensionné du Duc de Bourgogne.

Digitized by Google

de plus qu'il vit Tannegui du Chatel qui frappa Monseigneur le Duc de Bourgogne d'une hache d'armes, & que Messire Robert de Loire tenoit pour lors feu Monseigneur le Duc de Bourgogne par les manches de sa robe par derriere.

Déposition de Séguinat.

Séguinat dépose qu'il fut saisi & fait prisonnier par Messire Bataille & qu'il ne sçait pas le nom du grand homme brun qui tenoit une épée nue & taillante & qui frappa le premier le Duc de Bourgogne : ce grand homme brun étoit Messire Robert de Loire, que Pontaillier occupe à tenir * par derriere le Duc de Bourgogne par les manches de sa robe. Séguinat ajoûte que Barbazan étoit auprès du grand homme brun : Pontaillier dit qu'il n'apperçut point Barbazan dans les barrieres, mais qu'il le vit, hors des barrieres, regardant par un guichet qui

* Voyez pag. 334.

Déposition de Pontaillier.

Digitized by Google

étoit ouvert. Monſtrelet prétend que *Barbazan reprocha à ceux qui avoient machiné le cas, qu'ils avoient déshonoré à jamais le Dauphin, & que mieux auroit valu avoir été mort que d'avoir été à icelle journée.* On voit que les témoins ne s'accordent pas & que la relation de l'hiſtorien contemporain eſt contraire aux dépoſitions des témoins. *Monſtrelet, chap. 212.*

Charles de Bourbon, Comte de Clermont, avoit épouſé une des filles du Duc de Bourgogne : il étoit un des dix Seigneurs qui l'avoient accompagné : il lui donna le tort, ſe déclara pour le Dauphin, & ſuivit toujours depuis ſon parti. Il faut obſerver que c'étoit un jeune Prince * d'un mérite diſtingué : l'année ſuivante, par ſa valeur, ſa fermeté & ſa bonne conduite, il chaſſa le Comte de Foix du Languedoc : ſi le *Preuves pour ſervir à l'hiſtoire du meurtre du Duc de Bourgogne, pag. 290.*

* Il avoit dix-ſept ans.

Digitized by Google

meurtre de Montereau avoit été un noir complot, est-il naturel qu'il se fût lié avec des traîtres, des hommes sans foi, prodigues de sermens pour attirer leur victime dans le piége ? Il soutint toujours au fils du Duc de Bourgogne que son pere avoit occasionné lui-même son malheur, & il l'obligea de lui renvoyer sa femme (Agnès de Bourgogne) avec qui il n'avoit pas encore consommé son mariage, parce qu'elle n'étoit pas en âge : il le consomma à Autun le 17 de Septembre 1425.

A la suite du Journal de Paris, sous les regnes de Charles VI & de Charles VII, on trouve *un Mémoire pour servir à l'histoire du meurtre de Jean sans peur, Duc de Bourgogne* ; c'est une narration de l'éditeur ; on doit croire qu'il n'a pas eu la témérité de la donner pour constante & certaine, puisqu'il ne l'a composée

Digitized by Google

que ſur les dépoſitions qu'on vient de voir, & ſur quelques autres pièces tirées des regiſtres de la Chambre des Comptes de Dijon & qui ne fourniſſent aucune preuve valable d'un aſſaſſinat prémédité. Entre autres circonſtances fauſſes & ridicules que l'on trouve dans cette narration & dans ces pièces, je ne citerai que celles-ci : *L'animoſité des aſſaſſins du Duc fut ſi grande, que chacun voulut avoir un morceau de ſa robe pour le porter ſur la ſienne ... on le dépouilla, ne lui laiſſant que ſon jupon & ſes houſeaux* *.... *on mit ſon corps dans la biere où l'on porte les pauvres en terre, & on le fit porter à l'hôpital, & de-là à l'Egliſe par les gens les plus paillards que l'on put trouver... Tanneguï du Chatel voulant ſe diſtiguer parmi les complices, prit un des éperons noirs du Duc, à molettes dorées, & fit faire un étui pour enchâſſer la hache au bec de* Page 223, 224 & 289.

* Gueſtres, Bottines.

faucon dont il l'avoit frappé. Du Chatel passa toujours pour un homme fier, plein de candeur (1) & de franchise ; s'il avoit affecté de faire parade de cette hache & de la montrer pu-

(1) En 425, Arthur de Richemont, frere du Duc de Bretagne, offrit à Charles VII de lui amener toutes les forces du Duché, mais à condition qu'il éloigneroit d'auprès de sa personne tous ceux qu'on accusoit d'avoir été complices de la mort du Duc de Bourgogne. Tannegui du Chatel alla se jeter aux pieds de Charles VII, & lui demanda, pour récompense de ses services, la permission de se retirer ; ce Prince l'embrassa, versa des larmes, & lui dit qu'il ne pouvoit consentir à cette séparation. Ce fidéle serviteur prépara tout pour son départ, &, s'exilant lui-même, quitta le ministere & le commandement des armées avec autant de gloire que l'on en ait jamais eu à y rester. Il faut convenir qu'un si bon maître & un si bon serviteur n'ont gueres l'air de traîtres & d'assassins.

Digitized by Google

bliquement, auroit-il eu le front d'envoyer à la Cour de Bourgogne un cartel où il déclaroit qu'il n'avoit penſé qu'à ſauver le Dauphin; qu'il n'avoit jamais frappé ni dit de frapper le Duc de Bourgogne; que tous ceux qui l'en accuſoient, avoient menti, & qu'il offroit de les combattre en champ clos?

Pierre Fenin & Monſtrelet étoient certainement très-affectionnés au parti Bourguignon: S.-Remi ſervoit dans les troupes Angloiſes, & fut dans la ſuite Chancelier de Philippe de Bourgogne, fils de Jean *ſans peur*; les hiſtoriens qui ſont venus après ces trois hiſtoriens contemporains, ont-ils eu raiſon de les croire aveuglément? il faut encore remarquer que les circonſtances du meurtre rapportées par Fenin, Monſtrelet & S.-Remi, ſont différentes de celles que dépoſent les témoins; en ſorte

Digitized by Google

que les dépositions des témoins sont supposées, ou la relation de ces trois historiens est fausse ; d'ailleurs le récit de Fenin n'est pas conforme à celui de S.-Remi, & Monstrelet n'a fait que copier mot à mot S.-Remi qui devoit être entierement suspect.

Après avoir examiné le pour & le contre avec toute l'attention possible, s'il faut dire mon sentiment, le voici : le Dauphin étoit à l'entrée du fallon ; il alla trois ou quatre pas au-devant du Duc de Bourgogne ; après les premiers complimens, il entra en explication & lui reprocha qu'il n'avoit rien fait de tout ce qu'il lui avoit promis dans la conférence de Pouilli-le-fort ; qu'il n'avoit point retiré ses garnisons des places qu'il devoit évacuer ; que ses troupes avoient toujours demeuré dans l'inaction & ne s'étoient opposées à aucune des nouvelles entreprises de Henri ; que

Digitized by Google

les Anglois avoient surpris Pontoise par escalade & que toute la France accusoit Lisle-Adam de leur avoir livré cette ville. Il faut se représenter le Duc de Bourgogne vieilli dans le crime, naturellement fier, d'accord avec la Reine, maître de la personne du Roi & méprisant un jeune Prince de dix-sept ans & d'un caractere doux ; le reproche sur la prise de Pontoise dut d'autant plus le piquer, que Lisle-Adam (1) passoit pour l'exécuteur ordinaire de ses trahisons & de ses cruautés ; il s'emporta avec hauteur & dit au Dauphin, en mettant la main sur la garde

(1) Lisle-Adam étoit entré au service du Duc de Bourgogne par une trahison ; on l'accusoit aussi d'avoir excité les massacres dans Paris en 1418, & d'avoir commis des indignités sur le cadavre du Connétable d'Armagnac. *P. Daniel, pag.* 523.

Digitized by Google

de ſon épée (1), que le Roi & la Reine jugeroient des reproches & de la querelle qu'il lui faiſoit, & qu'il falloit qu'il vînt tout à l'heure les trouver. Il étoit très-naturel de le préſumer capable d'un attentat; Robert de Loire & le Vicomte de Narbonne le frapperent, tandis que du Chatel, qui étoit derriere le Dauphin, le retiroit promptement & le faiſoit rentrer dans le ſallon; on cria *tuez, tuez*, & ce fut à ce cri qu'à travers le ſallon, qui n'étoit qu'un eſpace entouré d'un clair-voir, les

(1) Monſtrelet prétend que *le Duc de Bourgogne, voulant remettre plus en avant ſon épée qui s'étoit retirée en arriere lorſqu'il s'étoit agenouillé devant le Dauphin*, Robert *de Loire lui dit:* quoi! voulez-vous mettre l'épée à la main en la préſence de Monſeigneur le Dauphin? *Qu'alors du Chatel s'écria*, il eſt tems, *& frappa le Duc de Bourgogne.*

Digitized by Google

Seigneurs Bourguignons virent entrer des gens armés dans les barrières. Il faut obſerver que, ſelon les dépoſitions des témoins, il n'y avoit point de barriere entre le Dauphin & le Duc de Bourgogne, comme le diſent les hiſtoriens contemporains.

Je paſſerai rapidement ſur des faits que perſonne n'ignore. Le nouveau Duc de Bourgogne ſuivit le déteſtable projet de ſon pere, ſous le prétexte de venger ſa mort; il s'unit avec la Reine pour perdre le Dauphin, le priver de la couronne & la mettre ſur la tête de Henri. Cette méchante femme tenoit ſa Cour à Troyes en Champagne; elle y avoit mené ſon mari dont la maladie avoit dégénéré depuis longtemps dans une ſombre imbécillité; Henri ſe rendit dans cette ville le 20 Mai 1420, & le lendemain on

Digitized by Google

y signa un Traité qu'on appella *la paix de Troyes ;* il contient XXXI articles ; je ne rapporterai que les principaux.

« Le Roi d'Angleterre étant de» venu fils du Roi de France par » son mariage avec la Princesse » Catherine, honorera le Roi & la » Reine de France comme ses pere » & mere ».

« Il n'empêchera point que le » Roi de France, pendant le cours » de sa vie, ne conserve la dignité » Royale & ne reçoive les revenus » de sa couronne ».

« Comme ledit Roi de France est » empêché par sa maladie de vaquer » au gouvernement de l'Etat, le » Roi d'Angleterre sera dès ce jour» ci Regent du Royaume & le gou» vernera selon la justice & l'équité, » avec le conseil des Princes, grands

Digitized by Google

» Seigneurs, Barons & Nobles dudit » Royaume ».

» Dans les actes publics, le Roi de » France, en parlant du Roi d'An- » gleterre, ſe ſervira de cette for- » mule, *notre très cher fils, Henri Roi* » *d'Angleterre, héritier de France* ».

Il faut obſerver que la Princeſſe Catherine, que Henri épouſoit, avoit deux ſœurs aînées, vivantes & mariées, l'une au Duc de Bretagne & l'autre au Duc de Bourgogne; qu'au défaut du Dauphin, & en ſuppoſant que les femmes puſſent ſuccéder à la couronne, ces deux Princeſſes auroient dû certainement héritier avant Catherine leur cadette.

« Après la mort du Roi Charles, » la couronne avec toutes ſes dépen- » dances appartiendra au Roi d'An- » gleterre & à ſes hoirs ».

Digitized by Google

C'est à-dire que si Henri & Catherine mouroient sans enfans, la couronne de France passeroit aux freres de Henri, ou à leurs héritiers.

« Quand le Roi d'Angleterre, » ou quelqu'un de ses hoirs, sera » parvenu à la couronne de France, » les deux Royaumes de France » & d'Angleterre seront unis à per- » pétuité sous la domination d'un » seul & même Prince; il n'y aura » point un Roi dans chaque Royau- » me; mais un seul & même Roi » sera souverain dans les deux » Royaumes, sans pourtant sou- » mettre l'un à l'autre; *les loix* & » les libertés de chacun des deux » Royaumes seront conservées dans » leur entier ».

» Vu les crimes commis par » Charles soi-disant Dauphin de » Viennois, il est accordé qu'on

Digitized by Google

» ne fera ni trève ni paix avec lui, » que du consentement des deux » Rois & du Duc de Bourgogne ».

Le bon sens faillit, dit du Tillet, *à tous ceux qui signerent ce Traité; on y convient de la maladie du Roi & par conséquent qu'il étoit inhabile à traiter & contracter, & mêmement au dommage & totale éversion de sa couronne, de laquelle il n'étoit qu'administrateur, non Seigneur ou propriétaire; & quand même il eût eu le plus clair & le plus sain entendement du monde, il n'eût pu priver de ladite couronne le Dauphin son fils auquel par la loi expresse & fondamentale elle étoit affectée, ou devoit écheoir, sans titre d'hoirie; ainsi exhérédation, confiscation ou indignité n'y pouvoient avoir lieu pour crime ou cas que ce fût; car en France le Roi ne peut ôter à son fils, ou son plus prochain, ladite couronne, s'il ne*

Recueil des Traités, &c. pag. 323.

Digitized by Google

lui ôte la vie ; encore lui mort, elle viendra à ses descendans mâles s'il en a.

Il y a, à cet égard, une différence entre les Princes du Sang & les particuliers ; un Prince du Sang ne parvient point à la couronne comme héritier, mais comme étant du Sang auquel elle appartient ; ni le Roi, ni la Cour des Pairs, ni toute la Nation assemblée, ne peuvent lui ôter un droit qui lui est transmis intimement avec la vie & avec lequel il meurt, à moins qu'il ne soit devenu étranger à la nation & qu'il n'ait renoncé par quelque acte à être François. D'ailleurs, en supposant que Charles VI, attendu les prétendus crimes commis par le Dauphin, eut pu l'exclurre de la couronne, pouvoit-il en priver les branches d'Orléans, d'Anjou, d'Alençon & de Bretagne ?

A ces observations j'en joindrai quelques autres que nos Historiens

Digitized by Google

n'ont point faites. Le bon ſens & l'équité naturelle veulent que, lorſqu'un crime a été commis, on commence par recevoir la plainte ; que ſur cette plainte, on informe ; que ſur l'information, on décrete, & qu'enſuite on juge l'accuſé ſur ſes réponſes, ou que l'on le condamne par contumace, s'il n'a point comparu.

Le Traité de Troyes eſt du 21 Mai 1420 ; Charles VI y nomme Henri, héritier de la couronne, & déclare qu'on ne fera ni paix ni trêve avec Charles, ſoi-diſant Dauphin, attendu les crimes qu'il a commis.

Le 23 de Décembre ſuivant, c'eſt-à-dire ſept mois après ce Traité, le Duc de Bourgogne comparoît en habit de deuil devant Charles VI & Henri, leur préſente ſa plainte & demande juſtice contre les aſſaſſins de ſon pere. Sur cette plainte, ſur les remontrances de

Preuves pour ſervir à l'hiſtoire du meurtre du Duc de Bourgogne, pag. 347.

Digitized by Google

l'Université & des Députés de plusieurs villes, & sur les conclusions du Procureur-Général, sans information de témoins, Charles VI, après avoir dit que le feu Duc de Bourgogne, qui aimoit tant l'Etat & qui l'avoit si bien servi, avoit été mauvaisement, traitreusement & damnablement tué sur le pont de Montereau par le Dauphin & ses complices, rend un arrêt par lequel, de l'avis des gens de son Grand-Conseil, des Présidens & des gens laïques de son Parlement & autres de ses Conseillers, il déclare que tous les complices dudit meurtre sont inhabiles & indignes de toutes successions directes ou collatérales & de tous honneurs, dignités ou prérogatives quelconques, & qu'ils ont, en outre, encouru toutes les peines & punitions portées par les loix contre les criminels de lèse-Majesté.

L'information

Digitized by Google

L'information ſur ce prétendu aſſaſſinat & les dépoſitions des témoins (Jean Séguinat *, Guillaume de Vienne, Antoine de Vergi & Gui de Pontaillier) ſont du mois d'Avril 1421. *Ibidem*, pag. 271.

* Remarquez que Séguinat & Pontaillier ſont les ſeuls qui dépoſent que c'étoit un aſſaſſinat prémédité, & que ces deux témoins ſe contredisent dans les circonſtances.

Ainſi le 21 Mai 1420, ſans avoir fait aucune procédure contre le Dauphin, on le dépouille de tous les droits que lui donne ſa naiſſance; le 23 Décembre ſuivant, on reçoit la plainte contre lui; on rend un Arrêt qui le condamne comme criminel de lèſe-Majeſté, & le 10 d'Avril 1421, on informe & on entend les témoins ſur le crime dont il eſt accuſé : n'eſt-ce pas commencer par condamner un homme, & lui faire enſuite ſon procès ? on ne dira pas que les témoins étoient priſonniers du Dauphin & qu'on n'avoit pu les entendre plutôt; le journal prouve qu'ils étoient libres, & même dans *Ibidem*, pag. 243.

Digitized by Google

Paris, lors de l'Arrêt du 23 Décembre 1420.

Il faut encore remarquer que les dix Seigneurs qui avoient accompagné le Dauphin sur le pont de Montereau, & les dix qui avoient accompagné le Duc de Bourgogne, étoient les seuls qui pouvoient déposer comment l'action s'étoit passée ; que les Dauphinois soutenoient que le Duc de Bourgogne avoit voulu tirer son épée pour frapper le Dauphin ; que, selon la jurisprudence de ces temps-là, lorsque le crime étoit douteux, on ordonnoit le combat entre les accusateurs & les accusés, & que les Dauphinois offroient ce combat pour prouver leur innocence.

On a vû que le Duc de Bourgogne, après avoir fait assassiner de nuit, dans une rue de Paris, le Duc d'Orléans, son supérieur & son Seigneur par le sang, fit soutenir par Jean Petit, Cordelier, *que tout vassal*

Digitized by Google

& sujet faisoit une action méritoire en tuant un tyran, même par surprise & en trahison, non-obstant tout serment & tout engagement contracté avec lui, & sans attendre qu'il fût condamné par un jugement. Le Parlement de Paris & l'Université condamnerent cette abominable doctrine en 1416; ils révoquerent cette condamnation en 1418, à la sollicitation du Duc de Bourgogne, & lorsque ce méchant homme est tué, en 1419, sur le pont de Montereau, ils poursuivent & proscrivent le Dauphin. Tout le monde sçait à quelles extrémités il fut réduit, & que les Anglois, quand il prit le titre de Roi après la mort de son pere, l'appelloient par dérision *le Roi de Bourges.* Il étoit obligé, par une espece de honte, de s'enfermer pour prendre ses repas: Saintrailles, étant venu lui parler d'une affaire qui pressoit, le trouva se met-

Histoire de Paris, preuves, T. 4. pag. 562. Monstrelet, chap. 196.

Digitized by Google

Rapin de Toiras, pp. 144 & 447.

tant à table avec la Reine & *n'ayant tous les deux pour tous plats qu'une queue de mouton & deux poulets.*

J'ai dit que Henri avoit employé quatre années à se rendre maître de la Normandie, quoiqu'aucune armée ne se fût opposée à ses progrès, & quoique favorisé par la diversion & les trahisons secrettes du Duc de Bourgogne; que le nouveau Duc de Bourgogne s'unit ouvertement à lui, l'amena à Paris, lui livra cette capitale & plus de trente autres villes considérables. J'ai cité des traits de la férocité de ce Monarque Anglois à la bataille d'Azincourt & au siége de Rouen; j'en pourrois citer plusieurs autres; je me contenterai de rapporter celui-ci: à l'attaque de Montereau, il avoit fait dix-huit gentilshommes prisonniers; au bout de quelques jours, irrité de la vigoureuse résistance du Gouverneur qui s'étoit retiré dans le Château, il lui

Digitized by Google

envoya dire que, s'il ne ſe rendoit pas, il alloit faire pendre ces dix-huit gentishommes; le Gouverneur répondit qu'il continueroit de faire ſon devoir, & qu'il eſtimoit trop le Roi d'Angleterre pour le croire capable d'exécuter des menaces ſi contraires au droit de la guerre & des gens : ſur cette réponſe, Henri fit pendre les dix-huit gentilshommes. Voilà ce Prince qui vouloit regner ſur des François, & à qui des Hiſtoriens donnent le titre de *magnanime*, de *juſte*, de *généreux* & de *conquérant*. Il mourut à Vincennes, le 31 Août 1422, d'un mal qu'on appelloit alors le mal S.-Fiacre (1), & qui n'étoit autre, dit-on, que la

(1) Il paroît qu'on n'a ſçu guérir ce mal que ſous le regne de Louis XIV. Il produiſoit ordinairement dans le ſang une corruption ſi générale, *qu'il ſortoit*, diſent les Hiſtoriens, *une quantité prodigieuſe de poux des yeux & des oreilles de Henri, & que plus on en ôtoit, plus il en renaiſſoit.*

Digitized by Google

fistule. Le fils qu'il laissoit n'ayant que huit à neuf mois, il nomma les Ducs de Betford & de Glocester, ses freres, l'un pour Régent en France & l'autre pour Protecteur en Angleterre, leur recommandant surtout de cultiver & de ménager soigneusement l'amitié du Duc de Bourgogne; il avoit raison, car dès que ce Duc rentra dans son devoir, c'est-à-dire, dès que les François cesserent de combattre les uns contre les autres, les Anglois ne tarderent pas à être entierement chassés d'un Royaume qu'ils avoient déchiré pendant plus de trois-cents ans, à la faveur des fiefs qu'ils y possédoient, & des divisions & des troubles qu'ils y avoient sans cesse excités. Il ne leur resta que Calais; cette place avoit coûté onze mois de siége à Edouard III; le Duc de Guise, en 1558, la reprit en huit jours; on y trouva un amas prodigieux de canons, d'ar-

Guill. Paradin.

Digitized by Google

mes, de munitions de guerre & de bouche, & cette inscription sur une des portes : *les François reprendront Calais, quand le plomb nagera sur l'eau comme le liége.* Le P. Daniel.

Dans l'histoire de ces guerres, outre les inconviens, les désordres & les maux inséparables du gouvernement féodal, on a dû remarquer des époques aussi fatales que singulieres. Louis le jeune répudie Léonor d'Aquitaine ; six semaines après, elle épouse Henri Duc de Normandie, Comte d'Anjou, qui devient dans la suite Roi d'Angleterre, & à qui elle porte en dot le Poitou & toute la Guyenne jusqu'aux Pyrénées. Philippe-de-Valois, en 1346, à Creci, le Roi Jean, en 1356, à Poitiers, & le Connétable d'Albret, en 1415, à Azincourt, se trouvent dans les mêmes circonstances ; ils peuvent triompher des Anglois sans combattre ;

Digitized by Google

ils les attaquent & sont battus. Philippe-le-hardi, à qui le Roi Jean son pere avoit donné la Bourgogne, épouse l'héritiere du Comte de Flandres, & cette nouvelle branche de la famille Royale, en devient la plus cruelle & la plus dangereuse ennemie ; le Duc Jean, en 1416, conclut secrettement le Traité de Calais par lequel il reconnoît Henri pour légitime Roi de France ; Philippe son fils, qui avoit aussi signé cet infâme Traité, le confirme ouvertement en 1419, sous prétexte de venger la mort de son pere ; il amene Henri à Paris, lui livre avec cette capitale plus de trente autres places, & continue pendant seize ans à désoler sa patrie & à persécuter le chef de sa maison ; enfin sur des griefs qu'il prétend avoir contre les Anglois, & rebuté depuis long-tems de l'arrogance naturelle à leur nation, il prend le

Acta publica, T. 4. p. 177.

Digitized by Google

parti de les abandonner ; mais comme ce n'eſt ni la vertu ni l'honneur qui le déterminent, il exige, pour ceſſer d'être l'ennemi de ſa patrie, qu'on lui cede pluſieurs territoires, & c'eſt pour colorer la demande de cette ceſſion qu'il ſoutient toujours que ſon pere a été indignement aſſaſſiné, & qu'il s'obſtine à vouloir que Charles VII en convienne dans le Traité. Charles étoit d'un caractere extrêmement doux, facile, compatiſſant ; &, quoique très-brave *, il ne penſoit jamais, qu'avec un ſaiſiſſement d'horreur, au ſang qu'alloit faire répandre un ſiége ou une bataille ; il conſidere que la France eſt ſaccagée depuis vingt ans par une guerre civile & étrangere ; que le ſalut du peuple doit être la ſuprême loi, & qu'en pere de ſes ſujets, il eſt néceſſaire qu'il faſſe ce qu'il ne feroit pas, s'il n'étoit qu'un ſimple

* On le vit plus d'une fois monter le premier à l'aſſaut, & combattre main à main avec l'ennemi.

Digitized by Google

gentilhomme ; il se soumet donc à toutes les conditions que lui impose son orgueilleux vassal. Rapin de Toiras observe, à l'occasion de ce Philippe Duc de Bourgogne, surnommé le bon, *qu'il arrive quelquefois que les éloges, & les surnoms que l'on donne aux Princes, s'accordent peu avec leur véritable caractere.* La réflexion est juste : ce Philippe *le bon* étoit sans foi, sans probité, d'une ambition démesurée & toujours occupé des moyens de s'agrandir ; il ne fut pas moins oppresseur, moins dur, moins injuste avec ses plus proches parens, qu'avec son Souverain ; il persécuta indignement Jacqueline de Baviere sa cousine & s'assura sa succession de la façon la plus tyrannique ; il dépouilla son pupile, le jeune Comte de Nevers, à qui le Brabant, le Lothier, Limbourg & Anvers appartenoient.

Tom 4. pag. 265.

Digitized by Google

Dans une brochure qui a pour titre, Réflexions sur quelques Ecrivains modernes, *il eſt bien ſingulier*, dit l'Auteur, *que M. de Sainfoix prétende qu'on ne doit pas regarder comme de grands hommes, Edouard III & Henri V, & qu'il nous les peigne comme des Princes injuſtes, fourbes, cruels, & qui n'avoient aucune magnanimité ni généroſité dans le caractère.* Pag. 157.

RÉPONSE. Si J'ai fidèlement repréſenté les circonſtances qui occaſionnerent les malheurs de la France & les ſuccès d'Edouard III & de Henri V; ſi leurs Panégyriſtes mêmes ſont obligés de convenir qu'ils ont commis les actions que j'ai rapportées, c'eſt au Lecteur à juger s'ils étoient de grands hommes, & des Princes généreux & magnanimes.

Digitized by Google

M. de Saintfoix, ajoûte-t-on dans
Pag. 158. cette brochure, *fait jouer à Philippe-le-Bel & à Clément V, le personnage le plus odieux, & il a affecté de contredire l'Abbé Véli.*

RÉPONSE. J'ai cité mes autorités & mes garants sur tout ce que j'ai dit au sujet de la condamnation des Templiers. Je n'ai pas pu affecter de contredire M. l'Abbé Véli, puisque mes Essais Historiques avoient paru avant qu'il eût achevé son Histoire du regne de S. Louis, & par conséquent avant qu'il eût commencé celle du regne de Philippe-le-Bel; s'il avoit *écrit* avant moi sur l'affaire des Templiers, & si ses idées avoient été absolument contraires aux miennes, je les aurois rapportées & discutées avec toute la politesse qu'on se doit, & qui *lui*

Digitized by Google

étoit ſi particulierement dûe ; mais, je le répète, mes Eſſais Hiſtoriques avoient paru longtems avant qu'il eût commencé l'Hiſtoire du regne de Philippe-le-Bel ; la preuve en eſt bien certaine, puiſqu'il cite aſſez ſouvent mon Hiſtoire de nos guerres avec les Anglois, dans ſon cinquième, ſeptième, huitième & dernier Volume. Cet Auteur, ſi eſtimable & ſi regretté, mourut avant que d'avoir achevé l'hiſtoire de Philippe-de-Valois.

Son continuateur parle aſſez ſouvent de nos anciennes mœurs, coutumes & uſages; il rapporte une grande partie des choſes que j'avois dites, & ne m'a cité qu'une ſeule fois, page 252 de ſon neuvième volume : cela m'eſt très-indifferent ; mais quand une remarque eſt eſſentielle,

Digitized by Google

importante, & lorsqu'elle doit avoir coûté des recherches & du travail au premier qui l'a faite, il y a de la mauvaise-foi à vouloir se l'approprier & s'en faire honneur. Je prie donc le Lecteur d'observer que, dans l'histoire de nos guerres avec les Anglois, j'avois fait longtems avant M. Villaret la note qui est à la page 153 de son dixième, & celle qui est à la page 415 de son treizième Volume.

Essais hist. sur Paris, troisième Volume, p. 208. & p. 266. Troisième édit.

Fin du troisième Volume.

Digitized by Google

Digitized by Google

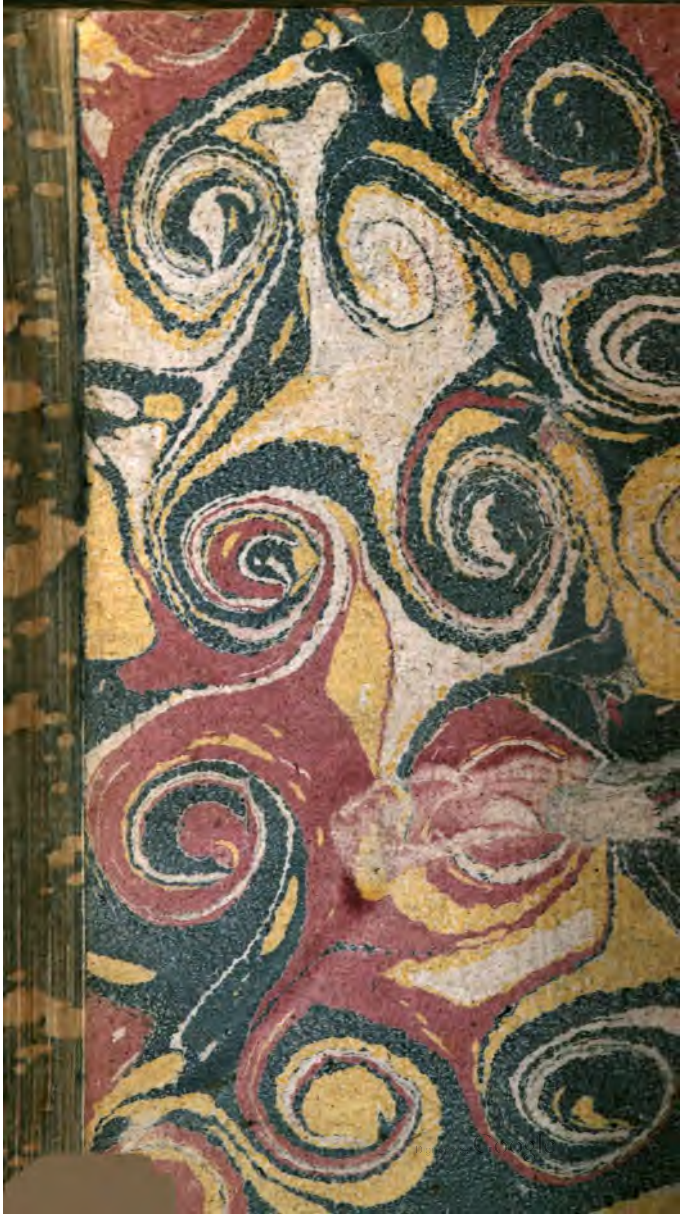

Digitized by Google